

# Programme des Nations Unies pour I'environnement

Distr.

**GÉNÉRALE** 

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68/Corr.1

10 décembre 1997

**FRANÇAIS** 

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-troisième réunion
Montréal, 12-14 novembre 1997

#### Corrigendum

#### RAPPORT DE LA VINGT-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Prière d'apporter les corrections ci-après à l'Annexe VI afin de rectifier l'inclusion erronée des coûts d'exploitation liés aux compresseurs dans les calculs des fonds recommandés pour le projet "Élimination d'ODS à l'usine de réfrigérateurs Zhejiang Rongsheng Electric Co. Ltd.", en Chine:

1. Page 6: remplacer les montants indiqués par les chiffres suivants:

177,8

\$1 053 910

\$137 008

\$1 190 918

3,85

2. Page 7: remplacer les montants à "Total pour la Chine" par les chiffres suivants:

25 355,3

\$39 966 024

\$4 823 583

\$44 789 607

3. Page 30: remplacer les montants à "Total général" par les chiffres suivants:

32 270,1

\$96 804 601

\$11 789 479

\$108 594 080



# Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. ;
GÉNÉRALE

"UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68 15 novembre 1997

FRANÇAIS ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-troisième réunion
Montréal, 12-14 novembre 1997

#### RAPPORT DE LA VINGT-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

#### Introduction

La vingt-troisième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est tenue à Montréal du 12 au 14 novembre 1997, et des réunions du Sous-comité sur l'examen des projets et du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances se sont tenues au même endroit, les 10 et 11 novembre 1997.

Ont participé à la réunion les représentants des pays ci-après, membres du Comité exécutif, conformément à la décision VIII/8 de la huitième réunion des Parties au Protocole de Montréal.

- a) Parties non visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Australie, Belgique, États-Unis d'Amérique, Japon, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Président) et Suisse.
- b) Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Antigua et Barbuda, Chine, Costa Rica (Vice-Président), Inde, Pérou, Sénégal et Zimbabwe.

Conformément aux décisions prises par le Comité exécutif à ses deuxième et huitième réunions, des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la Banque mondiale ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs.

Le Président de la réunion des Parties, ainsi que des représentants du Secrétariat de l'ozone et du Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) étaient présents.

Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Greenpeace International et Pesticide Action Network assistaient également à la réunion.

#### POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La réunion a été ouverte le mercredi 12 novembre 1997, à 10 heures, par M. David Turner (Royaume-Uni), Président du Comité exécutif. Il a informé le Comité exécutif qu'à la neuvième réunion des Parties, qui s'est tenue à Montréal du 15 au 17 septembre 1997, il avait fait rapport sur l'avancement des travaux du Comité exécutif. Les Parties avaient accepté la recommandation du Comité voulant qu'à l'avenir la composition du Comité soit établie sur la base de l'année civile et que le Comité se réunisse trois fois par an, tout en conservant assez de souplesse pour convoquer d'autres réunions si cela devenait souhaitable en raison de circonstances spéciales (Décision IX/16). La réunion des Parties avait relevé deux domaines dans lesquels, à son avis, le Comité exécutif devrait prendre des mesures plus concrètes, à savoir : le secteur de la production et le transfert des technologies (Décisions IX/14 et IX/15). Il a ensuite déclaré qu'il avait, en compagnie du Vice-Président et du Chef du Secrétariat, rendu visite à l'ONUDI à Vienne, sur son invitation, afin d'étudier sur place les activités de cette organisation au titre du Fonds multilatéral.

#### POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS D'ORGANISATION

- a) Adoption de l'ordre du jour
- 2. Le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour suivant :
  - 1. Ouverture de la réunion
  - 2. Questions d'organisation
    - a) Adoption de l'ordre du jour
    - b) Organisation des travaux
  - Activités du Secrétariat
  - 4. État des contributions et des décaissements
  - 5. Rapports du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances
  - 6. Rapports du Sous-comité sur l'examen des projets

- 6. bis Projets de plans d'activités pour 1998
- 7. Programmes de pays:
  - a) République fédérale islamique des Comores
  - b) Géorgie
  - c) Guyana
  - d) Nigéria (rapport de situation)
  - e) Actualisation de programmes de pays
- 8. Questions en suspens depuis la vingt-deuxième réunion :
  - a) Lignes directrices sur l'identification des besoins en formation et la coordination des activités dans ce domaine (Décision 22/71)
  - b) Mesures destinées à améliorer le fonctionnement du mécanisme de financement (Décisions 21/38 et 22/73)
- 9. Rapport du Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production
- 10. Critères régissant la préparation des projets
- 11. Prix des produits chimiques
- 12. Coûts administratifs des agences d'exécution (rapport de situation)
- 13. Rapport du Groupe de contact du Comité exécutif sur les PME
- 14. Questions diverses
- 15. Adoption du rapport
- 16. Clôture de la réunion.
- b) Organisation des travaux
- 3. La réunion a décidé de suivre sa procédure habituelle.

#### POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

- 4. Le Comité exécutif a examiné le rapport sur les activités du Secrétariat depuis sa vingtdeuxième réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/2), en notant particulièrement la déclaration du Chef du Secrétariat annonçant que quelque 200 projets d'investissement avaient été examinés, que les projets de plans d'activités pour 1998 avaient été reçus et étudiés, et qu'une réunion de coordination de deux jours avait été tenue avec les agences d'exécution afin d'étudier un vaste éventail de questions.
- 5. Le Comité exécutif <u>a pris note avec satisfaction</u> du rapport sur les activités du Secrétariat.

## POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉTAT DES CONTRIBUTIONS ET DES DÉCAISSEMENTS

- 6. Le trésorier a présenté son rapport sur la situation du Fonds et l'état des contributions (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/3/Rev.1).
- Parties avait pris la décision de réapprovisionner le Fonds pour l'exercice financier en cours, elle avait envisagé de faire un report de \$US 74 millions représentant la partie des contributions en souffrance de 1991-1996 que l'on comptait encore recevoir avec assez de certitude et dans un délai raisonnable. La neuvième réunion des Parties avait décidé de passer par pertes et profits quelque \$US 20 millions de contributions en souffrance concernant des Parties qui n'avaient pas encore ratifié l'Amendement de Londres, mais cette décision ne modifiait le report que d'environ \$US 1 million, de sorte que \$US 73 millions environ demeuraient recevables, dont quelque \$US 65 millions avaient été payés à ce jour. Depuis la huitième réunion, on avait reçu un total de \$US 135 millions en contributions, comprenant les paiements reportés, et l'on comptait recevoir encore \$US 34 millions dans les mois à venir, soit un montant total de \$US 170 millions depuis la huitième réunion des Parties. Sur une base annuelle, on avait reçu en 1997, \$US 120 millions environ et on s'attendait à recevoir un montant bien plus élevé avant la fin de l'année, ce qui se comparerait très favorablement aux \$US 109 millions reçus en 1996.
- Passant ensuite à la situation du Fonds, le trésorier a signalé qu'il y avait actuellement à la disposition du Comité un montant de \$US 62,6 millions pour de nouvelles affectations. Toutefois, la majeure partie de ce montant était sous forme de billets à ordre. Seulement \$US 21 millions étaient disponibles en argent comptant et pouvaient servir à couvrir les approbations de projets à exécuter par le PNUD et l'ONUDI, dont les règlements financiers et les conditions de leurs accords avec le Comité exécutif les empêchaient de répondre à leurs engagements avec des ressources qu'ils détiennent en billets à ordre. On comptait recevoir un autre montant de \$US 34 millions avant la prochaine réunion du Comité, ce qui porterait le total à \$US 97 millions, mais là encore \$US 50 millions seulement seraient disponibles en argent comptant.

- 9. En réponse à une question demandant si les billets à ordre pouvaient être encaissés afin d'obtenir les fonds nécessaires pour couvrir les affectations destinées au PNUD et à l'ONUDI, le trésorier a expliqué que cela serait très utile pour ne pas retarder l'exécution des projets mais que certains gouvernements ne seraient peut-être pas d'accord pour que les encaissements soient effectués de cette manière. Le Président a ensuite ajouté que, lors de récents pourparlers qu'il avait eus avec l'ONUDI, il avait retiré l'impression que le problème posé par l'incapacité de l'ONUDI d'utiliser des billets à ordre était sur le point d'être résolu.
- 10. Le Comité a été informé que la contribution de l'Italie pour 1997 serait probablement payée très bientôt. Cela porterait, d'ici à quelques mois, le total des fonds disponibles à environ \$US 107 millions.
- 11. Le Comité a également appris que les arriérés de contributions du Canada et de la France résultaient d'une perte au change lors de l'encaissement de billets à ordre et que l'on comptait recevoir sous peu ces contributions en souffrance.
- 12. Le Comité exécutif <u>a décidé</u>:
  - a) de prendre note de la situation du Fonds et de l'état des contributions au 12 novembre 1997 pour la période 1991-1997 (voir l'Annexe I au présent rapport);
  - b) de noter que le montant des ressources à la disposition du Fonds au 12 novembre 1997 s'élevait à \$US 62 561 109 et que, d'ici à quelques mois, ce montant serait probablement porté à environ \$US 107 millions;
  - c) de noter avec satisfaction le rapport du trésorier.

(Décision 23/1)

## POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS DU SOUS-COMITÉ DE LA SURVEILLANCE, DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES

13. La représentante de l'Australie, Présidente du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (composé d'Antigua et Barbuda, de l'Australie, de la Belgique, du Costa Rica, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Zimbabwe) a présenté les rapports du sous-comité sur les réunions qu'il a tenues à Montréal les 18 et 19 septembre 1997 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4) et les 10 et 11 novembre 1997 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1) contenant les recommandations de ce sous-comité sur un certain nombre de questions.

#### Calendrier d'application des évaluations figurant dans le plan d'activités

- 14. Le Comité exécutif, ayant pris note des observations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4, paragraphe 12), a décidé:
  - a) de demander au Secrétariat et aux agences d'exécution de s'entendre le plus tôt possible sur la forme de présentation des rapports d'achèvement de projets, de façon qu'ils puissent être examinés à la quatrième réunion du sous-comité;
  - b) de demander aux agences d'exécution, une fois les formes de présentation convenues, d'accorder initialement la priorité à la préparation de rapports d'achèvement dans les secteurs de la réfrigération et des mousses.

(Décision 23/2)

7

#### Description de poste pour la surveillance et l'évaluation

- 15. Le Comité exécutif, ayant pris note des observations et des recommandations du souscomité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4, paragraphes 13 et 14), <u>a décidé</u>:
  - a) d'approuver la description de poste révisé (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4, Annexe II)
  - b) de charger le Secrétariat de la présenter au bureau de classification des Nations Unies par l'intermédiaire du PNUE afin d'en arrêter le texte.

(Décision 23/3)

#### Retards dans l'exécution des projets

- 16. Le Comité exécutif, ayant pris note des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 23 et 27), a décidé:
  - d'inciter les agences d'exécution à faciliter, dans la mesure du possible, le transfert des technologies et de déployer de plus grands efforts pour aider à la négociation d'accords de transfert de technologies entre le fournisseur et le destinataire, lorsque de tels accords seraient nécessaires;
  - b) d'inviter la Banque mondiale à poursuivre ses efforts en vue d'obtenir une exonération d'impôts sur le matériel acheté par l'entremise du Fonds multilatéral, et de présenter un rapport périodique sur la question à temps pour la quatrième réunion du sous-comité;
  - c) de charger le sous-comité d'exercer une surveillance permanente sur les retards d'exécution des projets.

(Décision 23/4)

#### Guide d'évaluation

- 17. Le Comité exécutif, ayant pris note des observations formulées à la deuxième réunion du sous-comité à propos du projet de guide d'évaluation à la deuxième réunion du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4, paragraphes 4 à 11), a décidé:
  - a) de prendre note du Guide d'évaluation figurant à l'Annexe I au rapport de la deuxième réunion du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4) et de supprimer les expressions, «sur demande» et «dans la mesure du possible et le cas échéant» qui figurent en regard des deux dernières puces des sections 3 c) et d) de la Partie V.C.3 du guide (voir Annexe II au présent rapport);
  - b) de reconnaître que ce guide constitue la première version de ce qui était destiné à être un document dynamique qui serait révisé par l'agent de surveillance et d'évaluation à la lumière de l'expérience de son utilisation que les pays et les agences d'exécution auront acquise;
  - c) d'inviter les membres du Comité exécutif a formuler leurs observations sur le guide et de demander aux agences d'exécution de continuer à donner des avis sur la question en fonction de leur propre expérience;
  - d) de charger l'agent de surveillance et d'évaluation, lorsqu'il sera désigné, de prendre en compte ces observations et avis lors de la préparation de propositions futures d'améliorations et/ou d'amendement du guide à l'intention du sous-comité et de veiller à ce que les incidences des projets évalués soient examinées compte tenu de leurs effets sur le secteur tout entier au niveau national.

(Décision 23/5)

18. Un représentant a demandé que soit consignée au rapport l'interprétation de sa délégation, selon laquelle l'évaluation du Fonds multilatéral ne représente pas l'évaluation du programme national d'un pays.

#### Composition des sous-comités

- 19. En réponse à la demande du sous-comité de préciser la composition des sous-comités (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 5), le Comité exécutif <u>a décidé</u>:
  - a) que le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances ainsi que le Sous-comité sur l'examen des projets devraient offrir une représentation équilibrée de Parties représentant les pays visés à l'Article 5 et de Parties représentant les pays non visés à l'Article 5;

- b) qu'il incombe à chaque groupe géographique de choisir les Parties représentées à chaque sous-comité;
- c) que rien empêche une Partie d'être représentée à la fois aux deux sous-comités si le groupe visé en décide ainsi.

(Décision 23/6)

## Éléments normalisés pour la surveillance et l'évaluation à intégrer dans les propositions de projets

- 20. Le Comité exécutif, après avoir pris connaissance des observations et des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 6 à 13), a décidé:
  - a) de supprimer la rubrique «capacité utilisée» figurant en regard de la cinquième puce des données de base, car les autres critères seraient suffisants pour permettre d'effectuer une surveillance et une évaluation efficaces;
  - d'ajouter une neuvième puce à la liste des jalons, qui se lirait comme suit :

    «le début des activités d'un projet au niveau du pays selon l'indication donnée par la Partie visée à l'Article 5 dont il s'agit. Dans la mesure du possible, il faudrait dresser la liste de ces activités.»;
  - c) de charger l'agent de surveillance et d'évaluation de faire rapport sur l'efficacité de ce jalon et de donner ultérieurement des avis à ce sujet;
  - d) de charger le Secrétariat de proposer, lors d'une réunion future du sous-comité, des jalons pour les projets ne comportant pas d'investissement;
  - e) d'ajouter dans la liste des jalons la présentation d'un rapport sur l'achèvement des projets;
  - d'ajouter aux propositions de projet d'investissement les éléments normalisés proposés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/6 à titre d'éléments supplémentaires.

- (Décision 23/7)

#### Forme de présentation des rapports d'achèvement de projet

- 21. Après avoir pris connaissance des observations et des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 14 à 21), le Comité exécutif <u>a décidé</u> d'adopter la forme de présentation des rapports d'achèvement de projet pour les projets d'investissement, sous réserve des dispositions suivantes (voir l'Annexe III au présent rapport):
  - a) que les jalons clés des projets devraient figurer dans les rapports d'achèvement proprement dits;
  - b) que l'élimination des ODS devrait avoir un lien avec la consommation et les mesures d'élimination à l'échelle nationale;
  - c) qu'il faudrait demander au pays concerné d'approuver le rapport et lui laisser de la place pour formuler ses observations;
  - d) que le glossaire figurant à l'Apendice III à la forme de présentation des rapports d'achèvement de projet devrait être joint aux rapports à titre d'information sans toutefois être officiellement approuvé;
  - e) que les agences d'exécution devraient être encouragées à faire part des leçons qu'elles ont tirées des projets et, en conséquence, les déclarations des agences à ce chapitre ne devraient pas être qualifiées de «brèves»;
  - qu'il faudrait parler, de préférence, d'«agence locale d'exécution/intermédiaire financier» au lieu d'«agence locale d'exécution» et que cette expression devrait être définie dans le glossaire;
  - g) que l'agent de surveillance et d'évaluation devrait élaborer des critères pour la section sur l'évaluation d'ensemble du projet et que ces critères devraient être utilisés par toutes les agences d'exécution;
  - h) que le comité exécutif devrait approuver les critères ci-dessus pour veiller à ce que la procédure d'évaluation soit ouverte et transparente;
  - que les rapports devraient être présentés dans une période maximale de six mois après l'achèvement du projet en utilisant les données financières provisoires, étant entendu que les agences d'exécution prépareraient ultérieurement les données financières définitives et que, si les chiffres définitifs présentaient de grandes différences par rapport à ceux du rapport d'achèvement, le Comité exécutif pourrait ultérieurement être saisi de cette question;

- que l'agent de surveillance et d'évaluation devrait présenter un rapport récapitulatif au Comité exécutif à sa troisième réunion de chaque année et qu'il devrait soumettre aux autres réunions du Comité exécutif un compte-rendu de la situation précisant le nombre de rapports d'achèvement reçus;
- k) que les agences d'exécution devraient présenter en 1998 leurs rapports d'achèvement des projets d'investissement terminés jusqu'en 1995, ainsi que des rapports sur les projets terminés en 1996 et 1997. Ces rapports devraient être déposés à temps pour que le Comité exécutif reçoive un premier rapport récapitulatif lors de sa deuxième réunion de 1998, tandis que le rapport devant être soumis à la troisième réunion de 1998 porterait sur les rapports d'achèvement des projets terminés avant la fin de 1996.

(Décision 23/8)

22. En ce qui concerne la forme de présentation des rapports d'achèvement des projets ne comportant pas d'investissement, le Comité exécutif <u>a décidé</u> d'inviter les membres du Comité à fournir par écrit des suggestions et de charger le Secrétariat de travailler avec les agences d'exécution à l'élaboration de la forme de présentation des rapports et de la présenter à la quatrième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances.

(Décision 23/9)

#### Comptes du Fonds multilatéral pour 1996 (rapport du trésorier)

23. Après avoir pris connaissance du rapport du sous-comité à ce sujet (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 38 à 44 et Annexe I), le Comité exécutif <u>a pris note</u> du rapport du trésorier sur les comptes du Fonds multilatéral pour 1996 (Annexe IV).

Budget révisé du Secrétariat du Fonds et provisions pour les coûts des salaires pour la période 1999-2001

- 24. Après avoir pris connaissance du rapport du sous-comité à ce sujet, (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 45 à 52 et Annexe II), le Comité exécutif <u>a</u> décidé:
  - d'approuver le budget révisé du Secrétariat du Fonds pour 1998 et les provisions pour les coûts des salaires du Secrétariat pour la période 1999-2001, comme l'indique l'Annexe II au rapport du sous-comité, en y ajoutant une note explicative sur la tenue d'une quatrième réunion du Comité exécutif précisant que les fonds inscrits au budget ne l'étaient qu'à l'intention de cette réunion;
  - b) d'ajouter une provision pour les réunions du Sous-groupe du secteur de la production (Voir Décision 23/50).

(Décision 23/10)

25. Le budget révisé figure à l'Annexe V.

## POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS DU SOUS-COMITÉ SUR L'EXAMEN DES PROJETS

26. Le représentant de la Suisse, Président du Sous-comité sur l'examen des projets (composé des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Pérou, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Sénégal et de la Suisse) a présenté les rapports du sous-comité sur les réunions que ce dernier a tenues les 18 et 19 septembre 1997 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10) et les 10 et 11 novembre 1997 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1), qui contiennent les recommandations du sous-comité sur un certain nombre de questions, ainsi qu'une liste de nouveaux projets et d'activités dont l'approbation est recommandée. Dans la présentation du rapport sur la dernière réunion du sous-comité, il souligné la très grande pertinence de sa recommandation sur l'élimination dans le secteur des halons en Chine, qui représente le résultat de plusieurs années d'efforts.

#### Plan d'élimination dans le secteur des halons en Chine

Après avoir examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen 27. secteur Chine stratégie du des halons en des projets suiet de la (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 7 à 15) le Comité exécutif a décidé d'approuver en principe un montant \$US 62 millions à titre de financement total pour la mise en oeuvre de la stratégie visant le secteur des halons en Chine. Les fonds seront versés par tranches annuelles selon les montants spécifiés au paragraphe B) et conformément à l'entente suivante :

#### Conditions générales

- A) Aux termes de la présente approbation, la Chine convient qu'en échange du financement convenu au paragraphe B), elle sera tenue de réduire sa production et sa consommation de halons aux niveaux indiqués ci-après conformément à l'échéancier suivant :
  - i) La Chine réduira sa production de halons 1211 (selon la définition contenue dans le Protocole de Montréal) aux niveaux indiqués ci-après au cours des années visées: 7 960 tonnes en 1998; 5 970 tonnes en 1999; 3 980 tonnes en l'an 2000; 3 317 tonnes en 2001; 2 654 tonnes en 2002; 1 990 tonnes par an de 2003 à 2005; et 0 tonne en 2006.
  - La Chine réduira sa consommation de halons 1211 (selon la définition contenue dans le Protocole de Montréal) aux niveaux indiqués ci-après au cours des années visées: 7 160 tonnes en 1998; 5 370 tonnes en 1999; 3 580 tonnes en l'an 2000; 3 117 en 2001; 2 654 tonnes en 2002; 1 890 tonnes par an de 2003 à 2005; et 0 tonne en 2006.

- La Chine réduira sa production de halons 1301 (selon la définition contenue dans le Protocole de Montréal) à : 618 tonnes par an de 1998 à 2001; 600 tonnes par an de 2002 à 2005; 150 tonnes par an de 2006 à 2009; et 0 tonne en 2010.
- iv) La Chine limitera sa consommation de halons 1301 (selon la définition contenue dans le Protocole de Montréal) aux niveaux indiqués ci-après au cours des années visées : 300 tonnes par an de 1998 à 2001; 150 tonnes par an de 2002 à 2005; 100 tonnes par an de 2006 à 2009; et 0 tonne en 2010.

L'entente ci-dessus repose sur l'hypothèse que les halons 1211 et 1301 seront les seuls halons produits en Chine et que la production et la consommation totales de halons en Chine (y compris les halons 2402 ou autres halons que le pays peut produire) seront plafonnées aux niveaux indiqués ci-dessus pour les halons 1211/1301 au cours des années visées. Le halon 1202, dérivé de la production de halons, sera également éliminé.

B) Afin d'aider la Chine à atteindre son premier objectif de réduction en application des échéanciers indiqués ci-dessus, le Comité exécutif décide, à sa vingt-troisième réunion, d'approuver un montant de \$US 12,4 millions à titre de financement pour 1998. Le Comité exécutif est également convenu en principe de continuer à octroyer un financement en se fondant sur les programmes annuels présentés selon l'échéancier figurant ci-après, sous réserve des conditions énoncées au paragraphe C):

Programme annuel	Montants réels (millions de \$US) devant être
	versés l'année précédant le programme annuel
1998	12,4
1999	9,7
2000	10,6
2001	4,5
2002	3,7
2003	5,9
2004	1,2
2005	1,8
2006	11,4
2007	0,4
2008	0,3
2009	0,1
TOTAL	62,0

- C) Les versements relatifs à chaque programme annuel (sauf la première tranche pour 1998) seront effectués aux conditions suivantes :
  - i) le pays maintiendra les progrès nécessaires en matière d'élimination des halons en application de l'échéancier présenté au paragraphe A) et des autres conditions de l'entente:
    - de plus, à compter de l'an 2000
  - ii) le Comité exécutif devra recevoir confirmation satisfaisante que les réductions ont été effectuées en application de l'échéancier présenté au paragraphe A) et des conditions du paragraphe F) en ce qui a trait aux deux années précédant l'année visée par le programme annuel (par exemple, la confirmation du niveau atteint en 1998 déterminera le financement pour l'an 2000).
- D) La Chine convient de mettre sur pied un système visant à assurer une surveillance ponctuelle des importations, des exportations et de la production (y compris dans les zones franches), et de communiquer régulièrement des données selon le régime de communication de données et de surveillance décrit dans la partie I, chapitre V de la proposition contenue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/11. La Chine convient également de permettre que des vérifications techniques annuelles indépendantes soient effectuées selon les directives du Comité exécutif, pour vérifier que les niveaux annuels de production et de consommation de halons convenus aux paragraphes A), E) et F) sont effectivement respectés.
- E) La Chine convient d'utiliser la totalité du financement octroyé par le Comité exécutif aux termes de la présente décision pour mettre en oeuvre sa stratégie relative au secteur des halons. En employant le financement de cette première tranche de \$US 12,4 millions approuvée lors de la vingt-troisième réunion du Comité exécutif et des tranches suivantes, la Chine est consciente qu'en vertu des règlements du Comité exécutif, elle a la responsabilité de ne pas utiliser les ressources accordées par le Fonds pour constituer une capacité globale visant la fabrication de produits chimiques de remplacement ou d'extincteurs de substitution dépassant cette capacité (pour les halons 1211 : 17 800 tonnes; pour les halons 1301 : 1000 tonnes; et en ce qui concerne la capacité de production d'extincteurs à base de halons : 7,71 millions d'unités). La Chine convient également qu'après la reconversion totale, au moins 3,59 millions d'extincteurs' produits en Chine seront, en l'an 2005, soit des extincteurs au CO2, soit des extincteurs utilisant une technologie au moins aussi coûteuse. Si cette disposition n'est pas respectée, la Chine devra rembourser les fonds octroyés à raison de \$US 3,08 par extincteur au CO2 ou utilisant une technologie équivalente dont le nombre est déficitaire.

<sup>65%</sup> de la production d'extincteurs à base de halons en 1995 plus la production d'extincteurs au CO<sub>2</sub> en 1995.

- La Chine convient que, si elle ne respecte pas les exigences relatives à la réduction annuelle de production visée au paragraphe A) qu'elle s'est engagée à respecter, elle réduira d'un montant équivalent la production qui lui est allouée pour l'année suivante. Si cette situation se reproduit une deuxième année de suite, en plus de devoir réduire d'un montant équivalent la production allouée pour l'année suivante, la Chine est consciente que le Fonds multilatéral retiendra la tranche suivante de financement indiquée au paragraphe B) jusqu'à ce que le niveau de réduction ait été atteint. En outre, la Chine est consciente que le Fonds multilatéral diminuera la tranche suivante et, en conséquence, le financement d'ensemble de la stratégie relative au secteur des halons, à raison de \$US 5 510 par tonne pour le halon 1301 et de \$US 486 par tonne pour le halon 1211 pour ce qui est des réductions n'ayant pas été effectuées chaque année.
- G) Compte tenu du fait que le présent projet aura vraisemblablement pour effet de financer un important potentiel de recyclage et que des fonds connexes ne sont octroyés pour ce potentiel que dans l'unique but de permettre à la Chine de respecter ses obligations en matière de réduction, la Chine s'efforcera de prévenir l'exportation de halons récupérés et régénérés vers des pays développés.
- H) Conformément à la stratégie, la Chine offrira de l'assistance technique dans le cadre de son programme annuel et elle convient que toute assistance technique utilisant le financement du Fonds sera conforme au mandat arrêté avec l'agence d'exécution.

#### Conditions particulières

- Le Comité exécutif souhaite laisser à la Chine la plus grande marge de manoeuvre possible quant à l'utilisation des fonds convenus pour l'aider à respecter les exigences en matière de réduction et à répondre à ses besoins relatifs à la prévention des incendies. En conséquence, bien que la stratégie comprenne des montants estimatifs spécifiques pour des postes spécifiques, le Comité exécutif est d'avis que, pendant la mise en application de la stratégie et tant qu'elle respecte le présent accord, la Chine pourra utiliser les fonds comme elle l'entendra pour atteindre l'objectif d'élimination dans les meilleurs conditions possibles.
- J) Pour remplir les fonctions décrites dans la partie I, chapitre V, du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/11, la Banque mondiale est convenue d'agir à titre d'agence d'exécution dans le cadre de ce projet et de percevoir une rémunération équivalant à 10% des coûts du projet pour 1998. La rémunération des années futures sera fixée entre le Comité exécutif et l'agence d'exécution. Le financement requis pour la vérification technique par des experts indépendants fera l'objet d'une approbation distincte de celle de la rémunération de l'agence d'exécution.
- K) La Chine convient que les fonds approuvés en principe au paragraphe B) par le Comité exécutif à la vingt-troisième réunion pour la mise en application de la stratégie relative au secteur des halons en Chine constituent le financement total qui sera mis à la disposition de la Chine pour lui permettre de respecter les exigences relatives à la réduction des halons

contenues dans le Protocole de Montréal (au moment de la signature de la présente entente) et de remplir ses engagements aux termes de la stratégie visant le secteur des halons. Il est également entendu qu'outre la rémunération de l'agence d'exécution dont il est question au paragraphe J) ci-dessus, la Chine, le Fonds multilatéral, ses agences d'exécution et les donateurs bilatéraux n'offriront pas et n'exigeront pas de financement complémentaire dans le cadre du Fonds multilatéral pour atteindre l'objectif d'élimination totale des halons en application de l'échéancier ci-dessus et des termes de la stratégie approuvée. Cette disposition comprend, sans s'y limiter, le financement des mesures que la Chine prendra en matière de reconversion des systèmes fixes, de reconversion des équipements utilisant des halons et d'assistance technique, y compris la formation. Étant donné que la destruction des halons n'est pas prévue au Protocole, elle ne fait pas partie du programme.

#### Autres conditions

- L) Si le Comité exécutif est d'avis que ce pays prend continuellement du retard dans l'exécution des objectifs d'élimination convenus et indiqués au paragraphe A), la Chine, à la demande du Comité exécutif, convient de rembourser les fonds perçus qui dépasseraient le niveau de \$US 0,40 par kilogramme pour la production et la consommation d'ODP dont l'élimination a été vérifiée. Une demande de remboursement formulée par le Comité exécutif mettrait un terme aux obligations contractées en vertu de la présente entente.
- M) Les éléments de la présente décision ayant trait au financement ne devront pas être modifiés par des décisions futures du Comité exécutif pouvant avoir une incidence sur le financement du secteur des halons.
- N) Le Comité exécutif rappelle sa décision 22/75 et entend que cette décision et la stratégie pour le secteur des halons en Chine constituent une entente particulière avec le Gouvernement chinois. Dans le cadre de cette entente, il a été tenu compte de plusieurs facteurs qui sont spécifiques à la Chine. À cet égard, et bien que le Comité exécutif accueille favorablement cette innovation visant l'élimination de la production et de la consommation des halons en Chine, il convient que la présente entente ne crée aucun précédent particulier (y compris en ce qui a trait aux vérifications et à l'admissibilité ou l'inadmissibilité au financement pour des niveaux précis ou des postes spécifiques).

(Décision 23/11)

28. Le Président du Comité exécutif, insistant sur l'importance de la décision adoptée par le Comité concernant la stratégie du secteur des halons en Chine, a remercié les membres du Souscomité sur l'examen des projets, la Banque mondiale et le Gouvernement chinois des efforts qui ont permis de franchir cette étape importante.

#### Tableau général des questions recensées au cours de l'examen des projets

Augmentation de la capacité ODS dans les entreprises ayant reçu un financement du Fonds multilatéral

29. Le Comité exécutif <u>a pris note</u> des observations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 17 et 18).

#### Examen de la limite entre les sous-secteurs de la réfrigération commerciale et domestique

- 30. Le Comité exécutif, ayant pris note des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 19 et 20), <u>a décidé</u> de charger le Secrétariat et les agences d'exécution :
  - a) de tenir compte des débats qui se sont déroulés sur ce sujet à la douzième réunion du sous-comité et de préparer, en vue de le soumettre au Comité exécutif, un document établissant la distinction entre les sous-secteurs de la réfrigération commerciale et domestique ainsi qu'entre les applications commerciales et domestiques des compresseurs;
  - b) de convenir d'une méthodologie spécifique pour déterminer les surcoûts qui seront utilisés pour fixer les coûts admissibles en application de la décision 22/26, alinéa d) iv).

(Décision 23/12)

#### Prix des compresseurs

- 31. Le Comité exécutif, ayant pris note des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 21 et 22), <u>a décidé</u>:
  - a) de charger le Secrétariat de rédiger, avec le concours des agences d'exécution, un document sur une méthode d'établissement des prix des compresseurs en tenant compte des points de vue exprimés par les membres du sous-comité, en vue de soumettre ce document à la vingt-quatrième réunion;
  - b) de continuer à examiner les projets de compresseurs et de laisser en attente les parties des projets ayant trait aux prix des compresseurs jusqu'à l'adoption des lignes directrices sur la méthode d'établissement des prix des compresseurs.

(Décision 23/13)

### Propriété des entreprises dans les pays reclassés comme pays visés à l'Article 5

Le Comité exécutif, ayant pris note des recommandations sous-comité du 32. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 24), a décidé que les deux projets soumis pour financement qui impliquent des sociétés chinoises appartenant en partie à des entreprises de Singapour devraient être approuvés au prorata de la part de propriété locale.

(Décision 23/14)

## Projets de climatiseurs d'automobile où la seule activité est le remplissage aux CFC

sous-comité du observations a pris note des exécutif Comité 33. Le (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 26).

#### Projets de démonstration sur le bromure de méthyle

Le Comité exécutif, ayant pris note des recommandations du sous-comité 34. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 28), a noté que, vu le faible nombre de projets présentés à ce jour, il serait prématuré de tenter d'établir des procédures générales pour les projets de démonstration sur le bromure de méthyle, notamment en ce qui concerne les coûts d'honoraires et que les agences d'exécution devraient préparer d'autres projets analogues à ceux qui ont été approuvés jusqu'à présent, mais en utilisant dans la mesure du possible un plus grand nombre d'experts locaux afin de valoriser les compétences locales et de réduire les coûts...

## Lignes directrices relatives à la préparation de plans de gestion des frigorigènes (PGF)

Après avoir examiné les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets au 35. sujet des lignes directrices relatives à la préparation de plans de gestion des frigorigènes (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 30 et 31), le Comité exécutif a décidé d'approuver les lignes directrices relatives à la préparation de plans de gestion des frigorigènes sous réserve qu'une nouvelle section soit insérée avant la Section 3 - Principes et étapes pour la formulation de plans de gestion des frigorigènes :

#### «SECTION 2 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général d'un plan de gestion des frigorigènes est d'élaborer et de planifier une stratégie pour la gestion de l'utilisation et l'élimination des frigorigènes CFC vierges servant à l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation.»

(Décision 23/15)

Le Comité exécutif a noté que les lignes directrices relatives aux plans de gestion des frigorigènes s'adressaient plus particulièrement aux pays à faible volume de consommation (PFV) mais qu'elles étaient suffisamment souples pour pouvoir également servir aux plus grands pays.

37. En ce qui concerne les projets de récupération et de recyclage des frigorigènes en général, le Comité exécutif, tenant compte de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 33), <u>a décidé</u> d'amender le texte du paragraphe a) de la décision 22/23 comme suit :

«que les projets futurs de récupération et de recyclage des frigorigènes devraient être élaborés dans le cadre d'un plan de gestion des frigorigènes ou d'une stratégie équivalente du pays intéressé mais que de petits projets de démonstration visant à informer les plus grands pays pourraient également être examinés.»

(Décision 23/16)

Documents d'orientation demandés par le Comité exécutif, dont l'un devrait porter sur des projets présentés à la vingt-troisième réunion

#### Équipement de base

- 38. Le Comité exécutif, tenant compte de la recommandation du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 35), a décidé :
  - a) de reporter l'examen de la question de l'équipement de base à sa vingt-cinquième réunion, en prenant note que des consultations informelles entre membres du Sous-comité sur l'examen des projets pourraient avoir lieu d'ici là.
  - b) de charger le Secrétariat d'essayer de trouver des exemples concrets de projets dans lesquels le concept d'équipement de base a été appliqué.

(Décision 23/17)

#### Coûts liés à la sécurité des technologies à base d'hydrocarbures

- 39. Le Comité exécutif, tenant compte des recommandations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 37), <u>a décidé</u>:
  - a) que les normes de sécurité devraient être conformes aux normes internationales lorsque celles-ci sont supérieures aux normes du pays concerné. L'application pratique des normes établies doit être fondée sur les normes de l'industrie et les pratiques en vigueur dans les pays d'Europe.
  - b) que les projets devraient être préparés et examinés en fonction de ce principe.

    (Décision 23/18)

#### Projets de lignes directrices sur les seuils de coût-efficacité dans le secteur du tabac

40. Le Comité exécutif, ayant pris note des observations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 38 et 39), ainsi que des opinions exprimées au cours des débats, <u>a décidé</u> de charger le Sous-comité sur l'examen des projets d'examiner de nouveau, au cours de l'année 1999, les lignes directrices pour l'ensemble du secteur du tabac afin de déterminer si la situation actuelle en ce qui concerne les seuils de coût-efficacité peut donner lieu à un complément d'étude dans ce secteur.

(Décision 23/19)

## Projets et activités recommandés pour approbation globale à la vingt-troisième réunion du Comité exécutif

- 41. Le Comité exécutif, ayant noté les observations du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 41), ainsi que les renseignements et les opinions émises dans le cours des débats, <u>a approuvé</u> le financement des projets et des activités figurant sur la liste de l'Annexe VI au présent rapport, sous réserve des conditions énoncées par le Secrétariat dans ses recommandations apparaissant sur les fiches d'évaluation des projets, et sous réserve également des conditions ci-après visant des projets particuliers:
  - a) Bahamas: Application d'un plan de gestion des frigorigènes : Exécution d'un programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes (PNUD). Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de l'exécution, et que le projet avait été élaboré après concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.
  - b) Chine: Élimination des ODS utilisés sur les lignes de montage de la fabrique d'écrans couleur située à Irico (Caihong) (PNUD). Il a été convenu que ce projet était admissible aux fins d'approbation mais que, compte tenu des sommes importantes qui seraient engagées sur une période de quatre ans et la préférence du comité exécutif pour attribuer ces fonds à des projets qui contribueront directement à respecter l'échéance de 1999, ce projet ne devrait pas être examiné pour financement avant 1999 et au plus tard à la deuxième réunion que le comité exécutif tiendra cette année-là.
- 42. Le Comité exécutif, ayant noté la recommandation du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 42), a décidé :
  - a) de charger le Secrétariat du Fonds d'élaborer un document d'analyse avec des chiffres sur le nombre de projets présentés pour financement qui utilisent des technologies à base de HCFC pour déterminer si, dans des secteurs précis, plus particulièrement dans le secteur de la mousse, il y avait une tendance à utiliser davantage ou moins de HCFC;

- b) de charger le Secrétariat d'intégrer les éléments ci-après dans les fiches d'évaluation du projet et, en ce qui concerne le point i) ci-dessous, de les intégrer dans la liste de projets et activités présentée au Comité pour approbation:
  - i) renseignements relatifs à la technologie de reconversion devant être utilisée;
  - ii) explication complète des raisons ayant mené au choix de la technologie à base de HCFC, si cette technologie est utilisée et dans la mesure du possible,
  - iii) indication de la période pendant laquelle l'entreprise compte utiliser une technologie de transition à base de HCFC.

(Décision 23/20)

- 43. Le représentant de Greenpeace International a exprimé de sérieuses préoccupations à propos du nombre élevé de projets soumis par les agences d'exécution pour approbation par le Comité exécutif qui font appel aux HCFC comme substances de remplacement des CFC. Il a rappelé que l'Article 2 f) du Protocole de Montréal reconnaît les dangers que présentent les HCFC pour la couche d'ozone. Il estimait inconcevable qu'aucun des projets présentés ne proposait de solutions de rechange acceptables pour les HCFC et que les raisons justifiant leur utilisation étaient insuffisantes. De plus, il a dit que les consultants n'expliquaient pas toujours toutes les solutions de remplacement existantes. Il estimait que, à mesure que l'échéance de 1999 approchait, les agences d'exécution se sentaient de plus en plus contraintes de proposer un plus grand nombre de projets pour approbation et que, dans bien des cas, des technologies non durables à base de HCFC présentaient la solution la plus facile dans le processus de préparation des projets.
- 44. La représentante de la Banque mondiale a dit que les consultants dont les services avaient été retenus par son agence pour conseiller les sociétés sur la préparation de projets avaient effectivement essayé de leur fournir tous les renseignements possibles sur l'éventail des technologies de remplacement disponibles. En ce qui concerne l'utilisation grandissante de technologies de remplacement à base d'hydrocarbures, elle était d'avis que le nombre actuel de tonnes d'ODP éliminées était satisfaisant.
- 45. Le Comité exécutif, ayant noté les observations du Secrétariat sur le fait que les propositions de projets doivent fournir l'information la plus pertinente possible sur la contribution des projets à l'échéance de 1999 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 43), a décidé:
  - de souligner qu'il importe au plus haut point que les agences d'exécution assument la responsabilité de l'exactitude des renseignements fournis dans les propositions de projet présentées pour financement;

- b) de réitérer que les propositions de renouvellement de projets de renforcement des institutions devraient présenter un historique des réalisations du Bureau de l'ozone depuis sa création, ainsi qu'un plan pour ses activités futures, et que les demandes de renouvellement devraient être soumises au Comité exécutif pour examen;
- c) de renforcer la nécessité de se conformer à la décision 22/63 relative aux conditions d'approbation des projets comportant un financement de contrepartie.

  (Décision 23/21)

#### Projets à examiner individuellement

<u>Liban : Demande bilatérale : Reconversion d'installations industrielles de réfrigération au Liban - Élimination totale du secteur (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/18)</u>

- 46. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1., paragraphes 45 et 46), a décidé:
  - a) d'approuver le projet, à un niveau inférieur de financement satisfaisant aux critères de la décision 19/32 sur les projets parapluies en phase finale étant entendu que la France et le Liban pourraient tout de même exécuter le projet au niveau admissible.
  - b) de se pencher, lors d'une réunion ultérieure, sur les mesures à prendre au sujet de la décision 19/32 qui avait été adoptée pour une période d'essai de dix-huit mois, cette période étant maintenant expirée.

(Décision 23/22)

#### Cameroun: Élimination du CFC-11 à Sonopol (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/26)

#### Cameroun: Élimination du CFC-11 à Scimpos (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/26)

47. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 47), <u>a décidé</u> d'approuver les deux projets cidessus à condition que l'ONUDI soit en mesure de certifier la consommation d'ODS des entreprises et que ces entreprises se soient reconverties à l'utilisation des CFC avant le 25 juillet 1995.

(Décision 23/23)

#### Quatorze projets de mousse de polyuréthane souple utilisant la technologie LCD

48. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 48), <u>a décidé:</u>

- a) d'approuver les quatorze projets;
- b) de stipuler qu'aucun autre projet utilisant la technologie LCD ne soit présenté pour approbation avant que le Comité exécutif n'ait approuvé les lignes directrices applicables.

(Décision 23/24)

Chine: Élimination des ODS (CFC-113) utilisés sur la chaîne de production à Fujian Putian Vikay Electronics Co. Ltd. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27 et Corr.1)

49. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP)OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 49) <u>a décidé</u> d'approuver le projet pour financement au niveau correspondant à 70% de propriété locale.

(Décision 23/25)

Chine: Reconversion de la fabrication de réfrigérateurs pour utiliser le HFC-134a comme frigorigène et le cyclopentane comme agent de gonflage des mousses à Henan Xinfei Electric Co. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

50. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 50), a décidé d'approuver le financement du projet sur la base de coûts prenant en compte le niveau accru de production utilisant une mousse réduite de 50% en CFC et d'un financement ne concernant que la composante de propriété locale.

(Décision 23/26)

Chine: Révision des normes techniques pour les produits sans ODS à Hefei General Machinery Research Institute (GMRI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

Chine: Octroi de licences et contrôle de la qualité à Hefei General Machinery Research Institute (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

Chine: Reconversion du matériel d'essai à GMRI Hefei (UNEP/OzL.Pro/23/27)

Chine: Transfert de technologies et appui aux projets d'élimination de CFC dans le secteur de la réfrigération industrielle et commerciale à Hefei General Machinery Research Institute (HGMRI) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

51. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 51) <u>a décidé</u> d'approuver les quatre projets cidessus à un niveau total combiné de \$US 692 400, dont \$US 422 400 pour l'équipement de mesure optique.

(Décision 23/27)

Chine: Reconversion au HFC-134a de la fabrication de condenseurs de MAC à base de CFC-12 à Hubei Jingsha Electric Group (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

Chine: Reconversion au HFC-134a de la chaîne d'assemblage de compresseurs et de machinerie à base de CFC-12 à Mudanjiang Automotive Air Conditioning Factory (MDAFC) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/27)

Chine: Reconversion au HFC-134a de la chaîne d'assemblage de compresseurs à base de CFC-12 à Huada Zexel Automotive Air Conditioning Ltd (UNEP/OzL Pro/ExCom/23/27)

- 52. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 52), a décidé:
  - a) de différer toute décision au sujet des trois projets ci-dessus;
  - d'inviter la Banque mondiale, le Secrétariat et la Chine à réexaminer ces projets en tenant compte de la Décision 17/6 et des opinions exprimées au cours de la douzième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets en vue de soumettre à nouveau ces projets à la vingt-quatrième réunion.

(Décision 23/28)

Guyana: Élimination d'ODS à Guyana Refrigerator Ltd, Guyana (GRL) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/31 et Corr.1)

53. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 54), <u>a décidé</u> d'approuver le projet ci-dessous. (Décision 23/29)

<u>Iran: Élimination d'ODS à Iran Compressor Manufacturing Company (ICMC) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/34 et Corr.1)</u>

54. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 55), a pris acte de la recommandation du sous comité de renvoyer l'examen du projet à la vingt-quatrième réunion du Comité exécutif.

Thaïlande: Programme de remplacement des appareils de refroidissement afin de réduire l'usage du CFC-11 et du CFC-12 dans le service de maintenance de l'Electricity Generating Authority of Thaïland (EGAT) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/46 et Corr.1)

55. Le Comité exécutif, ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 56 et 57), a fait remarquer que les questions de cette importance devraient être abordées en examinant d'abord les politiques, et <u>a décidé</u>:

- a) de charger la Banque mondiale d'étudier comment un financement novateur pourrait être appliqué à ce projet et à des projets semblables;
- b) que tout projet du même type devrait être examiné dans le cadre de la note sur les prêts à conditions de faveur que la Banque mondiale est en train de rédiger.

(Décision 23/30)

Turquie: Reconversion des agents de gonflage de mousse sans CFC pour la production de panneaux isolants en polyuréthane (PU), de mousse pour vaporisation in situ et de mousse à un composant à Izopoli Yapi Elemantari Taahhuet Sanayii ve Ticaret Ltd. Sti (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/49 et Corr.1)

Comité de l'examen du sous-comité 56. Le exécutif, ayant pris note (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 58 et 59) a décidé de demander à l'agence d'exécution de poursuivre son enquête pour vérifier l'étendue des dommages causés par l'incendie et le remboursement obtenu de l'assurance et de ne soumettre à nouveau le projet que si elle pouvait établir les conditions nécessaires pour déterminer les surcoûts admissibles et confirmer qu'aucune capacité additionnelle en CFC n'avait été ajoutée après juillet 1995.

(Décision 23/31)

#### Projets restant en suspens

57. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 60 et 61), le Comité exécutif <u>a noté</u> sa recommandation de différer l'examen des projets de manière à permettre de résoudre les questions techniques.

#### Programmes de travail et amendement de programmes de travail

#### ONUDI 1998 (Avance sur le programme de travail)

- 58. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 62 et 63), le Comité exécutif <u>a décidé</u>:
  - a) d'approuver la demande d'avance de l'ONUDI au titre de son programme de travail de 1998, pour les sommes de \$US-190 000 et de \$US 24 700 pour honoraires d'agence;
  - b) de charger l'ONUDI, à la lumière de l'observation du sous-comité concernant une possibilité de chevauchement entre certains projets dont l'exécution est entreprise par l'ONUDI et d'autres projets entrepris par le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale, de différer le décaissement de fonds pour ces projets jusqu'à ce que la possibilité de chevauchement soit éliminée.

(Décision 23/32)

#### PNUD et Banque mondiale

- 59. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 64-67), le Comité exécutif <u>a décidé</u>:
  - a) d'approuver les amendements du programme de travail du PNUD pour 1997;
  - b) de mettre à la disposition du PNUD et de la Banque mondiale un montant équivalant à 20% des fonds indiqués dans leurs projets de plans d'activités pour 1998 aux fins de préparation de projets, comme avance au titre de leur programme de travail de 1998 :
  - c) de noter l'importance que le sous-comité accorde à une coordination étroite entre les agences d'exécution au cours des stades de préparation, afin d'éviter les chevauchements.

(Décision 23/33)

#### **PNUE**

60. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphes 68 et 69), le Comité exécutif <u>a décidé</u> d'approuver le programme de travail du PNUE pour 1998.

(Décision 23/34)

#### Affectation des ressources

- 61. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 70), et notamment du fait que les ressources du Fonds actuellement disponibles, s'élèvent à \$US 62 millions et que les approbations de projets et activités dont le financement est recommandé par le sous-comité s'élèvent à quelque \$US 100 millions, le Comité exécutif <u>a</u> <u>décidé</u>:
  - a) d'utiliser les fonds actuellement disponibles pour financer en premier les projets dont le rapport coût-efficacité est le plus élevé;
  - b) d'inviter le Secrétariat du Fonds à charger le Trésorier d'effectuer le virement des montants aux projets restants aussitôt que le solde sera disponible.

(Décision 23/35)

#### Report des parts affectées aux agences d'exécution pour 1997

62. Ayant pris note de l'examen du sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10/Add.1, paragraphe 71), le Comité exécutif <u>a décidé</u> d'autoriser les agences d'exécution à présenter à la vingt-quatrième réunion des propositions de projets découlant de leurs plans d'activités pour 1997, avec des demandes de financement équivalant à la portion non utilisée des parts qui leur sont affectées pour l'année 1997.

(Décision 23/36)

#### **Questions diverses**

- référant document 63. représentante de la Banque mondiale. se au La UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/10, paragraphe 16, a rappelé qu'à la onzième réunion du sous-comité, la Banque mondiale avait été chargée d'effectuer un complément de travail sur un document qu'elle avait préparé sur des lignes directrices pour les projets de conversion dans le sous-secteur de la réfrigération commerciale, et de présenter le document révisé à la douzième réunion. La Banque mondiale s'était conformée aux instructions, mais le document était arrivé trop tard pour être examiné à la douzième réunion.
- 64. Le Comité exécutif <u>a décidé</u> que le document révisé serait examiné à la treizième réunion du sous-comité.

(Décision 23/37)

## POINT 6 <u>bis</u> DE L'ORDRE DU JOUR: PROJETS DE PLANS D'ACTIVITÉS POUR 1998

65. Le Comité exécutif a délibéré de la procédure de traitement des plans d'activités, car certaines préoccupations avaient été exprimées quant à savoir si ce sujet était de la compétence du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, ou de celle du Sous-comité sur l'examen des projets, et s'il y avait lieu de prévoir la tenue d'un débat de fond au sein du Comité exécutif.

#### 66. Le Comité exécutif <u>a décidé</u>:

- a) que le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances examinera les projets et les versions définitives des plans d'activités des agences d'exécution et fera des recommandations au Comité exécutif à leur sujet;
- b) que le Comité exécutif devrait prendre des décisions finales sur les plans d'activités en tenant compte de ces recommandations ou de toute autre recommandation qui pourrait lui être soumise par des membres du comité;

- c) qu'afin d'aider le Comité exécutif, le Secrétariat devrait annexer les mandats des deux sous-comités aux documents envoyés aux membres du comité;
- d) à la lumière de l'expérience acquise, le Comité exécutif devrait déterminer si la procédure ci-dessus est satisfaisante.

(Décision 23/38)

#### Priorités

- 67. Ayant pris note de l'examen du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphes 30-32), le Comité exécutif <u>a décidé</u>:
  - a) de demander aux agences d'exécution d'être plus explicites sur la façon dont les projets aideraient les pays à respecter l'échéance;
  - de demander aux agences d'exécution de réexaminer l'affectation des ressources dans leurs plans d'activités révisés devant être soumis à la première réunion du sous-comité en 1998.

(Décision 23/39)

#### Projets conjecturels

68. Ayant pris note de l'examen du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 33), le Comité exécutif <u>a décidé</u> de demander aux agences d'exécution de fournir plus de détails sur les propositions de projets conjecturels.

(Décision 23/40)

#### Cofinancement

- 69. Prenant note des observations et de la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 34), le Comité exécutif <u>a décidé</u>:
  - a) de charger le Secrétariat d'étudier les modalités d'un cofinancement avec les agences d'exécution;
  - b) de poursuivre l'examen de cette question à une réunion ultérieure.

(Décision 23/41)

#### Coordination

- 70. Ayant pris acte de l'opinion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur cette question (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 35), le Comité exécutif <u>a décidé</u>:
  - a) de demander aux agences d'exécution de coopérer plus étroitement à l'élaboration de leurs programmes de travail;
  - b) de charger le Secrétariat de faciliter la coordination entre les agences d'exécution en vue d'éviter le doublement des efforts et d'assurer l'adoption d'une démarche commune pour atteindre les objectifs.

(Décision 23/42)

#### Présentation et délais

- 71. Ayant pris note des observations formulées par le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur cette question (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 36), le Comité exécutif<u>a décidé</u>:
  - de demander aux agences d'exécution d'inclure dans leurs plans d'activités des renseignements sur les activités en cours en plus des renseignements sur les nouveaux projets;
  - b) d'inviter instamment les agences d'exécution à respecter le délai limite de huit semaines pour la présentation des plans d'activités.

(Décision 23/43)

#### Bromure de méthyle

- 72. Ayant pris note des observations et de la recommandation Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/4/Add.1, paragraphe 37), le Comité exécutif a décidé :
  - a) de charger le Secrétariat de convoquer une réunion des agences d'exécution et des donateurs bilatéraux intéressés, avec la participation du Comité des choix techniques pour le bromure de méthyle et des organisations non gouvernementales intéressées, en vue d'élaborer une stratégie et des lignes directrices relatives à des projets d'investissement dans le secteur du bromure de méthyle;
  - b) que, sachant que des lignes directrices relatives à ces projets existent déjà, les projets de démonstration devraient aller de l'avant;

c) d'inviter instamment les agences d'exécution à faire tous les efforts possibles pour présenter en 1998, sur la base des résultats obtenus au titre du point a) ci-dessus, des projets d'investissement bien étudiés dans le secteur du bromure de méthyle.

(Décision 23/44)

#### Affectation des fonds

- 73. Le Comité exécutif a abordé la question de l'affectation des fonds pour des projets ne comportant pas d'investissement, et il <u>a décidé</u>:
  - a) de charger le Secrétariat de travailler de concert avec les agences d'exécution pour affecter à d'autres catégories certains éléments de la catégorie de projets ne comportant pas d'investissement afin d'accorder plus de place à cette catégorie;
  - b) de charger le Secrétariat de fixer séparément un montant précis pour les projets de renforcement des institutions dans la catégorie des projets ne comportant pas d'investissement

(Décision 23/45)

#### POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : PROGRAMMES DE PAYS :

- a) République fédérale islamique des Comores
- b) Géorgie
- c) Guyana
- 74. Le représentant du PNUE/IE a présenté les propositions concernant les programmes de pays de la République islamique des Comores (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/56), de la Géorgie (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/57) et de la Guyana (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/58), en faisant observer que ces trois pays étaient des PFV et qu'ils réaliseraient l'élimination totale en avance sur leurs obligations au titre du Protocole. Les trois pays en question sollicitaient des projets de renforcement des institutions.

#### 75. Le Comité exécutif a décidé :

- a) d'approuver les programmes de pays de la République islamique des Comores, de la Géorgie et de la Guyana, en faisant observer que cela ne signifiait pas pour autant qu'il approuvait les projets recensés dans ces programmes ni leurs niveaux de financement;
- d'inviter les Gouvernements de la République islamique des Comores, de la Géorgie et de la Guyana à présenter chaque année au Comité exécutif des rapports sur les progrès accomplis dans l'exécution de leurs programmes de pays, en application de la décision du Comité exécutif sur l'exécution des programmes de

pays (UNEP/OzL.Pro/ExCom/10/40, paragraphe 135). En utilisant la forme de présentation approuvée, le rapport initial, couvrant la période du 15 novembre 1997 au 31 décembre 1998, devrait être soumis au Secrétariat du Fonds au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 1999.

(Décision 23/46)

#### d) Nigéria

- 76. Le représentant de la Banque mondiale a présenté un rapport d'avancement sur la situation du programme de pays du Nigéria (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/59). Le Secrétariat du Fonds avait reçu le projet de programme de pays en octobre 1997 et un atelier était en cours à Washington pour mettre à l'épreuve et améliorer les hypothèses qui sous-tendent le programme. À l'issue de cet exercice, on espérait soumettre le projet définitif d'ici à la fin de l'année.
- 77. Le Comité exécutif, prenant note du rapport sur la situation du programme de pays, <u>a</u> <u>décidé</u> que les activités déjà approuvées pouvaient aller de l'avant mais qu'aucun nouveau projet ne devrait être soumis avant que le programme de pays du Nigéria n'ait été approuvé.

(Décision 23/47)

#### e) Actualisation de programmes de pays

- 78. Le représentant du Secrétariat a présenté les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/60 et Add. 1.
- 79. En réponse à une question sur l'augmentation de la consommation d'ODS au Togo, qui est passée d'une tonne à 34 tonnes, le représentant du PNUE a expliqué que la première étude, effectuée au moment où le pays se trouvait dans une situation instable, avait donné le premier montant, tandis qu'une deuxième étude, réalisée alors que le pays avait retrouvé une stabilité politique et économique, avait donné le montant de consommation plus élevé.
- 80. Le Comité exécutif <u>a pris note</u> des programmes de pays du Cameroun et du Togo, qui figurent dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/60 et Add. 1

#### POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS EN SUSPENS DEPUIS LA VINGT-DEUXIÈME RÉUNION

81. Le Comité exécutif était saisi du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/61 présentant deux points qu'il était convenu d'examiner à la présente réunion, ainsi que les décisions pertinentes.

- a) Lignes directrices sur l'identification des besoins en formation et la coordination des activités dans ce domaine (Décision 22/71)
- 82. Le représentant du PNUE/IE a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/22/74, qui avait été rédigé en application de la décision 21/40 et qui contenait un projet de lignes directrices divisé en deux parties: Partie I «Identification des besoins en formation» et Partie II «Coordination des activités de formation». Il a invité le Comité à approuver les lignes directrices et à autoriser le PNUE/IE à les mettre en application.
- 83. Après un bref échange de vues, le Président a invité le PNUE/IE à consulter les représentants de l'Australie, du Costa Rica et des États-Unis d'Amérique, sur les diverses questions qui avaient été soulevées, en vue de présenter ultérieurement à la réunion un projet révisé des lignes directrices.
- 84. Le représentant du PNUE/IE a ensuite présenté un texte révisé sur les lignes directrices pour examen par le Comité exécutif. Conformément au souhait du Comité exécutif, ce texte révisé du projet de lignes directrices avait été élaboré en consultation avec les représentants de l'Australie, du Costa Rica et des États-Unis d'Amérique.
- 85. Le Comité exécutif <u>a décidé</u>:
  - a) de prendre note des lignes directrices sur l'identification des besoins en formation et la coordination des activités figurant dans la note UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/Inf.4;
  - b) d'autoriser le PNUE/IE à les mettre en application.

(Décision 23/48)

- b) Mesures visant à améliorer le fonctionnement du mécanisme de financement (Décisions 21/38 et 22/73)
- 86. Au cours d'un bref échange de vues, il a été indiqué qu'un certain nombre de questions à l'étude avaient été abordées de plusieurs façons, ou étaient en voie de l'être, mais que plusieurs questions importantes restaient néanmoins en suspens, par exemple l'étude sur le financement à des conditions de faveur que la Société financière internationale devait entreprendre pour le compte de la Banque mondiale (Décision 21/39).

#### 87. Le Comité exécutif a décidé :

 a) d'examiner à nouveau la question lors d'une réunion ultérieure, à temps pour soumettre un rapport à la dixième réunion des Parties; b) d'inviter la Banque mondiale à présenter l'étude sur le financement à des conditions de faveur lors de la vingt-quatrième réunion.

(Décision 23/49)

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU SOUS-GROUPE DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE SECTEUR DE LA PRODUCTION

- 88. Le Comité exécutif <u>a pris note</u> du rapport présenté par le facilitateur du Sous-groupe sur le secteur de la production au sujet de sa réunion qui s'est tenue à Montréal le 18 septembre 1997 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/62).
- 89. Au nom du sous-groupe, M. A. Agarwal (Inde) a rendu compte de la réunion informelle de planification que le sous-groupe a tenue le 12 novembre 1997. Sur la base de ce compte rendu, le Comité exécutif <u>a décidé</u>:
  - a) que le Sous-groupe sur le secteur de la production sera reconstitué avec des membres provenant du prochain Comité exécutif;
  - b) que la prochaine réunion du sous-groupe se tiendra à Washington du 17 au 19 février 1998 :
  - c) de charger le sous-groupe de poursuivre ses travaux et de rendre compte des résultats de sa réunion de février 1998 à la prochaine réunion du Comité exécutif;
  - d) d'accepter l'offre du représentant des États-Unis d'Amérique qui propose de tenir la prochaine réunion à Washington;
  - e) de prévoir un poste supplémentaire de \$US 30 000 dans le budget du Secrétariat pour la réunion du sous-groupe en février 1998 et pour une autre réunion éventuelle après mars 1998.

(Décision 23/50)

## POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : CRITÈRES RÉGISSANT LA PRÉPARATION DES PROJETS

90. Le Secrétariat a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/63, qui était rédigé en réponse à la demande du Comité exécutif (Décision 21/15) chargeant le Secrétariat d'élaborer des critères devant servir de base à la préparation de futures propositions de projets.

- 91. Après un échange de vues sur les critères proposés, le Comité exécutif a décidé :
  - a) que toutes les demandes de préparation de projets devraient:
    - i) aider les pays à respecter leurs obligations aux termes du protocole de Montréal, en commençant par l'obligation relative à l'échéance de 1999 quant au gel de la consommation des CFC;
    - ii) se fonder sur des consultations antérieures et une coordination étroite avec le bureau de l'ozone responsable. Les bureaux de l'ozone devraient tenir compte de leur stratégie nationale au moment de recommander des préparations de projets;
    - iii) être compatibles avec les priorités en matière de planification des activités (par exemple: décision 22/11).
  - b) que les pays à faible volume de consommation d'ODS qui n'ont pas déjà reçu de financement du Fonds multilatéral devraient recevoir un financement;
  - c) que les demandes de préparation de projets devraient indiquer le(s) secteur(s) visé(s) (par exemple: aérosols, mousse, produits de fumigation (bromure de méthyle), halons, production, secteurs multiples, réfrigération, divers ou solvants);
  - d) que les demandes de préparation de projets devraient être examinées cas par cas si:
    - i) la demande concerne la préparation d'un projet pour des pays où les projets approuvés ont déjà éliminé plus de 80% de la consommation d'ODS selon les dernières données disponibles;
    - ii) la demande provient d'agences dont le taux de décaissement est peu élevé (en ce qui a trait à des projets approuvés un an et demi avant la demande) dans le pays pour lequel la demande est faite;
  - e) qu'au moment d'approuver une demande de préparation de projet, le Comité exécutif devrait tenir compte d'éventuels obstacles d'ordre réglementaire qui pourraient empêcher l'exécution du projet.

(Décision 23/51)

#### POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR: PRIX DES PRODUITS CHIMIQUES

- 92. Ayant examiné une note (UNEP/OzL.Pro/EcCom/23/64) rédigée conjointement par le Secrétariat et les agences d'exécution en application de la décision 22/25 et décrivant une procédure et une méthodologie pour déterminer les prix des produits chimiques aux fins du calcul des surcoûts d'exploitation, le Comité exécutif <u>a décidé</u>:
  - a) d'approuver le document, modifié par l'insertion des mots «et à l'Article 5» après «à l'Article 2», au paragraphe 13;
  - b) d'examiner lors d'une réunion ultérieure une méthodologie simplifiée qui sera élaborée par le représentant de l'Inde.

(Décision 23/52)

## POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : COÛTS ADMINISTRATIFS DES AGENCES D'EXÉCUTION (RAPPORT DE SITUATION)

93. Après avoir examiné un rapport de situation (UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/65) sur l'avancement du travail d'un consultant et, notamment, sur le fait que le mémorandum de travail qui avait été rédigé s'éloignait manifestement du mandat de l'étude, le Comité exécutif <u>a décidé</u> de demander au consultant de rédiger son rapport à temps pour la vingt-quatrième réunion.

(Décision 23/53)

## POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU GROUPE DE CONTACT DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LES PME

- 94. Le Comité exécutif a décidé:
  - a) de prendre note du rapport du groupe de contact sur les PME présenté par son Président, M. M.A. Gonzalez (Costa Rica);
  - b) de charger le Secrétariat de fournir les renseignements ci-dessous aux membres du groupe d'ici à la fin 1997:
    - Une ventilation par secteur de l'inventaire des projets approuvés des PME ayant déjà reçu un financement, présentant des renseignements sur les coûts, le rapport coût-efficacité et l'élimination des ODS en utilisant les définitions des PME figurant dans la note PNUD/PNUE (UNEP/OzL.Pro/ExCom/19/54).

- les études et enquêtes nationales sur les PME mises à la disposition du Secrétariat (en prenant note que le Mexique s'est engagé à envoyer son enquête nationale sur les PME dès qu'elle sera terminée en janvier 1998 et que la Chine s'est engagée à envoyer son rapport sur les PME au Secrétariat pour être distribué aux membres du groupe).
- les rapports d'achèvement de projets et des rapports détaillés d'avancement des projets en cours que les agences d'exécution auront été rédigés sur les projets de PME approuvés. En conséquence, les agences d'exécution sont priées de présenter ces informations au Secrétariat au plus tard le 4 décembre 1997.
- d'encourager les membres du groupe de contact qui ne l'auraient pas encore fait à soumettre au Secrétariat leurs perspectives nationales sur les problèmes et les démarches relatives à l'élimination des ODS par les PME;
- d) de prendre note que le projet de proposition du groupe de contact serait présenté au Comité exécutif à sa première réunion de 1998.

(Décision 23/54)

#### POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS DIVERSES

#### Soumission de projets provenant des plans d'activités de 1998

95. Le Secrétariat a confirmé l'interprétation d'un représentant, à savoir que les projets provenant des plans d'activité de 1998 pourraient être soumis à la première réunion du Comité exécutif de 1998. Il a ajouté toutefois qu'il n'y aurait pas suffisamment de ressources disponibles pour être engagées dans de nouveaux projets à la vingt-quatrième réunion.

#### Agents de transformation

96. Le Comité exécutif <u>a décidé</u> que toutes les questions liées à l'examen de projets portant sur l'utilisation d'ODS comme agents de transformation devraient être examinées à la vingt-quatrième réunion.

(Décision 23/55)

#### Rapport du groupe informel sur les transferts de technologies

97. Le Comité exécutif <u>a pris note</u> du rapport du facilitateur du groupe informel institué par la réunion des Parties pour s'occuper de la question des transferts de technologies. Ce groupe avait rencontré et examiné différentes questions et avait étudié les renseignements reçus des Parties. Il était convenu que les délibérations devraient se poursuivre et qu'une nouvelle réunion du groupe se tiendrait le 22 mars 1998, immédiatement avant la vingt-quatrième réunion du Comité exécutif.

#### Calendrier des réunions et programme de travail du Comité exécutif pour 1998

98. Le Comité exécutif <u>a décidé</u> d'adopter son calendrier des réunions et son programme de travail pour 1998, qui figurent ci-dessous et qui prennent en compte la projection de la charge de travail de 1998, les dates respectives d'autres événements connexes importants comme la dix-septième réunion du Groupe de travail à composition non limitée (6-10 juillet 1998) et la dixième réunion des Parties (prévue provisoirement pour la période du 17 au 27 novembre 1998):

Réunion No.	Date	Laps de temps depuis la réunion précédente	Travail à effectuer dans ce laps de temps	Ordre du jour
24 <sup>e</sup> réunion	23-27 mars 1998	4 mois	Réviser les plans d'activités et les programmes de travail pour 1998. Achever les projets des plans d'activités de 1997 qui restent en suspens. Préparer des documents d'orientation.	Approuver les plans d'activités et les programmes de travail révisés pour 1998. Approuver les projets résiduels des plans d'activités de 1997. Approuver les documents d'orientation. Examiner le financement des projets concernant des agents de transformation.
25 <sup>e</sup> réunion	27-31 juillet 1998	4 mois	Préparer les projets, les documents d'orientation, les rapports d'avancement, l'évaluation des plans d'activités de 1997, la situation en matière d'élimination à l'échelle nationale	Approuver les projets et les documents d'orientation. Examiner les rapports d'avancement, l'évaluation des plans d'activités de 1997 et la situation en matière d'élimination à l'échelle nationale.
26 <sup>e</sup> réunion	9-13 novembre 1998*	4 mois	Préparer les projets, les documents d'orientation, les projets de plans d'activités et les éléments nécessaires des programmes de travail pour 1999.	Approuver les projets, les documents d'orientation, les projets de plans d'activités et les éléments nécessaires et non controversés des programmes de travail pour 1999.

 Cette réunion aura lieu en même temps que la dixième réunion des Parties, au Caire (Égypte).

(Décision 23/56)

#### Composition des sous-comités pour 1998

99. Le Président a annoncé que, pour 1998, la composition des sous-comités serait la suivante :

#### Sous-comité sur l'examen des projets

Pays visés à l'Article 5 : Burkina Faso, Inde, (Président) et Pérou Pays non visés à l'Article 5 : États-Unis d'Amérique, Italie et Suisse

#### Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances

Pays visés à l'Article 5 : Costa Rica, Jordanie et Zimbabwe (Président) Pays non visés à l'Article 5 : Belgique, Canada et Japon

#### Sous-groupe sur le secteur de la production

Pays visés à l'Article 5 : Chine, Costa Rica et Inde Pays non visés à l'Article 5 : Canada (facilitateur), Italie et États-Unis d'Amérique

#### Déclaration du Président de la réunion des Parties

100. Le Président de la réunion des Parties, M. Won-Hwa Park (République de Corée), s'est dit très heureux d'avoir participé à la réunion du Comité exécutif, dont les délibérations ont démontré à quel point le Protocole constituait un modèle de coopération internationale. Il s'est dit impatient de reprendre contact avec les participants au cours de l'année à venir.

#### POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU RAPPORT

101. À sa séance de clôture, le 14 novembre 1997, le Comité exécutif a adopté le présent rapport au vu du projet de rapport publié sous la cote UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/L.1, étant entendu que le Secrétariat serait chargé de finaliser le rapport sur les points de l'ordre du jour laissés en suspens.

#### POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA RÉUNION

102. Après l'échange habituel de paroles de courtoisie, le Président a déclaré la réunion close le vendredi 14 novembre 1997 à 13 heures.

#### ANNEXE I

## État du Fonds au 12 novembre 1997 en \$ US

cii \$ OS	···	
REVENUS		
Contributions reçues		
- Paiements en espèces et billets à ordre encaissés		555,786,607
- Billets à ordre en main		91,462,296
Coopération bilatérale		17,840,574
Intérêts créditeurs		41,126,863
Revenus divers		3,333,905
TOTAL DES REVENUS		709,550,245
AFFECTATIONS ET PROVISIONS		
PNUD	178,687,744	
PNUE	27,076,855	
ONUDI	125,611,009	
Banque mondiale	273,628,816	
Total des affectations aux agences d'exécution		605,004,424
Coûts du Secrétariat et du Comité exécutif (1991-1998)  comprennent les fonds prévus pour les contrats du j  jusqu'en 1998	personnel	18,106,852
Activités de surveillance et d'évaluation approuvées		361,000
à la 22ème réunion du Comité exécutif		- !
Coopération bilatérale		17,840,574
Provision pour baisses de valeur des billets à ordre dans de nouveaux projets bilatéraux	le cadre	5,576,286
SOLDE DISPONIBLE POUR DE NOUVELLES AFFECTATIONS	s	62,661,109
······································		

<sup>\*</sup> Ajusté pour inclure \$US 100 000 pour le poste de surveillance et d'évaluation au Secrétariat du Fonds comme l'indique l'annexe V au présent rapport.

#### Fonds en dépôt pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal Sommaire des États de contributions et autres revenus 1991 - 1997

Au 12 novembre 1997

			1000	4004	1995	1996	1997	TOTAL
DESCRIPTION	1991 (\$ US)	1992 (\$ US)	1993 (\$ US)	1994 (\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)
					142,404,091	147,905,193	157,076,159	825,045,014
Contributions promises	53,308,224	72,797,293	108,923,724	142,630,330			28,730,100	555,786,607
Versements en espèces	46,350,898	61,817,895	97,700,638	122,194,811	106,801,780	92,190,484		
Assistance bilatérale	480,000	1,726,772	2,282,736	4,874,062	5,568,635	2,010,661	897,708	17,840,574
Billets à ordre	0	0	0	1,459,452	18,199,945	31,414,439	40,388,460	91,462,296
	46,830,898	63,544,667	99,983,374	128,528,325	130,570,361	125,615,584	70,016,268	665,089,477
Total des versements	40,030,090	03,544,667	0	0	0	8,098,267	0	8,098,267
Contributions contestées	0			44.400.005	11,833,730	14,191,342	87,059,891	151,857,270
Arriérés de contributions	6,477,326	9,252,626	8,940,350	14,102,005				
% Versement/Engagement	87.85%	87.29%	91.79%	90.11%	91.69%	84.93%	44.57%	80.61%
,, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,								
	540,614	1,757,933	3,025,097	5,701,779	11,211,677	11,606,895	7,282,868	41,126,863
Intérêts créditeurs		522,219	216,520	651,433	428,554	263,321	548,524	3,333,905
Revenus divers	703,334	322,213	210,020					-
		CE 004 040	102 224 001	134,881,537	142,210,592	137,485,800	77,847,660	709,550,245
TOTAL DES REVENUS	48,074,846	65,824,819	103,224,991	134,001,337	142,210,072	20., .00,000	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Montant cumulatifs	1991 - 1993	1994 - 1996	1991 - 1996
	235,029,241	432,939,614	667,968,855
Total des engagements  Total des versements	210,358,939	384,125,418	595,073,209
%age du total des engagements	89.50%	88.72%	89.09%
Total des revenus	217,124,656	413,989,077	631,702,585
Total des arriérés de contributions	24,670,302	48,814,196	72,895,646
%age du total des engagements	10.50%	11.28%	10.91%
Arriérés de contributions pour les économies en transition	24,670,102	31,567,833	56,237,935
%age du total des engagements	10.50%	7.29%	8.42%

# Fonds en dépot pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal État des contributions pour 1997 Au 12 novembre 1997

PARTIE	Contributions	Versements en	Assistance	Billets à	Arriérés de
	Convenues	espèces	Bilatérale	Ordre	Contributions
	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)
AUSTRALIE	2,719,451	2,719,451	o	0	0
AUTRICHE	1,589,409	1,589,409	0	0	0
AZERBAIJAN	215,902	0	0	0	215,902
BÉLARUS	537,459	0	0	0	537,459
BELGIQUE	1,851,248	1,851,248	0	0	0
CANADA	5,700,741	0	640,285	4,560,593	499,863
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	376,958	376,958	0	0	0
DANEMARK	1,318,383	1,318,383	0	0	0
FINLANDE	1,134,636	907,708	0	0	226,928 *
FRANCE	11,773,570	0	257,423	9,446,435	2,069,712 *
ALLEMAGNE	16,615,295	0	0	16,615,295	0
GRÈCE	698,237	700,187	0	0	(1,950)
HONGRIE	257,245	0	0	0	257,245
ISLANDE	55,124	0	0	0	55,124
IRLANDE	385,868	385,868	0	0	0
ISRAËL	491,522	367,999	0	0	123,523
ITALIE	9,550,235	0	0	0	9,550,235
JAPON	28,361,303	0	0	0	28,361,303
LIECHTENSTEIN	18,375	18,375	0	0	0
LUXEMBOURG	128,623	128,623	0	0	0
MONACO	18,375	18,363	0	0	12
PAYS-BAS	2,916,979	0	0	0	2,916,979
NOUVELLE-ZÉLANDE	440,992	440,992	0	0	0
NORVÈGE	1,028,982	0	0	0	1,028,982
POLOGNE	620,145	620,145	0	0	0
PORTUGAL	505,303	0	0	0	505,303
FÉDÉRATION DE RUSSIE	8,176,728	0	0	0	8,176,728
SLOVAQUIE	151,591	151,591	0	0	0
AFRIQUE DU SUD	592,583	592,583	0	0	0
ESPAGNE	4,341,016	4,341,016	0	0	0
SUÈDE	2,255,491	1,804,393	0	0	451,098 *
SUISSE	2,223,335	<del></del>	0	0	443,335 *
TURKMENISTAN	59,718	0	0	0	59,718
UKRAINE	1,365,867	0	0	0	1,365,867
ROYAUME-UNI	9,766,137	0	0	9,766,137	0
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	38,833,333	8,616,809	0	0	30,216,524
TOTAL	157,076,159	28,730,100	897,708	40,388,460	87,059,891

Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

# Fonds en dépot pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal 1991-1996 Sommaire des États de contributions

Au 12 novembre 1997

PARTIE	Contributions	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
	Convenues (\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)
	12,169,842	11,422,914	746,928	0	0
AUSTRALIE	6,212,240	6,080,450	116,628	0	15,162 *
AUTRICHE	63,182	0,000,450	0	0	63,182
AZERBAIJAN	536,370	- 0	0	0	536,370
BÉLARUS BEL CIOUE	8,588,289	8,588,289	0	0	0
BELGIQUE BRUNEI DARUSSALAM	0,500,209	0,550,255	0	0	0
BULGARIE	829,207	829,207	0	0	0
	24,948,120	22,076,793	2,186,483	0	684,844
CANADA CHYPRE	148,670	148,670	0	0	0
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	2,849,573	2,849,573	0	0	0
	5,399,598	5,194,598	205,000	0	0
DANEMARK	4,574,634	4,471,194	103,440	0	. 0
FINLANDE	48,598,094	25,013,628	1,588,103	19,596,765	2,399,598
FRANCE	40,570,074	0	0	0	0
GEORGIE	72,415,467	55,482,997	1,355,296	15,577,174	0
ALLEMAGNE	2,938,344	2,938,344	0	0	0
GRÈCE	1,420,925	1,420,925	0	0	0
HONGRIE	241,067	241,067	0	0	0
ISLANDE	1,498,654	1,498,654	0	0	0
IRLANDE	1,574,736	1,574,736	- 0	0	0
ISRAËL	34,042,507	28,644,156	0	0	5,398,351
ITALIE	98,501,042	98,501,042	0	0	0
JAPON	286,549	286,349	0	0	200
KOWEIT	280,349	0	0	0	0
LATVIE	80,356	80,356	ō	0	
LIECHTENSTEIN	0,330	00,550	0	0	0
LITHUANIE	499,552	499,552	0	0	<del></del>
LUXEMBOURG	28,052	28,052	0	0	0
MALTE	59,787	59,787	0		0
MONACO	12,426,686	9,661,853	0	2,764,833	0
PAYS-BAS NOUVELLE-ZÉLANDE	1,928,536		O		
The second secon	4,436,982		0		0
NORVÈGE	16,915		0		0
PANAMA	474,924	+		4	1,606
POLOGNE PORTUGAL	1,708,280	<del> </del>			0
FÉDÉRATION DE RUSSIE	54,813,611			7	54,813,611
SINGAPOUR	531,221	1		(	0
SLOVAQUIE	956,372				126,767
SLOVENIA	61,290				61,290
AFRIQUE DU SUD	3,201,108		30,000	) (	0
ESPAGNE	16,532,425				0
SUÈDE	9,271,415				0 0
	9,116,083			)	0 0
SUISSE TURKMENISTAN	56,600			)	0 56,603
	1,425,39				0 639,796
UKRAINE ÉMIRATS ARABES UNIS	559,639				0 0
ROYAUME-UNI	40,096,67			0 13,135,06	4 0
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	173,751,57		·		0 0
OUZBÉKISTAN					0 0
SOUS-TOTAL	659,870,58	·	7 16,942,86	6 51,073,83	6 64,797,279
Contributions contestées	8,098,26			0	0 8,098,267
CONTRIDUCTION CONTROLOGO	2,223,20	<del></del>	1 16,942,86	6 51,073,83	72,895,646

<sup>\*</sup> Arriétés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

<sup>\*\*</sup> Dans ce tableau, les montants contestés par la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni ont été déduits de leurs contributions convenues et sont indiqués ici sous forme de total

#### Fonds en dépot pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal État des contributions pour 1996

Au 12 novembre 1997

PARTIE	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)
AUSTRALIE	2,577,608	2,062,087	515,521	0	0
AUTRICHE	1,506,507	1,374,717	116,628	0	15,162 •
AZERBAUAN	63,182	0	0	0	63,182
BÉLARUS	160,066	0	0	0	160,066
BELGIQUE	1,754,689	1,754,689	0	0	0:
BRUNEI DARUSSALAM	0	0	0	0	0
BULGARIE	75,684	75,684	0	0	0
CANADA	5,403,397	4,701,554	17,000	0	684,843
CHYPRE	52,249	52,249	0	0	0
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	452,823	452,823	0	0	0
DANEMARK	1,249,617	1,249,617	0	0	0
FINLANDE	1,075,455	972,015	103,440	0	0
FRANCE	10,466,186	0	958,072	9,508,114	0
GEORGIE	0	0	0	0	0
ALLEMAGNE	15,577,174	5,192,391		10,384,783	0
GRÈCE	661,818		0	0	0
HONGRIE	243,828	243,828	0	0	0
ISLANDE	52,249		0	0	0
IRLANDE	365,742	365,742	0	0	0
ISRAEL	465,885	465,885	0	0	0
ITALIE	7,483,323	2,084,972	0	0	5,398,351
JAPON	21,717,336	21,717,336	0	0	0
KOWEIT	0	0	0	0	0
LATVIE	0	0	0	0	0
LIECHTENSTEIN	17,416	17,416	0	0	0
LITHUANIE	0	0	0	0	0
LUXEMBOURG	121,914	121,914	0	0	0
MALTE	0	0	0	0	0
MONACO	17,416	17,416	0	0	0
PAYS-BAS	2,764,833	0	0	2,764,833	0
NOUVELLE-ZÉLANDE	417,990	417,990	0	0	0
NORVÈGE	975,311	975,311	0	0	0
PANAMA	0	0	0	0	0
POLOGNE	1,606	0	0	0	1,606
PORTUGAL	478,947	478,947	0	0	0
FÉDÉRATION DE RUSSIE	7,750,239	0	0	0	7,750,239
SINGAPOUR	0	0	0	0	0
SLOVAQUIE	143,684	143,684	0		0
SLOVENIE	61,290		0	0	61,290
AFRIQUE DU SUD	561,675		0	0	0
ESPAGNE	4,114,593		0		0
SUÈDE	2,137,847		0	0	0 +
SUISSE	2,107,368		0	0	0
TURKMENISTAN	56,603		Ö	Ö	56,603
UKRAINE	0	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Ö	0	0
ÉMIRATS ARABES UNIS	0	<u> </u>	0	- 0	0
ROYAUME-UNI	8,756,709		0	8,756,709	<del>  ŏ</del> -
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	37,916,667		300,000	8,736,709	0
OUZBÉKISTAN	37,710,007		300,000	0	
SOUS-TOTAL	139,806,926	, ,	2,010,661	31,414,439	14,191,342
Contributions contestées	8,098,267				
TOTAL	147,905,193	<del>_</del>	<u> </u>	1	
IVIAL	147,303,193	32,130,404	2,010,661	31,414,439	42,209,009

<sup>\*</sup> Arriétés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

<sup>\*\*</sup> Dans ce tableau, les montants contestés par la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni ont été déduits de leurs contributions convenues et sont indiqués ici sous forme de total

#### Fonds en dépot pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal État des contributions pour 1995

Au 12 novembre 1997 Assistance Billets à Arriérés de Contributions Versements en PARTIE Ordre Contributions espèces Bilatérale Convenues (\$ US) (\$ US) (\$ US) (\$ US) (\$ US) 0 120.896 0 2,513,094 2,633,990 AUSTRALIE 0 0 1,308,273 0 1,308,273 AUTRICHE 0 n O **AZERBAIJAN** 0 0 0 o Ō BÉLARUS 0 0 0 1,849,026 1.849,026 BELGIQUE 0 0 0 **BRUNEI DARUSSALAM** Ō ō 226,767 226,767 ō BULGARIE 0 Ō 4,523,393 901,580 5,424,973 CANADA 0 0 34,887 0 34,887 CHYPRE ō ō 0 732,633 RÉPUBLIQUE TCHÈQUE 732.633 205,000 0 0 928.837 1.133.837 DANEMARK 0 0 994,288 0 994,288 FINLANDE 10,088,651 2,278 375,257 0 10,466,186 FRANCE O ō 0 GEORGIE 5,192,391 0 ō 10,384,783 15,577,174 ALLEMAGNE 0 0 610.528 610.528 GRÈCE ō ō ō 313,986 313,986 HONGRIE  $\overline{\mathbf{o}}$ ō n 52,331 52,331 **ISLANDE** 0 0 0 313,986 313,986 IRLANDE 0 0 0 401,204 401,204 ISRAEL 0  $\overline{0}$ 7,483,323 ō 7,483,323 ITALIE 0 0 21,717,336 0 21,717,336 JAPON 0 0 Ô 0 0 KOWEIT  $\overline{\mathbf{o}}$ Ö ō 0 0 LATVIE 0 0 0 17,444 17,444 LIECHTENSTEIN ō 0 Ō 0 0 LITHUANIE ō  $\overline{\mathbf{0}}$ 104,662 0 104,662 LUXEMBOURG 0 0 O 0 0 MALTA 0 0 17,444 0 17,444 MONACO Ō 0 0 2,616,547 2,616,547 PAYS-BAS 0 0 0 418.647 418,647 **NOUVELLE-ZÉLANDE** 0 0 959,400 959,400 0 NORVÈGE Ö 0 0 O ō PANAMA ō  $\overline{\mathbf{o}}$ 0 0 ō **POLOGNE** 0 0 348,873 348,873 0 PORTUGAL 11,704,685 0 0 11,704,685 0 FÉDÉRATION DE RUSSIE 0 ō 0 0 0 SINGAPOUR 126,767 0 226,767 100,000 0 SLOVAQUIE O 0 0 0 **SLOVENIE** ō 0  $\overline{0}$ 715,189 715,189 **AFRIQUE DU SUD** Ō ō 0 3,453,841 3,453,841 **ESPAGNE** 0 0 1,936,244 Ö 1,936,244 SUÈDE 0 1,936,244 242,600 0 1,693,644 SUISSE 0 ō ō 0 0 **TURKMENISTAN**  $\overline{0}$ 0 0 0 0 UKRAINE 0  $\overline{\mathbf{0}}$ 0 0 0 **ÉMIRATS ARABES UNIS** 0 2,918,903 8,756,709 5,837,806 0 ROYAUME-UNI 0 37,916,667 34,193,365 3,723,302 0 ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE 0  $\overline{\mathbf{0}}$  $\overline{0}$ ō **OUZBÉKISTAN** 11,833,730 106,801,780 5,568,635 18.199,945 142,404,091 TOTAL

#### Fonds en dépot pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal État des contributions pour 1994

Au 12 novembre 1997

PARTIE	Contributions	Versements en	Assistance	Billets à	Arriérés de
	Convenues	espèces	Bilatérale	Ordre	Contributions
	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)
AUSTRALIE	2,633,990	2,567,190	66,800	0	0
AUTRICHE	1,308,273	1,308,273	0	0	0
AZERBAIJAN	0	0	0	0	0
BÉLARUS	0	0	0	0	0
BELGIQUE	1,849,026	1,849,026	0	0	0
BRUNEI DARUSSALAM	0	0	0	0	0
BULGARIE	226,767	226,767	0	0	0
CANADA	5,424,973	4,990,403	434,570	0	0
CHYPRE *	34,887	34,887	0	0	0
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	732,633	732,633	0	0	0
DANEMARK	1,133,837	1,133,837	0	0	0
FINLANDE	994,288	994,288	0	0	0
FRANCE	10,466,186	7,814,092	254,774	0	2,397,320
GEORGIE	0	0	0	0	0
ALLEMAGNE	15,577,174	14,240,256	1,336,918	0	0
GRÈCE	610,528	610,528	0	0	0
HONGRIE	313,986	313,986	0	0	0
ISLANDE	52,331	52,331	0	0	0
IRLANDE	313,986	313,986	0	0	0
ISRAEL	401,204	401,204	0	0	0
ITALIE	7,483,323	7,483,323	0	0	0
JAPON	21,717,336	21,717,336	0	Ö	0
KOWEIT	0	0	0	Ö	Ö
LATVIE	Ö	0	0	0	0
LIECHTENSTEIN	17,444	17,444	0	0	0
LITHUANIE	0	0	0	0	0
LUXEMBOURG	104,662	104,662	0	0	0
MALTE	0	0	0	0	0
MONACO	17,444	17,444	0	0	Č
PAYS-BAS	2,616,547	2,616,547	0	0	
NOUVELLE-ZÉLANDE	418,647	418,647	0	0	
NORVÈGE NORVÈGE	959,400	959,400	0	0	Č
	16,915	16,915	0	0	- 7
PANAMA	10,919	10,919	0	0	
POLOGNE	348,873	348,873	0	0	
PORTUGAL	11,704,685	346,673	0	0	11,704,68
FÉDÉRATION DE RUSSIE		169,324	40,000	0	11,704,085
SINGAPOUR	209,324 226,767	226,767	<del></del>	0	<del>                                     </del>
SLOVAQUIE		226,767	0		
SLOVENIE	715 100		0	0	
AFRIQUE DU SUD	715,189	685,189	30,000	0	<del>                                     </del>
ESPAGNE	3,453,841	3,453,841	0	0	1
SUÈDE .	1,936,244	1,936,244	0	0	
SUISSE	1,936,244	1,936,244	0	0	
TURKMENISTAN	0	0	0		
UKRAINE	0	0	0	1	
ÉMIRATS ARABES UNIS	0	0	0	<u> </u>	
ROYAUME-UNI	8,756,709	7,297,257	0	1,100,100	
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	37,916,667	35,205,667	2,711,000		
OUZBĒKISTAN			<del>                                     </del>	-	<del> </del>
TOTAL	142,630,330	122,194,811	4,874,062	1,459,452	14,102,00

<sup>\*</sup> A été ultérieurement classifié comme visé à l'Article 5 pour cette année

# Fonds en dépot pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal 1991-1993 Sommaire des États de contributions Au 12 novembre 1997

	714 12	novemble 1997			
PARTIE	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ US)
AUSTRALIE	4,324,254	4,280,543	43,711	0	0
AUTRICHE	2,089,187	2,089,187	0	0	0
AZERBAIJAN	0	0	0	0	0
BÉLARUS	376,304	0	0	0	376,304
BELGIQUE	3,135,548	3,135,548	0	0	0
BRUNEI DARUSSALAM	0	0	0	0	0
BULGARIE	299,989	299,989	0	0	0
CANADA	8,694,777	7,861,444	833,333	0	
CHYPRE	26,647	26,647	0	0	
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	931,484	931,484	0	0	
DANEMARK	1,882,307	1,882,307	0	0	(
FINLANDE	1,510,603	1,510,603	0	0	(
FRANCE	17,199,536	17,199,536	0	0	(
GEORGIE	0	0	0	0	
ALLEMAGNE	25,683,945	25,665,567	18,378	0	
GRÈCE	1,055,470	1,055,470	0	0	
HONGRIE	549,125	549,125	0	0	
ISLANDE	84,156	84,156	0	0	
IRLANDE	504,940	504,940	0	0	
ISRAEL	306,443	306,443	0	0	
ITALIE	11,592,538	11,592,538	0	0	
JAPON	33,349,034	33,349,034	0	0	
KOWEIT	286,549	286,349	0	0	20
LATVIE	0	0	0	0	
LIECHTENSTEIN	28,052	28,052	0	0	
LITHUANIE	0	0	0	0	
LUXEMBOURG	168,314	168,314	0	0	
MALTE	28,052	28,052	0	0	
MONACO	7,483	7,483		1	
PAYS-BAS	4,428,759			·	
NOUVELLE-ZÉLANDE	673,252				ļ
NORVÈGE	1,542,871	1,542,871	0		<u> </u>
PANAMA	0	0			
POLOGNE	473,318				
PORTUGAL	531,587				
FÉDÉRATION DE RUSSIE	23,654,002			_1	
SINGAPOUR	321,897				<del></del>
SLOVAQUIE	359,154				
SLOVENIE	0				
AFRIQUE DU SUD	1,209,055				
ESPAGNE	5,510,150				
SUÈDE	3,261,080				
SUISSE	3,136,227			1	
TURKMENISTAN	C		1		1
UKRAINE	1,425,396				
ÉMIRATS ARABES UNIS	559,639			) C	
ROYAUME-UNI	13,826,548			0	
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	60,001,569				
OUZBĚKISTAN	(	) (	)	0 (	
TOTAL	235,029,24	205,869,43	1 4,489,50	8	24,670,

# Annexe II GUIDE DES ÉVALUATIONS TABLE DES MATIÈRES

#### I. Introduction

- A. Objet de l'évaluation, utilisateurs du présent Guide
- B. Responsabilités de la surveillance et de l'évaluation
- C. Glossaire de termes

#### II. Éléments normalisés pour la surveillance et l'évaluation à intégrer dans les propositions de projets

- A. Introduction à l'évaluation durant la phase de proposition
- B. Surveillance et préparation des projets
- C. Cadre de l'évaluation des projets
- D. Possibilité d'évaluation d'un projet (Données de base) Indicateurs de surveillance et d'évaluation
- E. Teneur de la section d'évaluation dans les propositions de projets: Modèles normalisés
- F. Exemple de section d'évaluation dans les propositions de projets
- G. Exemple de section d'évaluation dans les propositions de projets ne portant pas sur des investissements

#### III. Évaluation et surveillance de la mise en œuvre des projets

- A. Introduction à la surveillance de la mise en œuvre des projets d'investissement
- B. Indicateurs de progrès dans la mise en œuvre des projets d'investissement (définition; justification; nombre optimal)
- C. Liste des indicateurs clés pour les projets d'investissement
- D. Efficacité de la mise en œuvre et prise de décisions (Quand faut-il prendre des décisions? Qui doit savoir/décider?)
- E. Surveillance des projets ne portant pas sur des investissements
- F. Rapport entre la surveillance et l'évaluation
- G. Évaluation à moyen terme

#### IV. Rapport d'achèvement de projet

- A. Justification des rapports d'achèvement de projet
- B. Contenu des rapports d'achèvement de projets d'investissement
- C. Modèles normalisés
- D. Exemple de rapport d'achèvement de projet d'investissement

#### UNEP/OzLPro/ExCom/23/68

#### Annexe II

#### Page 2

- E. Contenu des rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements
- F. Exemple de rapport d'achèvement de projet ne portant pas sur des investissements

#### V. Évaluations menées au titre du Fonds multilatéral

A. Contexte et justification des évaluations	5
B. Date, portée et sujet principal des évaluations du Fonds multilatéral	6
1. Date	6
2. Portée	6
3. Sujet principal	7
C. Conduite et procédures d'évaluation	9
1. Lancement d'une évaluation	9
2. Plan d'exécution d'une évaluation	10
3. Rôles et responsabilités	10
D. Procedures de mise en œuvre des plans de travail	15
1. Sélection de projets à évaluer	15
2. Modèle de cadre d'évaluation	13
3. Analyse des activités/efforts	13
4. Plan de collecte de données	13
5. Budget	13
6. Collecte et analyse de données (voir Section ultérieure pour les aspects généraux)	14
7. Communication de comptes-rendus	14
E. Collecte et analyse de données	18
1. Types de données	18
2. Sources des données	18
3. Méthodes de collecte de données	19
4. Instruments	19
5. Indicateurs	20

#### **Appendices**

Annendice I:	Matrice d'évaluation	sectorielle
Annendice I:	Matrice d evaluation	Sectorien

Appendice II: Matrice d'évaluation de projets ne portant pas sur des investissements - Projets de formation

Appendice III: Matrice d'évaluation de projets ne portant pas sur des investissements - Projets de

renforcement des institutions

#### Glossaire

Aux fins du présent Guide, les termes ci-après sont définis comme suit:

Activité

Mesure prise ou tâche exécutée dans le cadre d'un projet dans le

but de transformer les intrants en extrants.

Hypothèses

Facteurs, influences, situations ou conditions extérieurs qui sont nécessaires au succès du projet, et énoncés en termes de conditions positives. Les hypothèses sont des facteurs externes dont la réalisation est fort probable mais pas certaine et qui sont importants pour le succès du projet, mais qui sont en grande partie, sinon complètement, indépendants de la volonté de

l'administrateur du projet.

Références de base

Données décrivant la situation avant toute activité de projet.

**Efficacité** 

Indication de la mesure dans laquelle un projet réussit à obtenir les

objectifs ou les résultats planifiés.

Efficience

Indication de la mesure dans laquelle les intrants ont été fournis et

administrés et les activités organisées de la façon la plus

appropries et au coût le plus bas pour produire les extrants requis.

**Evaluabilite** 

Mesure dans laquelle un projet a été défini de façon à permettre

une évaluation ultérieure.

Évaluation après l'exécution

Évaluation menée après que le projet est terminé.

Résultats vs. Conclusions Un résultat est un énoncé factuel (ex : 405 tonnes d'ODS ont été

éliminées).

Une conclusion est une synthèse des résultats, incorporant l'analyse de l'évaluateur (ex : Le projet n'était pas efficace puisqu'il a coûté deux fois plus que d'autres projets similaires

pour éliminer 3 tonnes.).

Impact/Effet

Expression des modifications planifiées ou non découlant d'un projet; conséquences planifiées ou non du projet. Dans les projets disposant de cadres logiques, les effets sont généralement liés à l'abiatif et l'impat su but

l'objectif, et l'impact au but.

Indicateur

Statistique ou point de référence précis qui définit comment une

performance doit être mesurée.

#### UNEP/OzLPro/ExCom/23/68 Annexe II

Page 4

Intrant Ressources telles que main d'œuvre, matériaux, services, etc., qui

sont requises pour obtenir les résultats annoncés en produisant les

extrants visés au moyen d'activités appropriées.

Objectif Exprime l'effet particulier que le projet est censé produire s'il est

mis en œuvres avec succès et à temps.

Extrant Produits matériels, changements institutionnels et opérationnels

ou améliorations d'aptitudes ou de connaissances que le projet doit produire à la suite d'une bonne gestion des intrants et des

activités.

Projet Entreprise planifiée conçue de façon à réaliser, en exécutant

diverses activités, certains objectifs ou résultats dans les limites

d'un budget et dans une période de temps données.

Parties prenantes Parties intéressées et engagées; groupe de personnes ayant un

intérêt matériel dans le phénomène à l'étude.

#### V. Évaluations menées au titre du Fonds multilatéral

#### A. Contexte et justification des évaluations

Dans le contexte du Fonds multilatéral, une évaluation peut être définie comme étant "une analyse, menée de façon aussi systématique et indépendante que possible, de projets ou groupes de projets, de leur conception, de leur mise en œuvre et de leurs résultats. Le but de l'évaluation est de vérifier que l'appui du Fonds aux divers types de projets dans diverses régions du monde est toujours pertinent, de déterminer l'efficacité de la mise en œuvre de ces projets et leur contribution à la réalisation des objectifs de projets du Fonds, et d'en tirer les leçons éventuelles qui pourraient guider l'établissement des politiques et pratiques futures."

Les évaluations du Fonds multilatéral ont pour objet de fournir des informations sur les aspects suivants:

- Efficacité générale du Fonds dans la réduction des ODS suivant les objectifs établis
- Résultats des projets dans les secteurs particuliers, ainsi que des projets ne portant pas sur des investissements
- Qualités et limites des divers types de projets
- Principales causes des échecs enregistrés dans la réalisation des objectifs
- Mesures correctives susceptibles d'améliorer les résultats du Fonds.

Le Comité exécutif, ainsi que toutes les parties prenantes, telles les pays visés à l'article 5 et les agences d'exécution, sont censés tirer parti des informations et des leçons découlant des évaluations pour renforcer leurs efforts dans la réalisation des objectifs du Protocole de Montréal. Le budget que le Comité exécutif approuve chaque année pour les évaluations témoigne de la priorité qu'il accorde à ces activités.

À sa vingt-deuxième réunion, le Comité exécutif a examiné le programme et le plan de travail du Fonds multilatéral pour la surveillance et l'évaluation et il a adopté les objectifs 1, 2, 4 et 5 du programme de travail, ainsi que les tâches 1 à 4 du plan de travail.

La tâche 1 est la préparation d'un Guide pour l'évaluation des projets d'investissement et des autres types de projets. Le guide incorpore et amplifie les lignes directrices et les procédures déjà établies par les agences d'exécution, notamment les éléments suivants:

- données de base des projets
- données tirées des rapports périodiques et des rapports d'achèvement
- données découlant des évaluations, recueillies par les agences d'exécution
- lignes directrices établies pour la collecte des données d'évaluation.

#### B. Date, portée et sujet principal des évaluations du Fonds multilatéral

Les évaluations peuvent être classées en fonction de leur date, de leur portée ou de leur sujet principal.

#### 1. Date

Les évaluations peuvent être menées durant la mise en œuvre du projet ou après son exécution, selon les caractéristiques ci-après.

CALENDRIER D'ÉVALUATION	DESCRIPTION	JUSTIFICATION
Évaluation à moyen terme	Évaluation d'un projet particulier, réalisée à n'importe quel moment durant la mise en œuvre du projet.	Les projets qui peuvent nécessiter des évaluations à moyen terme comprennent les très grands projets, ceux dont la conception présente des risques élevés, ceux qui utilisent de nouvelles technologies, ou ceux qui ont des problèmes, tels que des retards de mise en œuvre.
Évaluation après exécution	Évaluation d'un ou de plusieurs projets réalisée à un moment donné après l'achèvement du projet.	De telles évaluations visent à confirmer que les projets ont été réalisés suivant les prévisions, et à faciliter la prise de décisions futures en faisant l'étude des forces, des faiblesses et des effets imprévus des divers types de projets.

#### 2. Portée

La portée des évaluations du Fonds dépendra des besoins particuliers qui seront identifiées dans le programme d'évaluation du Comité exécutif. Les évaluations peuvent porter sur une série de projets dans un secteur ou une région donnée, ou elles peuvent se concentrer sur un projet unique.

TYPE D'ÉVALUATION	Portée
Évaluation d'un projet d'investissement unique	Bien que portant sur un projet unique, une telle évaluation examinerait le contexte dans lequel il est situé. Le projet peut être en cours de mise en œuvre, ou être achevé.
Évaluation de projets dans un secteur (sectorielle ou thématique)	De telles évaluations porteraient normalement sur un groupe de projets à l'intérieur d'un secteur. Elles peuvent inclure des projets d'investissement aussi bien que d'autres types de projets, et des projets terminés aussi bien que des projets non achevés. Des études d'évaluation particulières peuvent concerner une région géographique ou un thème déterminé, ou être limitées par d'autres critères.
Évaluation de projets ne portant pas sur des investissements	Ces évaluations porteraient normalement sur un groupe de projets terminés et peuvent être conçues de façon à se concentrer sur une ou plusieurs combinaisons de questions, de secteurs, d'agences d'exécution, ou de régions géographiques.

#### 3. Sujet principal

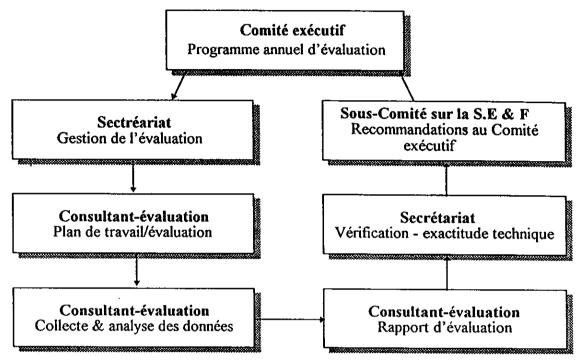
Le sujet principal d'une évaluation décrit les genres de sujets qu'elle doit traiter. Il s'agit en fait des principales questions auxquelles une évaluation doit répondre. Le Comité exécutif a estimé que les questions ci-après sont caractéristiques des questions clés qui pourraient être abordées dans les évaluations sectorielles ou thématiques (formation et renforcement des institutions) appuyées par le Fonds. Les tables ci-dessous présentent des questions possibles pour des évaluations de projets sectoriels, de formation ou de renforcement des institutions. (Les appendices I-III contiennent d'autres exemples.)

ÉVALUATIONS SECTORIELLES	FORMATION	RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS
Efficacité et incidences	Efficacité et incidences	Efficacité et incidences
En général, quelle a été l'efficacité des divers types de projets d'investissement dans la réalisation des objectifs ODP et la réduction des ODS dans le secteur?	Quelle a été l'efficacité de la formation appuyée par le Fonds?	Quelle a été l'efficacité du renforcement des institutions appuyé par le Fonds?
L'ancienne technologie a-t-elle été abandonnée avec succès?	Les incidences de la formation sur l'environnement de soutien sont-elles favorables à la réalisation des objectifs du Fonds?	Les incidences du renforcement des institutions sur l'environnement de soutien sont-elles favorables à la réalisation des objectifs du Fonds?
Quelles ont été les incidences de la nouvelle technologie sur les coûts d'exploitation? Sur la demande sur le marché? Sur la sécurité et l'environnement?	La formation technique donne-t-elle lieu à des reconversions techniques plus efficaces?	
Dans quelle mesure les résultats du projet sont-ils durables?		
Efficacité	Efficacité	Efficacité
Quels ont été les principaux obstacles à la mise en œuvre et comment ont-ils été dépassés? Quelle a été l'efficacité des diverses démarches adoptées pour la mise en œuvre du projet (ex: intermédiaire financier; agence d'exécution locale; bureau de l'ozone)?	Les activités de formation sont-elles planifiées et exécutées de la façon la plus efficace par rapport aux coûts? Comment le rapport coût-efficacité aurait-il pu être amélioré?	Les activités de renforcement des institutions sont-elles planifiées et exécutées de la façon la plus efficace par rapport aux coûts? Comment le rapport coût-efficacité aurait-il pu être amélioré?
Quels aspects des projets d'investissement dans ce secteur (équipement, assistance technique, formation) ont été particulièrement réussis?	Les agences d'exécution prévoient- elles une surveillance et une évaluation appropriées des activités de formation pour permettre à ces activités de bénéficier de la rétroaction des participants?	Des dépenses appropriées ont-elles été affectées entre les catégories admissibles?
Quelle a été l'efficacité du transfert de technologies dans les divers projets et régions?		Les activités du réseau régional ont- elles été exécutées de façon efficace par rapport aux coûts?

ÉVALUATIONS SECTORIELLES	FORMATION	RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS
Conception du projet	Conception du projet	Conception du projet
Quels facteurs critiques de l'environnement de soutien ont eu des incidences sur le succès du projet? De quelle façon ont-ils contribué ou nui à l'efficacité et à l'efficience du projet?	Les agences d'exécution répondent- elles aux besoins de formation les plus urgents?	Le mécanisme choisi était-il approprié pour les tâches de renforcement des institutions?
La conception des divers types de projets a-t-elle changé avant la mise en œuvre?	Dans quelle mesure les activités de formation sont-elles correctement orientées vers les individus et les institutions qui ont besoin d'un tel appui?	Les dispositions initiales tiennent elles compte des besoins?
Le niveau de financement fourni par le Fonds a-t-il été compris par l'entreprise et est-il approprié pour couvrir les besoins et les surcoûts?	Les programmes de formation sont- ils conçus en conformité avec les normes internationales contemporaines pertinentes?	Les documents de projet initiaux contiennent-ils des informations suffisantes pour permettre une évaluation ultérieure?
Les documents de projet initiaux contiennent-ils des informations suffisantes pour permettre une évaluation ultérieure?	Les documents de projet initiaux contiennent-ils des informations suffisantes pour permettre une évaluation ultérieure?	
Leçons retenues	Leçons retenues	Leçons retenues
Quelles leçons ont été tirées qui pourraient servir à guider l'établissement, l'approbation ou la mise en œuvre de projets futurs?	Quelles leçons ont été tirées qui pourraient servir à guider l'établissement, l'approbation ou la mise en œuvre de projets futurs?	Quelles leçons ont été tirées qui pourraient servir à guider l'établissement, l'approbation ou la mise en œuvre de projets futurs?
Quelles leçons ont été apprises sur la surveillance et l'évaluation au titre du Fonds?	Quelles leçons ont été apprises sur la surveillance et l'évaluation au titre du Fonds?	Quelles leçons ont été apprises sur la surveillance et l'évaluation au titre du Fonds?

#### C. Conduite et procédures d'évaluation

Le dessin ci-après illustre le processus général de l'approbation et de la conduite des évaluations au titre du Fonds.



Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances recommande le programme et le plan de travail annuels pour l'évaluation du Fonds multilatéral à l'approbation du Comité exécutif. Le programme et le plan de travail approuvés du Fonds pour la surveillance et l'évaluation est la base normale sur laquelle sont fondées les évaluations; toutefois, le Comité exécutif peut décider à n'importe quel moment de mener des évaluations particulières. Le programme de travail annuel contient, sous forme de tâches proposées, une description sommaire des évaluations particulières à entreprendre. L'administration de ces évaluations relève de la responsabilité du Secrétariat, comme il est indiqué ci-après.

#### 1. Conduite d'une évaluation particulière

L'administrateur des évaluations au sein du Secrétariat a la responsabilité générale d'administrer les évaluations approuvées par le Comité exécutif. Pour chaque évaluation, l'administrateur doit préparer un mandat qui permettra d'obtenir les services contractuels de consultants externes. La teneur du mandat se présente comme suit:

# MANDAT 1. Contexte 5. Niveau de travail estimatif 2. Raisons de l'évaluation 6. Description des évaluateurs requis 3. Portée et sujet principal 7. Calendrier de l'évaluation 4. Besoins particuliers de l'évaluation 8. Coûts indicatifs

En suivant les procédures établies pour l'octroi de contrats, le Secrétariat engagera les services d'une firme ou d'un consultant pour mener l'évaluation. Normalement, le Secrétariat envoie une lettre d'invitation aux cabinets d'experts-conseil compétents pour leur demander de soumettre les compétences des experts proposés pour la tâche et leur devis. Le mandat est normalement inclus dans l'appel d'offres.

#### 2. Plan de travail pour l'évaluation

Une fois les contrats octroyés aux évaluateurs, la première tâche prévue dans le contrat est l'établissement d'un plan de travail, dont les détails seront mis au point de concert avec le Secrétariat. Un exemple de plan de travail est présenté ci-dessous.

#### SCHÉMA DU PLAN DE TRAVAIL D'UNE EVALUATION

- 1. Tableau général
- 2. Équipe d'évaluation
- 3. Sélection des projets
- 4. Matrice de l'évaluation

- 5. Analyse des activités/efforts
- 6. Plan de collecte de données
- 7. Budget

Le plan de travail de l'évaluation est un document de contrôle important qui complète le contrat et permet à l'administrateur de l'évaluation de contrôler la qualité de l'évaluation. Le plan de travail doit être conforme aux indications générales du présent guide et continuera de faire l'objet de remaniements sur les détails opérationnels.

#### 3. Rôles et responsabilités

#### a) Équipe d'évaluation

Pour pouvoir bénéficier d'un vaste éventail de perspectives et assurer l'équilibre entre des positions indépendantes et une grande gamme de connaissances spécialisées, les évaluations sont normalement assurées par des équipes d'experts indépendants qui ne sont pas liés directement à la préparation ni à la mise en œuvre des projets et des activités approuvés au titre du Fonds multilatéral. Ces équipes sont recrutées suivant la procédure normale d'octroi de contrats aux consultants. La composition particulière de chaque équipe variera en fonction des besoins de l'évaluation et des considérations liesses au facteur coût-efficacité. Dans le cas d'une évaluation de projets simples, l'équipe d'évaluation peut ne comprendre qu'un ou deux consultants externes.

Chaque équipe sera dirigée par un chef, dont la spécialisation est liée aux travaux du Fonds multilatéral, et/ou aux technologies ODS, ou encore aux méthodologies d'évaluation, et qui aura acquis de l'expérience dans la direction d'équipes d'évaluation dans un contexte international. Les équipes d'évaluation travailleront sous contrat conclu avec le Secrétariat du Fonds. Le rôle du chef d'équipe est de:

- Diriger l'équipe d'évaluation dans tous les aspects de la tâche, de manière à produire tous les extrants requis, en respectant les normes et les délais convenus
- Assurer la liaison avec l'administrateur des évaluations du Secrétariat
- Participer avec son équipe à la collecte et à l'analyse des données
- Assurer la coordination de l'exécution des évaluations requises
- Rédiger le rapport de l'évaluation
- Soumettre des rapports au Secrétariat conformément au mandat.

#### b) Secrétariat du Fonds multilatéral

Le Secrétariat du Fonds veille à ce que les évaluations soient conformes aux besoins d'évaluation du Fonds, aux décisions du Comité exécutif et aux dispositions du programme de travail du Comité exécutif concernant la surveillance et l'évaluation. Le rôle du Secrétariat est de:

- Gérer le processus d'évaluation
- Assurer une liaison continue entre l'évaluation et le Secrétariat
- Approuver le plan de travail établi par le chef de l'équipe d'évaluation
- Faciliter les communications entre l'équipe d'évaluation et les agences d'exécution, les pays participants visés à l'article 5 et les agences bilatérales
- Fournir les connaissances techniques et participer aux missions sur le terrain, selon les besoins
- Fournir des données à partir de ses bases de données et ses archives
- Passer en revue le rapport d'évaluation final pour s'assurer qu'il est conforme aux dispositions du mandat et qu'il présente la qualité technique requise.

#### c) Agences d'exécution

Les agences d'exécution appuient le processus d'évaluation en:

- Donnant suite aux besoins des membres de l'équipe d'évaluation
- Rencontrant les évaluateurs au siège ou dans les bureaux extérieurs, selon les besoins
- Facilitant les rencontres avec les intermédiaires financiers et les entreprises, le cas échéant
- Conseillant, sur demande, l'équipe d'évaluation sur les démarches à suivre pour la collecte de données
- Fournissant les données pertinentes sur les projets, les entreprises et leur contexte
- Présentant des observations sur l'exactitude des données dans les projets de rapports
- Contribuant à la formulation des leçons retenues

#### d) Pays visés à l'article 5

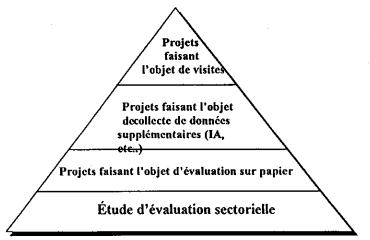
La participation des pays visés à l'article 5 est un élément clé pour améliorer l'efficacité du Fonds dans la réduction des ODS. Les représentants des pays, tels que les administrateurs des Bureaux de l'ozone, apportent une contribution importante aux travaux des équipes d'évaluation. Le rôle des représentants des pays visés à l'article 5 est de:

- Rencontrer les évaluateurs durant les missions sur le terrain
- Conseiller, sur demande, l'équipe d'évaluation sur les méthodes appropriées pour la collecte des données
- Fournir les données et les interprétations pertinentes sur les projets mis en œuvre dans le pays
- Faciliter la collecte de données au sein des services gouvernementaux et lors des visites aux entreprises
- Donner des conseils sur les marchés locaux
- Formuler des observations sur l'exactitude des données dans les projets de rapports
- · Contribuer à la formulation des leçons retenues

#### D. Procédures d'exécution des plans de travail

#### 1. Sélection des projets à évaluer

Parfois, le mandat de l'évaluation indique les projets particuliers à évaluer. Dans d'autres cas, tels que les évaluations sectorielles, tous les projets présentant certaines caractéristiques seront examinés, mais à divers niveaux de desselles, comme il est expliqué ci-après:



Le chef de l'équipe d'évaluation, de concert avec l'administrateur des évaluations et dans le contexte du programme de travail approuvé, prendra la décision technique du choix des projets à inclure dans l'évaluation, et du niveau d'examen. La sélection des projets qui feront l'objet de visites dépendra de divers facteurs, dont la nécessité de couverture, le rapport coût-efficacité, l'ampleur et le type de projet (ex.: démonstration; terminé ou en cours).

#### 2. Matrice du cadre de l'évaluation

Le cadre de la collecte et l'analyse des données est inclus dans une matrice qui décrit les questions clés et les points auxiliaires à examiner et indique les indicateurs et les sources de données à inclure dans l'analyse des données relative à chacune des questions.

Les appendices I à III présentent trois matrices générales d'évaluation (incluant les questions possibles, les indicateurs et les sources of données): Appendice 1: matrice pour une évaluation sectorielle, Appendice II: matrice pour une évaluation des projets de formation et Appendice III: matrice pour une évaluation des projets de renforcement des institutions.

Se fondant sur ces matrices pour la guider, l'équipe apportera des précisions aux questions et établira les indicateurs et les sources de données particuliers exigés dans le mandat.

#### 3. Analyse des activités/efforts

Le plan de travail comprend un tableau indiquant les activités à entreprendre, les personnes ou services qui en auront la responsabilité, et les délais impartis. Ce tableau sera lié aux coûts du personnel dans le budget. L'équipe répartira les responsabilités de façon à assurer l'exécution efficace de tous les aspects de la collecte et de l'analyse des données. En pratique, cela peut signifier que les membres de l'équipe visiteront des entreprises ou des pays différents.

#### 4. Plan de collecte de données

Le chef de l'équipe d'évaluation mettra sur pied un plan détaillé de collecte de données, attribuera les rôles et les responsabilités, établira le calendrier des activités telles que les visites, et élaborera les méthodes et les instruments de collecte de données nécessaires.

L'équipe mettra au point le plan détaillé de collecte de données en s'inspirant des rapports disponibles des agences d'exécution et des rapports d'achèvement de projet. Le chef de l'équipe d'évaluation peut soumettre une demande préliminaire de données auprès des agences d'exécution et des administrateurs de centres de l'ozone.

#### 5. Budget

Le plan de travail inclura un budget pour les courts de personnel, de déplacements et autres dépenses. Ce budget est indicatif de la priorité des divers éléments de l'évaluation; toutefois, les contrats peuvent être accordés sur une base forfaitaire, et les paiements liés à des objectifs particuliers.

## 6. Collecte et analyse des données (Voir section ultérieure pour les aspects généraux)

#### a) Analyse initiale

Le premier niveau d'analyse portera sur les données existantes tirées des rapports des agences d'exécution, dont le rapport d'achèvement de projet qui revêt une importance particulière. L'analyse initiale des données aidera l'équipe à déterminer quelles données ne sont pas disponibles et la nécessité de les trouver ailleurs, et à recenser les questions qui devront faire l'objet de suivi.

#### b) Missions dans les pays

Outre les données communiquées existantes, les missions sur le terrain représentent une source supplémentaire importante d'information. Elles présentent une occasion de valider les données disponibles, de les compléter, et de recueillir des données sur la situation après la réalisation opérationnelle d'un projet.

Dès que les dates des missions sont connues, le Secrétariat informe les pays visés à l'article 5 et les agences d'exécution intéressées du début des missions d'évaluation. La nature de leur participation et de l'appui escompté sera également indiquée.

Les missions dans le pays peuvent débuter par des réunions d'information sur place avec l'administrateur responsable, afin de passer en revue le plan de collecte de données et d'obtenir contributions et assistance.

Les visites des entreprises ont pour objet d'acquérir une meilleure compréhension de la situation en confirmant ou en complétant les informations disponibles des sources de données existantes, et plaçant les résultats dans leur contexte. Durant la mission, les données seront recueillies conformément au plan de collecte de données (par le biais d'entrevues et de rencontres avec des représentants du gouvernement, les bureaux extérieurs des agences d'exécution, les entreprises, et les donateurs bilatéraux, selon le cas) et des modifications pourront être apportées s'il y a lieu et avec l'accord de l'équipe.

#### c) Évaluations de projets ne portant pas sur des investissements

Comme pour d'autres types d'évaluation, les études des projets ne portant pas sur des investissements incluront l'analyse des nombreuses données disponibles (ex.: évaluations internes d'ateliers de formation, programmes de pays et rapports). Il s'agit souvent de données à usage interne qui ont été recueillies avant ou à l'achèvement du projet. En outre, les évaluations se concentrant sur les incidences et les impacts devront faire l'objet de suivi ou de complément d'étude au moyen d'enquêtes par questionnaires, d'entrevues par téléphone, de communications électroniques et, s'il y a lieu, de visites sur les lieux.

#### 7. Comptes rendus

Le chef d'équipe a la responsabilité générale de l'analyse finale et de la soumission de comptes rendus. Conformément aux pratiques habituelles d'une bonne évaluation, il communiquera le texte provisoire des sections pertinentes des rapports aux agences d'exécution et aux pays visés à l'article 5 intéressés, pour leur donner l'occasion d'y corriger les erreurs de fait. Les évaluateurs s'efforceront d'assurer dans la mesure du

possible l'exactitude factuelle de leurs évaluations, mais leurs conclusions essentielles relèveront entièrement de leur responsabilité.

Le chef de l'équipe d'évaluation soumettra un rapport à l'administrateur des évaluations. Ce dernier s'assurera qu'il est conforme au mandat, en vérifiera l'exactitude et la qualité techniques et, éventuellement, fera apporter des modifications avant de le soumettre au sous-comité.

#### a) Évaluations sectorielles

La structure de chaque rapport d'évaluation sera adaptée au mandat particulier et autres conditions. Le plan schématique ci-après est proposé pour les divers types de compte rendu. Le plus important est de disposer d'un rapport clair qui indique les résultats constatés, les conclusions correspondantes et les recommandations destinées à chacune des parties prenantes. Chaque rapport contiendra un sommaire analytique concis de 2 à 5 pages.

#### SCHÉMA DU RAPPORT D'UNE ÉVALUATION SECTORIELLEE

#### Sommaire analytique

- 1. Introduction
  - Historique
  - Description des projets
    - Investissements
    - Sans investissement
  - Méthodologie d'évaluation
  - Organisation du rapport
- 2. Conception et justification
  - Hypothèses
  - · Contexte secteur
  - Contexte environnement de soutien
  - Conception
    - Changements
    - Evaluabilite
    - Autres conceptions
  - Coûts
    - Prévus/réels
    - Partage des coûts
    - Sources de coûts supplémentaires

- 3. Efficacité et incidences
  - Réalisation des résultats
    - Élimination d'ODS
    - Renforcement des institutions au niveau opérationnel
  - Différences par secteur, région
  - · Équipement rendu inutilisable
  - Incidences sur les entreprises
  - Incidences sur la sécurité et/ou l'environnement
- 4. Efficacité de la mise en œuvres
  - Conversion des intrants en extrants
    - Différences par élément
  - Différences par type de projet, région, agence
  - Gestion de projets
- 5. Durabilité
- 6. Conclusions
- Recommandations et suivi
- 8. Leçons retenues

Annexe 1 - Mandat

Annexe 2 - Matrice de l'évaluation

Annexe 3 - Organisations visitées

Annexe 4 - Liste de projets

## b) Rapport sur l'évaluation de projets ne portant pas sur des investissements

La structure des rapports d'évaluation des projets ne portant pas sur des investissements suivra les questions clés de la matrice. Des exemples de plans schématiques d'une évaluation de projets de formation et d'activités de renforcement des institutions sont présentés ci-après.

#### PLAN SCHÉMATIQUE D'UNE ÉVALUATION DE PROJETS DE FORMATION

#### Sommaire analytique

- 1. Introduction
  - Historique
  - Description des projets
  - Méthodologie d'évaluation
  - Organisation du rapport
- 2. Conception et justification
  - Hypothèses
  - Contexte environnement de soutien
  - Conception
    - Pertinence du plan
    - Changements
  - Courts
    - Prévus/réels
    - Partage des coûts
    - Sources de coûts supplémentaires

- 3. Efficacité et incidences
  - Réalisation des objectifs
  - Incidences sur les entreprises
  - Incidences sur la sécurité et/ou l'environnement
- 4. Efficacité de la mise en œuvre
  - Foumiture des intrants
  - Gestion des projets
- 5. Durabilité
- 6. Conclusions
- 7. Recommandations
- 8. Lecons retenues
- Annexe 1 Mandat
- Annexe 2 Matrice d'évaluation
- Annexe 3 Organisations visitées et entrevues menées
- Annexe 4 Liste de projets

#### PLAN SCHÉMATIQUE D'UNE ÉVALUATION D'ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT D'INSTITUTIONS

#### Sommaire analytique

- 1. Introduction
  - Historique
  - Description du financement du RI
  - Méthodologie d'évaluation
  - Organisation du rapport
- 2. Conception et justification
  - Hypothèses
    - Conception
      - Pertinence du plan
      - Niveau de responsabilité
    - Variations selon les catégories de pays
    - Changements dans les rôles des centres
    - Coûts
      - Prévus/réels
      - Partage des coûts
      - Sources des coûts supplémentaires
- 3. Efficacité et incidences

Réalisation des collectes de données; échange, diffusion, suivi et coordination des informations:

- Réalisation des obligations
- Différences par secteur, région, catégorie de pays, etc.
- · Réseaux régionaux
- Incidences sur l'élimination des ODS
- 4. Efficacité
  - Retards dans la mise en œuvre
  - Dépenses d'investissement
  - Personnel de niveau administrateurs
  - · Coûts d'exploitation
  - Réseaux régionaux
- 5. Durabilité
  - Nécessité de continuer
  - Plans gouvernementaux
- 6. Conclusions
- 7. Recommandations
- 8. Leçons retenues

Annexe 1 - Mandat

Annexe 2 - Matrice d'évaluation

Annexe 3 - Organisations visitées et entrevues menées

Annexe 4 - Liste de projets

#### E. Collecte et analyse des données

#### 1. Types de données

Les données peuvent être "dures" ou "souples", quantitatives ou qualitatives. Les données dures (quantitatives) comprennent généralement des informations techniques ou financières, telles que la quantité d'ODS éliminées dans un projet ou le nombre de participants à un stage de formation. Les données souples (qualitatives) relèvent de perceptions ou de jugements. Elles comprennent à la fois les jugements non techniques, tels que les perceptions sur des événements, ainsi que les jugements d'expert de personnes versées et expérimentées dans un domaine particulier. Une évaluation valable essaye d'obtenir le plus grand nombre de types de données à partir du plus grand nombre de sources possibles. Une des réglés essentielles des évaluations est que plus le nombre de sources confirmant un résultat est élevé, plus ce résultat est valide.

#### 2. Source des données

Les études d'évaluation reposent sur de nombreuses sources de données, puisque c'est une combinaison de sources qui renforce la validité d'un résultat. Voici quelques sources parmi les plus importantes:

#### Documents

- Propositions de projet
- Documents de projet
- Rapports périodiques de projet
- Rapports d'achèvement de projet
- Programmes de pays

#### Interviews

- Fonctionnaires publics
- Personnes participant aux divers aspects de la mise en œuvre du projet
- Personnes participant aux activités de formation et de renforcement des institutions appuyées par le Fonds
- Donateurs bilatéraux dans le secteur
- Personnel de direction (ex.: production; marketing) et personnel technique des entreprises intéressées
- Personnes travaillant au niveau des marches (ex.: distributeurs; détaillants)

#### Entreprises

- Équipement et procédés de production
- Rapports de production
- Échantillonnage

Il convient de noter que les données peuvent parfois être manquantes ou non disponibles, auquel cas d'autres sources de renseignements peuvent être consultées. Dans des cas extrêmes, il n'existe pas de données et les questions restent sans réponse, du moins au moment de l'évaluation. Il faudrait alors formuler des recommandations d'améliorer les systèmes de données dans l'approbation et la mise en œuvre de projets futurs.

#### 3. Méthodes de collecte de données

L'équipe d'évaluation utilisera sans doute une combinaison de méthodes de collecte et d'analyse de données, notamment les suivantes:

- Examen de propositions de projets et de rapports, en particulier les rapports d'achèvement de projet
- Enquêtes et entrevues téléphoniques avec les parties prenantes du projet
- Visites des pays et des entreprises, si le nombre de projets le justifie
- Échantillonnage sélectionné de produits considérés comme respectueux de la couche d'ozones, par le biais d'études de marché.

Quelles que soient les méthodes utilisées, les évaluateurs veilleront à préserver le caractère confidentiel des sources de renseignements en évitant de faire usage d'interprétations et de conclusions dont l'origine pourrait être retracée.

#### 4. Instruments

Chaque équipe d'évaluation mettra aussi au point des instruments et des procédures de collecte de données propres aux besoins des études et des régions particulières. Les types d'instruments suivants sont normalement utilisés:

- Protocoles d'entrevues:
  - Fonctionnaires du pays
  - Personnes versées dans la mise en œuvre des projets
  - Personnes ayant été aidées par des projets ne portant pas sur des investissements
  - Autres parties prenantes (donateurs bilatéraux; personnes travaillant avec ;les marchés visés)
- Listes de vérification:
  - Facteurs dans l'environnement de soutien
  - Considérations liées à l'environnement et la sécurité
- Enquêtais par questionnaires
  - Enquêtes sur les participants aux activités de formation

#### 5. Indicateurs

Les indicateurs sont des mesures quantifiables importantes des divers aspects des performances des projets. La quantité d'ODP éliminée en est un exemple. La proportion de participants aux stages de formation qui réussissent à appliquer leurs nouvelles aptitudes en est un autre. Le temps consacré à la réalisation d'objectifs convenus en est un troisième. Chacune des questions de l'évaluation sera jugée en fonction d'un ou de plusieurs indicateurs de ce type. L'emploi d'indicateurs aide à rendre les critères de jugement plus transparents, et constitue une base saine et rationnelle pour l'analyse des données.

#### SCHÉMA DE RAPPORT D'ÉVALUATION SECTORIELLE

#### Sommaire analytique

- 1. Introduction
  - Historique
  - Description des projets
  - Méthodologie d'évaluation
  - Organisation du rapport
- 2. Conception et justification
  - Hypothèses
  - · Contexte Secteur
  - Réglementation/Législation
  - Contexte environnement de soutien
  - Conception
    - Pertinence du plan
    - Modifications
  - Coûts
    - Prévus/réels
    - Partage des coûts
  - Sources de coûts supplémentaires

- 3. Efficacité et incidences
  - Réalisation des objectifs
  - Différences par secteur, région, etc.
  - Incidences sur les entreprises
  - Incidences sur la sécurité/l'environnement
  - Durabilité
- 4. Efficacité de la mise en œuvre
  - Livraison des intrants
  - Gestion du projet
- 5. Conclusions
- 6. Recommandations
- 7. Leçons retenues

Annexe 1 - Mandat

Annexe 2 - Matrice d'évaluation

Annexe 3 - Organisations visitées et entrevues menées

Annexe 4 - Liste de projets

UNEP/OzL.Pro/E m/23/68
Annexe II
Appendice I
Page 1

#### Appendice I: Matrice d'évaluation sectorielle

La présente matrice comprend des questions, des indicateurs et des sources de données génériques. Elle propose certains types de questions et de méthodes qui pourraient être utiles. Par contre; elle n'est pas de nature obligatoire et toute évaluation devra suivre une matrice propre à répondre aux exigences de son mandat.

QUESTIONS POSSIBLES	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	Indicateurs possibles	Sources de données possibles
Efficacité et incidences			
En général, quelle a été l'efficacité des divers types de projets d'investissement dans la réalisation des cibles ODP et la réduction des ODS dans le secteur?	Y a-t-il eu des différences selon la région ou l'agence d'exécution?  Y a-t-il eu des différences selon le sous-secteur?  Y a-t-il eu des différences selon le type de technologie?	Conditions de base +  Réduction des ODS  Changement de l'ODP  Réalisation prévue/effective des objectifs	Documents de projet  Données des entreprises  Représentants du pays  Agences d'exécution du projet
L'ancienne technologie a-t-elle tee abandonnée avec succès?	Pendant combien de temps l'ancienne technologie a-t-elle été utilisée après la mise en œuvre du projet?  Comment l'équipement mis hors service a-t-il été rendu inutilisable?	% d'anciennes technologies détruites % des diverses méthodes de mise au rebut Nombre de mois pour la mise en œuvre	Documents de projet  Entreprise  Représentants du pays  Agences d'exécution du projet
Quelles incidences la nouvelle technologie a-t-elle eu sur les coûts d'exploitation? Sur la demande sur le marché? Sur la sécurité et l'environnement?	Quels ont été les effets sur la production à la suite de la reconversion?  Quels ont été les effets de la reconversion sur la qualité, le prix, l'acceptation des produits sur le marché?  Quels ont été les effets sur la sécurité et l'environnement?	% de changement dans les produits % de changement dans les coûts % de pénétration du marché Variations des taux d'accident; lignes directrices sur la sécurité	Documents de projet  Entreprise  Mise à l'épreuve du produit Échantillonnage du marché
Quelle est la durabilité des résultats du projet?	Le projet a t-il entraîné d'autres reconversions?  Quels sont les risques d'une dé-conversion?	Nombre de demandes en vue d'adopter la technologie Cas de dé-conversion	Documents de projet Entreprise Représentants du pays Agences d'exécution du projet Agences bilatérales

#### UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68

#### Annexe II

Appendice I Page 2

age 2		INDICATEURS POSSIBLES	SOURCES DE DONNÉES POSSIBLES
QUESTIONS POSSIBLES	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	INDICATEORIST OF THE PROPERTY	
Quels ont été les principaux obstacles et comment ont-ils été surmontés? Quelle est l'efficacité des diverses méthodes de mise en œuvre du projet (exintermédiaire financier, agence d'exécution locale; oureau de l'ozone)?	Comment la capacité des agences locales d'exécution a t-elle affecte l'efficience et l'efficacité du projet?  Les reconversions ont-elles respecté les normes relatives à l'environnement et à la sécurité?  Le nouveau matériel ou procédé à introduit de nouveaux risques pour la sécurité ou	Intervalles entre les divers jalons du projet  Fréquence des contraintes contextuelles particulières  Fréquence des problèmes particuliers liés à l'environnement ou la sécurité	Documents de projet  Entreprises  Représentants du pays  Agences d'exécution du projet et organismes associés
Quels aspects des projets d'investissement dans ce secteur (équipement, assistance technique, formation) ont été particulièrement réussis?	l'environnement?  Y avait-il des facteurs contextuels qui ont affecté la mise en œuvre de certains éléments?	Fréquence des contraintes contextuelles particulières	Documents de projet and IAs Entreprises Représentants du pays
Quelle a été l'efficacité du transfert de technologie dans les divers projets et régions?	Quels types de difficultés ont été rencontrés pour obtenir des technologies sans ODS?  Y a t-il eu des cas de dé-conversion aux ODS?  D'autres producteurs ont-il montré de l'intérêt à adopter cette technologie?	Fréquence des difficultés particulières  Cas de dé-conversion  Nombre de demandes en vue d'adopter la technologie	Documents de projet Entreprises Représentants du pays Agences d'exécution du projet Agences bilatérales

Appendice I Page 3

QUESTIONS POSSIBLES	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	INDICATEURS POSSIBLES	SOURCES DE DONNÉES POSSIBLES
Conception du projet			
Quels facteurs critiques de l'environnement d'appui ont influencé sur le succès du projet? Comment ont- ils contribue ou fait obstacle à l'efficience et à	Y a-t-il eu des changements effectifs de réglementation et de politique durant la mise en œuvre du projet?	Liste de vérification des facteurs critiques dans l'environnement d'appui	Représentants du pays, AE, agences d'exécution du projet, entreprises, agences bilatérales
l'efficacité du projet?	Y a t-il des contraintes dans l'environnement d'appui que le Fonds ou le pays devraient essayer d'éliminer?	Liste des changements de législation/réglementation	Législation, réglementations
	Les activités de formation et de renforcement des institutions ont-elles appuyé le succès des projets d'investissement?		
	Les hypothèses étaient-elles valides? Y a t-il des facteurs contextuels dont il faudrait tenir compte lors d'approbation de projets futurs?		
La conception des divers types de projets a t-elle change avant la mise en œuvre?	La technologie mise en œuvre était-elle différente de la technologie approuvée? Pourquoi et quels en ont été les effets?	% de chaque technologie de	Documents de projet
change avant la mise en œuvre?		remplacement changée	Entreprise
		% de popularité des technologies de remplacement	Représentants du pays
		1	Agences d'exécution du projet
e niveau de financement fourni par le Fonds était pien compris par l'entreprise et approprié pour les	Le coût a t-il changé de façon notable durant la	% de changement des coûts du	Documents de projet
pesoins et les conditions des surcoûts?	mise en œuvre? Dans l'affirmative, qui a assumé le coût supplémentaire?	projet % des coûts assumés par différentes parties	Entreprise
			Représentants du pays
		•	Agences d'exécution du projet
Les documents originaux de projet contiennent-ils des informations adéquates pour une évaluation ultérieure?		Disponibilité d'éléments suffisants pour terminer la liste de vérification (ex: données sur les conditions de base, les évaluations des besoins de formation comprennent les niveaux de compétence avant la formation)	Documents de projet
Leçons tirées			
Quelles leçons ont été tirées qui pourront être utiles sour guider la préparation, l'approbation ou la mise n œuvre des projets à l'avenir?	Quelles sont les implications des résultats pour les informations supplémentaires ou différentes dans les futures propositions de projets?		Toutes les parties prenantes

### Appendice II: Matrice d'évaluation de projets ne comportant pas d'investissement - Projets de formation

La présente matrice comprend des questions, des indicateurs et des sources de données génériques. Elle propose certains types de questions et de méthodes qui pourraient être utiles. Par contre; elle n'est pas de nature obligatoire et toute évaluation devra suivre une matrice propre à répondre

aux exigences de son mandat.

QUESTIONS POSSIBLE S	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	Indicateurs Possibles	Sources de Données Possibles
Conception			
Les agences d'exécution répondent-elles aux besoins de formation les plus urgents?	Les évaluations des besoins de formation sont elles menées conformément aux normes internationales contemporaines?	Jugement d'expert  Congruence de l'offre et de la demande en formation	Spécialistes de la formation Parties prenantes: AE, pays
	Les priorités d'établissement de programmes traduisent-elles les priorités des principales parties prenantes?		
Dans quelle mesure les activités de formation sont elles bien ciblées pour atteindre les personnes et les institutions qui ont besoin d'un tel appui?	Les politiques et les procédures d'identification des participants à la formation permettent-elles de répondre aux besoins identifiés?	Jugement d'expert	Spécialistes de la formation Parties prenantes: AE, pays
Les programmes de formation sont-ils conçus conformément aux normes internationales contemporaines pertinentes?	Les ateliers de formation incorporent-ils des principes clés pour un enseignement efficace aux adultes?  Les matériels de formation apportent-ils un appui efficace aux résultats de la formation?	Jugement d'expert Notes des participants indiquant leur satisfaction; l'efficacité des matériels	Spécialistes de la formation Participants à la formation Manuels et matériels de formation
Les documents de projets initiaux contenaient-ils des informations adéquates pour des évaluations ultérieures?		Disponibilité d'éléments suffisants pour terminer la liste de vérification (ex: données sur les conditions de base, les évaluations des besoins de formation comprennent les niveaux de compétence avant la formation)	Documents de projet

#### UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68

Annexe II

Appendice II Page 2

age 2 Questions Possible s	Questions auxiliaires Possibles	Indicateurs Possibles	Sources de Données Possibles
Efficacité et incidences			
Quelle a été l'efficacité des activités de formation appuyées par le Fonds?	Les participants acquièrent-ils les connaissances et aptitudes voulues?  La formation est-elle appliquée au travail? Si non, quels en sont les obstacles?	Performance; acquisition de connaissances % de participants indiquant un transfert réussi Fréquence des contraintes	Examens et registres Participants à la formation Centres de l'ozone Entreprises
La formation a t-elle sur l'environnement d'appui d'autres incidences qui sont favorables à la réalisation des objectifs du Fonds?	Quelles politiques, réglementations, procédures les pays ont-ils introduites à la suite des programmes de formation?	Fréquence des changements prévus aux réglementations, etc. (ex.: douane et importations, licences, réexportation, mesures en cas de non-respect)	Participants à la formation Centres de l'ozone Entreprises AE
		État de mise en œuvre de l'article 4 du Protocole de Montréal	
		Portée de l'appui financier aux activités d'élimination d'ODS	
La formation technique entraîne-t-elle des reconversions techniques plus effectives?		Intervalle réduit pour l'introduction de nouvelles technologies	Entreprises Rapports d'achèvement de projets
Efficacité		1	Budgets/ rapports financiers
Les activités de formation sont-elles planifiées et exécutées de la façon la plus effective du point de vue des? Comment le rapport coût-efficacité pourraitil être amélioré?	Quels sont les coûts unitaires de la formation, et comment se comparent-ils par rapport aux coûts des autres programmes internationaux de ce type?  Quelle est la ventilation des coûts de formation et peut-on réduire certains éléments sans compromettre la qualité?	Comparaisons de coûts Jugement d'expert	Spécialistes de la formation Autres agences de l'ONU
Les agences d'exécution incluent-elles des activités de formation appropriées sur la surveillance et l'évaluation qui permettent à ces activités de tirer parti de la rétroaction des participants?	La S&E couvrent-elles toutes les étapes du cycle de la formation: Attitudes? Apprentissage? Transfert? Impact? Comment pourrait-on améliorer les systèmes de S&E?	Jugement d'expert	Spécialistes de la formation
Leçons tirées			Toutes les parties prenantes
Quelles leçons ont été tirées qui pourront être utiles pour guider la préparation, l'approbation ou la mise en œuvre des projets à l'avenir?			Toutes les parties prenantes

Annexe II
Appendice III
Page 1

# Appendice III: Matrice d'évaluation de projets ne comportant pas d'investissement – Projets de renforcement des institutions

La présente matrice comprend des questions, des indicateurs et des sources de données génériques. Elle propose certains types de questions et de méthodes qui pourraient être utiles. Par contre; elle n'est pas de nature obligatoire et toute évaluation devra suivre une matrice propre à répondre aux exigences de son mandat.

QUESTIONS POSSIBLE S	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	Indicateurs Possibles	Sources Possibles de Données
Conception			
Le mécanisme retenu est-il approprie pour les tâches de renforcement des institutions?	Le mécanisme conçu est-il un organisme national central?	Degré de confiance dans le mécanisme	Spécialistes de l'ozone/du renforcement des institutions Parties prenantes: AE; entreprises
Les dispositions initiales étaient-elles conformes aux besoins	Le financement était-il adéquat pour les besoins du pays?	Montant du financement supplémentaire requis	Représentants du gouvernement Centre de l'ozone
Les documents de projets initiaux contenaient-ils des informations adéquates pour des évaluations ultérieures?	La proposition était-elle conforme aux termes du mandat et aux domaines de dépenses admissibles?	Nombre de cas de non-congruence	Documents de projet
	Les documents ont-ils identifié les indicateurs?		
Efficacité et incidences			
Quelle a été l'efficacité des activités de renforcement des institutions appuyées par le Fonds?	Les centres de l'ozone font-ils la collecte et le traitement des données pour remplir les obligations du pays à titre de Parties au Protocole?  Les centres ont-ils échangé des informations pertinentes avec d'autres pays, etc. et diffusé les informations aux usagers ultimes?  Les capacités de coordonner les activités d'élimination sont-elles renforcées?  Les capacités de surveiller les activités d'élimination sont-elles renforcées?	Mesure du respect des obligations de collecte et de communication des données à la Réunion des Parties Volume d'échange d'information et d'activités de sensibilisation du public Meilleure coordination Meilleure surveillance Contributions aux programmes de pays Adoption/Changements/harmonisat ion des législations et/ou des réglementations	Centres de l'ozone Secrétariat de l'ozone Entreprises Agences d'exécution Secrétariat du Fonds

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68

Annexe II

Appendice III Page 2

Page 2 QUESTIONS POSSIBLE S	QUESTIONS AUXILIAIRES POSSIBLES	INDICATEURS POSSIBLES	Sources Possibles de Données
QUESTIONS POSSIBLE 9	Les centres ont-ils servi de centre de coordination des informations pour le Secrétariat du Fonds et les AE, incluant la communication de données?		
Le renforcement des institutions a t-il sur l'environnement d'appui d'autres incidences qui sont favorables à la réalisation des objectifs du Fonds?	Les réseaux régionaux ont-ils appuyé efficacement le renforcement des institutions? Quelles mesures les pays ont-ils prises à la suite du programme de renforcement des institutions?	Notes données sur l'efficacité des réseaux régionaux Fréquence des diverses mesures	Centres de l'ozone Entreprises AE Participants aux réseaux régionaux
Efficacité		ń	Rapports des centres de l'ozone
Les activités de renforcement des activités sont- elles planifiées et exécutées de la façon la plus effective du point de vue des? Comment le rapport	Quel a été la durée du retard de la mise en œuvre et quelles en sont les raisons?	Écart entre durée prévue/durée réelle	Centres de l'ozone
coût-efficacité pourrait-il être amélioré?  Les dépenses ont-elles été attribuées de façon appropriée entre les catégories admissibles?	Quels pourcentages ont été attribués aux dépenses d'investissement et aux dépenses récurrentes dans les diverses catégories de pays?	Proportions de budget	Propositions Rapports Centres de l'ozone
Les activités du réseau régional ont-elles été exécutées d'une façon efficace par rapport aux coûts?	Les réunions de réseau sont-elles conformes aux normes de réunions internationales de ce type?	Comparaisons de coûts	Rapports et budgets du PNUE
Leçons tirées			Toutes les parties prenantes
Quelles leçons ont été tirées qui pourront être utiles pour guider la préparation, l'approbation ou la mise en œuvre des projets à l'avenir?			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,

## ANNEXE III FORME DE PRÉSENTATION DE RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET (PROJETS D'INVESTISSEMENT) (PROJET)

# SECTION 1: DONNÉES DE PROJET

1.1	Pays:
1.2	Numéro du projet: (d'après l'inventaire)
1.3	Titre du projet:
1.4	Date d'approbation du projet:
1.5	Participation locale au capital:
1.6	Agence d'exécution:
1.7	Agence d'exécution locale/ Intermédiaire financier:
1.8	Agence nationale de coordination:
1.9	Date d'achèvement prévue:
1.10	Date d'achèvement réelle:
1.11	Date du rapport d'achèvement:
1.12	Rapport d'achèvement établi par:
	(Agence d'exécution/Agence nationale)

# SECTION 2: SOMMAIRE ANALYTIQUE

ÉLÉMENT	PLAN/ APPROUVÉ	RÉEL	INCIDENCE NATIONALE/ET SECTORIELLE*	OBSERVATIONS
Élimination d'ODS (en tonnes				
ODP)				
Budget et dépenses (\$US)			n/a	
Coût-efficacité			n/a	
(en \$US/kg)		<del> </del>	n/a	
Exécution du projet (en mois)			n/a n/a	
Durée du projet		<del></del>	n/a	
Démarrage des activités du		1	n/a	
projet au niveau national				
d'après le pays visé à l'Article 5	1			
qui est concerné		<del> </del> -	n/a	
Accord de subvention présenté			Wa	
au bénéficiaire	<u> </u>	<del> </del>	n/a	
Signature de l'accord de			Wa	
subvention		<del>-</del>	n/a	
Préparation des appels d'offres			n/a	
Adjudication des contrats	<b>-</b>	<del></del>	n/a	
Livraison du matériel	<u> </u>		n/a	
Mise en service et essais	<u> </u>	<del>- </del>	n/a	
Mise hors service et/ou	ļ		100	
destruction du matériel de base				
jugé superflu	_		n/a	
Présentation du rapport	1	ļ		
d'achèvement	_!			

# \* En pourcentage de la consommation nationale/sectorielle

Évaluation générale du projet: Brève description, de 300 mots ou moins, de la mesure dans laquelle le projet a atteint son ou ses objectifs, les principaux problèmes rencontrés et les leçons tirées.

## SECTION 3(A): ODS ÉLIMINÉES

#### Avant la reconversion

- 3.1 Principales lignes de produits fabriqués: (indiquées dans le document de projet)
- 3.2 <u>Niveau de production annuelle</u>: (indiqué dans le document de projet)
- 3.3 ODS consommées: (indiquées dans le document de projet)

ODS (1):

Quantité (tonnes ODP):

ODS (2):

Quantité (tonnes ODP)::

Total:

Quantité (tonnes ODP)::

de

Incidence nationale/sectorielle

(En pourcentage

la consommation

nationale/sectorielle)

### Après la reconversion

- 3.4 Année de mise en service du projet:
- 3.5 <u>Année de commencement de la nouvelle production:</u>
- 3.6 Transition de la production à base d'ODS à la production sans ODS

Année	Unités produites avec des ODS	ODS consommées (tonnes ODP)	Unités produites avec des substances de remplacements	Substances de remplacement consommées (tonnes ODP)
199X*				
199X+1				
199X+2				
199X+3				
199Y				
Total				

<sup>\*</sup> Année d'approbation du projet

3.7 Veuillez expliquer tout écart éventuel entre la quantité d'ODS à éliminer indiquée dans le document de projet et la quantité réellement éliminée.

SECTION 3(B): ÉLIMINATION D'ODS (pour les projets de récupération et de recyclage d'ODS)

#### Avant le projet

- 3.1 Principales lignes de produits traités: (indiquées dans le document de projet)
- 3.2 <u>Niveau annuel de traitement:</u> (indiqué dans le document de projet)
- 3.3 ODS consommées: (indiquées dans le document de projet)

ODS (1):

Quantité (tonnes ODP):

ODS(2):

Quantité (tonnes ODP):

Total:

Quantité (tonnes ODP):

Incidence nationale/sectorielle

(En pourcentage

la consommation

de

nationale/sectorielle)

#### Après le projet

- 3.4 Année de mise en service du projet:
- 3.5 Profil de consommation d'ODS: avant et après le projet

Année	Unités traitées	Nouvelles ODS consommées (tonnes ODP)	ODS recyclées consommées (tonnes ODP)
199X*			
199X+1			
199X+2			
199X+3			
199Y			
Total			

<sup>\*</sup> Année d'approbation du projet

3.6 Veuillez expliquer tout écart éventuel entre la quantité d'ODS à éliminer indiquée dans le document de projet et la quantité réellement éliminée.

**SECTION 4: CHOIX DE TECHNOLOGIES** 

ÉLÉMENT	AVANT LA RECONVERSION	APRÈS LA RECONVERSION
4.1 <u>Choix de technologies</u> Technologie appliquée		
Incidences sur l'environnement		
Facteur déterminant du choix		
Changement de technologie après l'approbation et raisons du changement		
4.2 <u>Disponibilité</u>		
Nbre de mois consacrés à l'acquisition des technologies		
Raison des retards (éventuels)		
4.3 <u>Sécurité</u> (le cas échéant)		
Principaux risques		
Mesures appliquées		
Normes appliquées		
Certification par*		

<sup>\*</sup> Prière de joindre les copies des certificats

4.4. Y a-t-il eu des difficultés quelconques dans la mise en œuvre des technologies de remplacement? Dans l'affirmative, veuillez donner une brève explication.

## **SECTION 5: BUDGET ET DÉPENSES**

Il s'agit d'un rapport de situation sur les dépenses de projet au moment de la préparation du rapport d'achèvement de projet, étant entendu qu'un rapport financier complet sera soumis à titre de supplément une fois clôturés les comptes du projet.

#### 5.1 Sommaire

ÉLÉMENT	PLAN/APPROUVÉ (\$US)	DÉPENSES (JUSQU'À DATE) (SUS)	DIFFÉRENCE/ OBSERVATIONS (\$US)
Surcoûts d'investissement			
Surcoûts d'exploitation			
Imprévus			
Total			
Élimination d'ODS (kg ODP)			
coût-efficacité (\$/kg)			

# 5.2 Budget et dépenses en surcoûts d'investissement

ÉLÉMENT*	APPROUVÉ	DÉPENSE	DIFFÉRENCE	RAISON
Total				

<sup>\*</sup> Liste d'équipements approuvés dans le document de projet (les équipements supplémentaires doivent être indiqués comme tels).

## 5.3 Budget et dépenses en surcoûts d'exploitation

ÉLÉMENT	APPROUVÉ		DÉPENSE			
*	Coût unitaire	Nbre d'unités**	Total	Coût unitaire	Nbre d'unités	Total
(ex: produits chimiques)	j					
(ex: énergie)						
Total				<u> </u>		<del> </del>

Liste d'éléments de surcoûts d'exploitation indiqués séparément (dans la mesure du possible) selon les indications du document de projet.

<sup>\*\*</sup> Nbre d'unités servant au calcul des surcoûts d'exploitation.

<sup>\*\*\*</sup> Nbre d'unités sans ODS fabriquées au moment de l'achèvement du projet.

## 5.4 <u>Budget et dépense en imprévus</u>

	ÉLÉMENT(s)	DÉPENSE
FONDS POUR IMPRÉVUS		
	Total APPROUVÉ	
	Différence	

## SECTION 6: EFFICACITÉ DE LA MISE EN OEUVRE

	COMME PRÉVU		
ÉLÉMENT	OUI	NON	RETARD/OBSERVATIONS
6.1 Calendrier du projet		:	
Durée du projet			
Démarrage des activités du			
projet au niveau national			
d'après le pays visé à			
l'Article 5 qui est concerné			
Accord de subvention			1
présenté au bénéficiaire	<u></u>		
Signature de l'accord de	İ		
subvention			
Préparation des appels			<u> </u>
d'offres	<u> </u>		
Adjudication des contrats			
Livraison du matériel			
Mise en service et essais			
Mise hors service et/ou			
destruction du matériel	1		
jugé superflu	<u>.</u> j	ļ	ļ.
Présentation du rapport			
d'achèvement	4		
6.2 Équipement			*
Quantité comme prévu			
Qualité comme prévu			
Retards	_		
6.3 Formation			
Quantité comme prévu			
Qualité comme spécifié			
Retards			

6.4 Veuillez décrire tous problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre du projet et indiquer les principales causes de retard.

# SECTION 7: MISE AU REBUT DE L'ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION À BASE D'ODS

7.1 <u>Liste des équipements rendus inutilisables</u>

LISTE ÉQUIPE RENI INUTILIS (Situation	MENTS DUS SABLES	MISE AU REBUT				
Nom de l'équipement	Description **	Méthode Date de Exécuté par Certifié par de mise au mise au rebut rebut				

<sup>\*</sup> Liste des équipements rendus inutilisables dans le document de projet

7.2 Veuillez décrire brièvement le processus de destruction et joindre les copies des certificats de destruction.

#### SECTION 8: ÉVALUATION GLOBALE DU PROJET

Veuillez faire une évaluation générale du projet, sur la base de trois indicateurs quantifiables, à savoir la quantité d'ODS éliminées (prévue et réelle), le coût et la rapidité de la mise en œuvre (prévus et réels), en fonction du barème ci-après.

l J	Tres satisfaisant, depasse les previsions
[ ]	Satisfaisant, conforme aux prévisions
[ ]	Satisfaisant, bien que non conforme aux prévisions
[ ]	Non satisfaisant, inférieur aux prévisions
[ ]	Inacceptable

## SECTION 9: LEÇONS TIRÉES

Indiquez brièvement toutes leçons qui peuvent être tirées de ce projet et dont pourraient tirer parti les projets futurs.

<sup>\*\*</sup> La description doit inclure le No. de modèle et le No. de série.

#### ANNEXE IV

TABLEAU 1.1

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

## ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES 1996 (en \$ US)

REVENUS	1996	1995	1991-96
Contributions engagées	149,886,997	143,335,345	670,140,018
Intérêts	11,612,277	11,211,677	33,825,205
Revenus divers	263,321	428,554	2,785,381
TOTAL DES REVENUS	161,762,595	154,975,576	706,750,604
DÉPENSES			
Activités gérées par le PNUE	4,303,410	4,493,467	16,150,786
Activités gérées par le PNUD	33,209,390	12,702,043	59,347,204
Activités gérées par l'ONUDI	28,256,890	18,685,679	50,389,938
Activités gérées par la Banque mondiale	40,774,717	31,669,434	95,288,813
Secrétariat	2,235,078	2,557,445	13,964,780
Perte sur les changes	7,514	(13,406)	38,267
TOTAL DES DÉPENSES	108,786,999	70,094,662	235,179,788
Excédent des revenus sur les dépenses	52,975,596	84,880,914	471,570,816
Ajustement des années précédentes			
des contributions engagées	(3,353,820)	(100,827)	0
Excédent net des revenus sur	49,621,776	84,780,087	471,570,816
les dépenses		<b></b>	
Solde du Fonds, début de la période	421,949,040	337,168,953	0
Solde du Fonds, fin de la période	471,570,816	421,949,040	471,570,816

TABLEAU 1.2

Fonds multilatéral aux fins d'applications du Protocole de Montréal

BILAN DE 1996 (en \$ US)

ACTIFS	31.12.1996	31.12.1995
Encaisse et dépôts à terme	2,594,959	12,441,421
Contributions engagées à recevoir	610,733,233	259,662,812
Autres comptes à recevoir	379,387	430,857
Autres actifs - frais différés	28,074	6,520
Billets à ordre	8,559,714	39,372,892
Fonds d'opération fournis aux agences d'exécution	315,541,175	262,249,463
TOTAL DES ACTIFS	937,836,542	574,163,965
PASSIFS		
Contributions à recevoir pour les années futures	466,000,002	151,666,667
Obligations non-liquidées (Secrétariat)	189,071	375,723
Solde inter-fonds à payer	42,838	163,303
Autres comptes payables	33,815	9,232
TOTAL DES PASSIFS	466,265,726	152,214,925
RÉSERVES ET SOLDES DU FONDS		
SURPLUS CUMULATIF	471,570,816	421,949,040
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES DU FONDS	471,570,816	421,949,040
TOTAL DES ACTIFS DES PASSIFS, RÉSERVES ET SOLDES DU FONDS	937,836,542	574,163,965
SOLDE NET DU FONDS DES CONTRIBUTIONS À RECEVOIR	326,837,585	313,952,895

TABLEAU 1.3

DÉPENSES DU SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL - 1996 (en \$US)

Π	RUBRIQUE PERSONNEL DE PROJET	BUDGET	DÉPENSES	ÉCONOMIES
11	PERSONNEL DE PROJET	APPROUVÉ	EFFECTIVES	(DÉFICIT)
1101	Chef du Secrétariat	111,000	119,114	(8,114)
1102	Chef Adjoint, Économiste	90,000	122,178	(32,178)
1103	Chef Adjoint, Cooperation Technique	90,000	106,299	(16,299)
1104	Fonctionnaire de Programme, Economiste	74,000	79,020	(5,020)
1105	Fonctionnaire de Programme, Ingénieur	74,000	91,802	(17,802)
1106	Fonctionnaire de Programme, Ingénieur	74,000	114,143	(40,143)
1107	Fonctionnaire de Programme, Scientifique	74,000	89,762	(15,762)
1108	Fonctionnaire de Programme, Information	66,000	47,419	18,581
1109	Fonctionnaire Administratif/du fonds	74,000	109,998	(35,998)
1198	Ajustement pour années antérieures	0	(9,116)	9,116
11	Sous-total Sous-total	727,000	870,619	(143,619)
12	Consultants			
1201	Consultations (évaluation de projets, etc.)	101,500	77,058	24,442
12	Sous-total Sous-total	101,500	77,058	24,442
130	Personnel d'appui administratif			
1301	Adjoint administratif (Admin & Fonds)	46,000	46,387	(387)
1302	Assistant de recherches	42,000	34,649	7,351
1303	Adjoint administratif (Chef du Secrétariat)	45,000	40,457	4,543
1304	Secrétaire exécutive (Chef Adjoint EC)	35,500	35,415	85
1305	Secrétaire exécutive (Chef Adjoint CT)	35,500	28,369	7,131
1306	Secrétaire exécutive (2 fonctionnaires de programme)	33,000	726	32,274
1307	Secrétaire exécutive (2 fonctionnaires de programme)	35,500	35,816	(316)
1308	Secrétaire	33,000	1,221	31,779
1309	Commis/Messager/Réceptioniste	27,000	7,604	19,396
130	Sous-total Personnel d'Appui Administratif	332,500	230,644	101,856
132-3	Dépenses Afférentes aux Services de Conférence			
1321	19ème Réunion du Comité exécutif	90,000	126,738	(36,738)
1322	20ème Réunion du Comité exécutif	90,000	109,155	(19,155)
1323	21ème Réunion du Comité exécutif	90,000	0	90,000
1331	Réunions de Sous-Comités	30,000	7,090	22,910
132-3	Sous-total Dépenses Afférentes aux Services de Conférence	300,000	242,983	57,017
13	Sous-total	632,500	473,627	158,873
16	Déplacement d'affaires officiels			
1601	Déplacement d'affaires officiels du personnel	120,000	69,005	50,995
16	Sous-total	120,000	69,005	50,995
1	TOTAL DE LA RUBRIQUE	1,581,000	1,490,309	90,691

TABLEAU 1.3 DÉPENSES DU SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL - 1996 (en \$US)

2	RUBRIQUE DES SOUS-TRAITANCES Sous-traitances avec des agences de l'ONU	BUDGET APPROUVÉ	DÉPENSES EFFECTIVES	ÉCONOMIES (DÉFICIT)
21		30,000	0	30,000
2101	Sous-traitance (matériel d'information)			
21	Sous-total	30,000	0	30,000
23 2301	Sous-traitances avec des organismes à but lucratif Sous-traitances	48,500	28,511	19,989
23	Sous-total	48,500	28,511	19,989
2	TOTAL DE LA RUBRIQUE	78,500	28,511	49,989
3	RUBRIQUE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS			
33	Participation ;a des réunions/conférences Président/Vice-président	30,000	25,550	4,450
3301 3302	19ème Réunion du Comité exécutif	75,000	81,895	(6,895)
3302	20ème Réunion du Comité exécutif	75,000	75,157	(157)
3304	21ème Réunion du Comité exécutif	75,000	0	75,000
3313	Réunions de Sous-Comités	40,000	5,777	34,223
33	Sous-total	295,000	188,379	106,621
3	TOTAL DE LA RUBRIQUE	295,000	188,379	106,621
4	RUBRIQUE MATÉRIEL ET LOCAUX Matériel fongible (articles de moins de 1 500\$US)			
4101	Fournitures de bureau	15,000	25,266	(10,266)
4102	Logiciels et ordinateurs fongibles	10,000	5,773	4,227
41	Sous-total	25,000	31,039	(6,039)
42	Matériel non-fongible	20 000	188	19,812
4205	Matériel général non-fongible	20,000		<u> </u>
4298	Ajustements pour années antérieures		(40,287)	10,201
42	Sous-total	20,000	(40,099)	60,099
43 4301	Location des locaux Location des espaces de bureaux	250,000	305,062	(55,062
		250,000		(55,062
43	Sous-total TOTAL DE LA RUBRIQUE	295,000		

TABLEAU 1.3 DÉPENSES DU SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL - 1996 (en \$US)

5	ÉLÉMENTS DIVERS	BUDGET	DÉPENSES	ÉCONOMIES
		APPROUVÉ	EFFECTIVES	(DÉFICIT)
51	Exploitation et entretien du matériel			
5101	Entretien du matériel	8,000	5,159	2,841
5102	Entretien des bureaux	6,000	1,500	4,500
5104	Location de photocopieur(s)	7,000	7,139	(139)
5105	Location de matériel de télécommunication	11,000	2,986	8,014
51	Sous-total Sous-total	32,000	16,784	15,216
52	Frais d'établissement des rapports			
5201	Rapports des Réunions du Comité exécutif	45,000	13,855	31,145
5202	Rapports (autres)	20,000	5,108	14,892
52	Sous-total	65,000	18,963	46,037
53	Frais divers			
5301	Communications	30,000	21,480	8,520
5302	Frêt (expédition de documents)	20,000	28,824	(8,824)
5303	Autres	5,000	9,740	(4,740)
53	Sous-total	55,000	60,044	(5,044)
54	Réceptions		<u></u>	
5401	Réceptions	7,000	3,790	3,210
54	Sous-total	7,000	3,790	3,210
5	TOTAL DE LA RUBRIQUE	159,000	99,581	59,419
TOTA	L	2,408,500	2,102,782	305,718
Coût d	le soutien de Programme	137,735	132,296	5,439
	ID TOTAL	2,546,235	2,235,078	311,157

TABLEAU 1.4
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
Activités gérées par le PNUE 1991 - 1996 (en \$ US)

			<u> </u>
REVENU	1996	1995	1991-96
Espèces transférées du Fonds multilatéral	0	5,709,183	17,455,352
Intérêts gagnés et retenus	305,567	339,902	1,159,248
TOTAL DES REVENUS	305,567	6,049,085	18,614,600
TOTAL DES DÉPENSES	4,303,410	4,490,750	16,150,786
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(3,997,843)	1,558,335	2,463,814
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	6,461,657	4,903,322	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	(3,997,843)	1,558,335	2,463,814
Solde du Fonds, fin de période	2,463,814	6,461,657	2,463,814
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			16,150,786
Moins coûts d'appui de programme			(1,857,947
Moins obligations non-liquidées, fin de période	;		(805,354
Ajustements			C
Débours net rapportés au Trésorier		-•	13,487,485
Débours net rapportés au Comité exécutif *			13,573,503
Debours het rapportes au Comme excount			

TABLEAU 1.5

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

Activités gérées par le PNUD 1991 - 1996 (en \$US)

REVENU	1996	1995	1991-96
Espèces transférées du Fonds multilatéral	35,267,935	29,124,442	150,749,310
Intérêts gagnés et retenus	4,007,000	1,725,906	6,292,767
TOTAL DES REVENUS	39,274,935	30,850,348	157,042,077
TOTAL DES DÉPENSES	33,209,390	12,702,044	59,347,204
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	6,065,545	18,148,304	97,694,873
SOLDE DU FONDS			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Solde du Fonds, début de période	91,629,328	73,481,024	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	6,065,545	18,148,304	97,694,873
Solde du Fonds, fin de période	97,694,873	91,629,328	97,694,873
Comparaison avec rapport d'avancement	1		
Total des dépenses rapportées au Trésorier			59,347,204
Moins coûts d'appui de programme			(7,151,567)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			(16,475,000)
Ajustements *			16,436,634
Débours net rapportés au Trésorier			52,157,271
Débours net rapportés au Comité exécutif	<u>.</u>	.,	52,131,176
Différence			26,095

<sup>\*</sup> Dépenses du PNUD pour le dernier trimestre de 1996 et autres corrections à être inscrites dans les comptes du Fonds multilatéral pour 1997.

TABLEAU 1.6

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

UNIDO Managed Activities in 1991 - 1996 (in US\$)

REVENU	1996	1995	1991-96
Espèces transférées du Fonds multilatéral	30,032,065	29,297,118	98,936,239
Intérêts gagnés et retenus	3,550,981	2,486,948	6,717,934
TOTAL DES REVENUS	33,583,046	31,784,066	105,654,173
TOTAL DES DÉPENSES	28,256,885	18,685,684	50,389,938
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	5,326,161	13,098,382	55,264,235
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	49,938,164	36,839,782	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	5,326,161	13,098,382	55,264,235
Solde du Fonds, fin de période	55,264,325	49,938,164	55,264,235
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			50,389,938
Moins coûts d'appui de programme			(5,797,070
Moins obligations non-liquidées, fin de période			(11,880,571
			c
Ajustements  Débours net rapportés au Trésorier			32,712,297
Débours net rapportés au Comité exécutif			44,592,847
Différence *			(11,880,550

<sup>\*</sup> Les débours rapportés au Comité exécutif semblent inclure les obligations non-liquidées.

TABLEAU 1.7

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

Activités gérées par la Banque mondiale 1991 - 1996 (en \$US)

REVENUS	1996	1995	1991-96
Espèces transférées du Fonds multilatéral	20,500,000	28,856,884	139,452,828
Billets à ordre encaissés	13,422,470	0	13,422,470
Billets à ordre non transférés, net d'encaissement	50,030,644	38,621,486	88,652,130
	1 1		
Intérêts gagnés et retenus	3,674,684	4,588,362	13,890,530
TOTAL DES REVENUS	87,627,798	72,066,732	255,417,958
TOTAL DES DÉPENSES	40,758,112	31,686,039	95,288,813
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	46,869,686	40,380,693	160,129,145
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	113,259,459	72,878,766	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	46,869,686	40,380,693	160,129,145
Solde du Fonds, fin de période	160,129,145	113,259,459	160,129,145
Solde de liquidités, fin de période	71,477,015	74,637,973	71,477,015
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			95,288,813
Moins coûts d'appui de programme			(7,047,163)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			0
Ajustements (Débours fait à l'avance)			(10,763,551)
Débours net rapportés au Trésorier			77,477,999
Débours net rapportés au Comité exécutif			76,914,102
Différence	, , ,		563,897

TABLEAU 1.8

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

Sommaire des agences d'exécution 1991 - 1996 (en million de \$US)

REVENU	UNEP	UNDP	UNIDO	WB	TOTAL
Espèces transférées du Fonds multilatéral	17.5	150.7	98.9	139.5	406.6
Billets à ordre encaissés	0.0	0.0	0.0	13.4	13.4
Billets à ordre non transférés, net d'encaissement	0.0	0.0	0.0	88.7	88.7
Intérêts gagnés et retenus	1.1	6.3	6.7	13.9	28.0
TOTAL DES REVENUS	18,6	157.0	105.7	255.4	536.7
TOTAL DES DÉPENSES AJUSTÉES	16.2	75.8	50.4	84.5	226.8
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	2.4	81.3	55.3	170.9	309.8
SOLDE DE LIQUIDITÉS, FIN DE PÉRIODE	2.4	81.3	55.3	82.2	221.2
Comparaison avec rapport d'avancement					
Total des dépenses ajustées rapportées au Trésorier	16.2	75.8	50.4	84.5	226.8
Moins coûts d'appui de programme	(1.9)	(7.2)	(5.8)	(7.0)	(21.9)
Moins obligations non-liquidées, fin de période	(0.8)	(16.5)	(11.9)	0.0	(29.2)
Débours net rapportés au Trésorier	13.5	52.2	32.7	77.5	175.8
Débours net rapportés au Comité exécutif	13.6	52.1	44.6	76.9	187.2
Différence	(0.1)	0.0	(11.9)	0.6	(11.4)

ANNEXE V

# Budget révisé du Secrétariat du Fonds et provisions pour les coûts des salaires pour la période 1999-2001

Budget Exprimé en dollars US Proposé Proposé Révisé Proposé Approuvé 1999 2000 2001 1998 1998 10 RUBRIQUE DU PERSONNEL Personnel des projets (Titre et grade) 1100 118,400 117,200 115,000 116,190 112,000 D. 2 01 Chef du Secrétariat 102,918 100,000 101,040 101,879 91,000 P. 5 Chef adjoint (Coopération économique) 101.879 102,918 101,040 100,000 91,000 P. 5 Chef adjoint (Coopération technique) 92,570 90,940 91,679 90,000 75,000 P. 4 Administrateur, Affaires économiques 92,570 90,940 91,679 75,000 90,000 P. 4 Administrateur, Affaires environnementales 91,679 92,570 90,940 90,000 75,000 P. 4 Administrateur, Gestion de projets 92,570 90,000 90,940 91,679 75,000 P. 4 Administrateur, Gestion de projets 77,109 76,340 75,000 75,790 67,000 P. 2 Administrateur adjoint, Information 92,570 90,940 91,679 90,000 75,000 Administrateur, Administration et gestion des Fonds P. 4 103,000 101,000 101,900 100,000 Administrateur, Surveillance évaluation 1/ 967,195 957,596 949,760 736,000 940,000 Total partiel 1199 Consultants 1200 150,000 150,000 Évaluation de projets, etc. 150,000 150,000 Total partiel 1299 Personnel d'appui administratif 1300 44,596 43,717 47,000 42,000 42,860 Assistant administratif G.8 41,677 42,557 40,000 40,860 43,000 G.7 Assistant, Services de conférence 43,717 44,596 42,000 42,860 46,000 G.8 Assistant, Programme 37,212 35,740 36,455 36,500 35,000 G.6 Secrétaire (Chef adjoint CE) 37,212 35,740 36,455 35,000 36,500 G.6 Secrétaire (Chef adjoint CT) 37,212 35,000 35,740 36,455 34,000 Secrétaire (pour 2 administrateurs de programme) G.6 37,212 35,740 36,455 35,000 36,500 G.6 Secrétaire (pour 2 administrateurs de programme) 31,232 31,867 30,000 30,620 34,000 G.5 Secrétaire 25,461 24,000 24,480 24,970 28,000 G.4 Commis à l'enregistrement 324,640 331,133 337,923 318,000 341,500 Total partiel

<sup>1/:</sup> Approuvé par les décisions 21/36 et 22/19 du Comité exécutif;

		Budget Exprimé en dollars US				
		Approuvé	Révisé	Proposé	Proposé	Proposé
		1998	1998	1999	2000	2001
1320	Dépenses Afférentes aux Services de conférence					
	26 24ème Réunion du Comité exécutif	90,000	100,000			
	27 25ème Réunion du Comité exécutif	90,000	100,000			
	28 26ème Réunion du Comité exécutif 2/	90,000	120,000			
	29 27ème Réunion du Comité exécutif 3/		100,000			
	30 28ème Réunion du Comité exécutif					
	31 29th ème Réunion du Comité exécutif					
	32 Réunions de Sous-Comités	30,000	45,000			
	Total partiel	300,000	465,000	-	-	
1399	Total partiel: Appui administratif	641,500	783,000	324,640	331,133	337,923
	D' 1					
1600	Déplacement d'affaires officiels du personnel	120,000	120,000	_		
	01 Dépenses de missions	120,000				
19	Total de la rubrique	1,647,500	1,993,000	1,274,400	1,288,729	1,305,118
20	RUBRIQUE DES SOUS-TRAITANCES			,		
2100	Sous-traitance avec des agences de l'ONU			-		
2100		30,000	30,000	-		
		<b>,</b>		-		
	02 Imprimés divers	30,000	30,000		_	<u></u>

<sup>2/:</sup> Ces coûts sont applicable si la 26ème Réunion du Comité exécutif à lieu au Caire en 1998 juste avant la 10ème Réunion des Parties;

<sup>3/:</sup> Allocation provisoire à rembourser au Fonds si la réunion ne se tient pas en 1998 (Décision 23/10)

Budget	Exprimé	en dollars US

			Approuvé	Révisé	Proposé	Proposé	Proposé
			1998	1998	1999	2000	2001
30	cot	TS DE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS					
3300		Coûts de déplacement et perdiem des délégués					
	01	Déplacement du Président et/ou du Vice-président	30,000	30,000	•		
	07	24ème Comité exécutif	75,000	75,000			
	08	25ème Comité exécutif	75,000	75,000			
	09	26ème Comité exécutif	75,000	75,000			
	10	27ème Comité exécutif 3/		75,000			
	13	Réunions de Sous-comités (3)	40,000	40,000			
	14	Réunions du sous-groupe sur le secteur de la production (2) 4/		30,000			· • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
39	1	Total de la rubrique	295,000	400,000	-	<u>.                                    </u>	
40	DIII	BRIQUE MATERIEL					
	KUI	•					
4100		Matériel fongible	15,000	10,000	_		
	01	Fourniture de bureau, etc.	10,000	10,000	_		
	02	Logiciels et ordinateurs fongibles		20,000		<del></del>	
4199		Total partiel	25,000	20,000	-		
4200		Matériel non-fongible					
1200	01	Ordinateurs, imprimantes, etc.	20,000	20,000			
4299		Total partiel	20,000	20,000	-		
4300		Location des espaces					
	01	Location des espaces de bureaux	264,000	264,000	264,000		
4399		Total partiel	264,000	264,000	264,000	-	_
49	1	Total de la rubrique	309,000	304,000	264,000	-	-

<sup>3/:</sup> Allocation provisoire à rembourser au Fonds si la réunion ne se tient pas en 1998 (Décision 23/10)

<sup>4/:</sup> Approuvé par la 23ème réunion du Comité exécutif (Décisions 23/20 et 23/51)

Budget	Exprimé	en	dollars	<u>US</u>

			Budget Exprimé en dollars US						
			Approuvé	Révisé	Proposé	Proposé	Proposé		
			1998	1998	1999	2000	2001		
50	RUB	RIQUE DIVERS				•			
5100		Exploitation et entretien du matériel	0.000	9 000		•	•		
	01	Entretien du matériel, etc.	8,000	8,000	-		_		
	02	Entretiel des bureaux	6,000	6,000	-	_	-		
	03	Location de matériel informatique		-	-	· _	•		
	04	Location de photocopieurs	7,000	7,000	-	_	_		
	05	Location de matériel de télécommunication	11,000	11,000		<u> </u>	_		
5199		Total partiel	32,000	32,000	•	-			
5200		Frais d'établissement des rapports	45,000	_		-			
	01	Réunions du Comité exécutif	20,000	20,000	-	-	•		
	02	Rapports (autres)	65,000	20,000	-	_	-		
5299		Total partiel	05,000	20,000					
5300		Frais divers	30,000	30,000	•	•	-		
	01	Communications	20,000	20,000	-	-	•		
	02	Frêt (expédition de documents)	5,000	5,000	-	. <b>-</b>	•		
	03	Frais de banque	5,000	50,000	-	•			
	05	Formation du personnel	55,000	105,000	-	_	•		
5399		Total partiel	55,000	102,000					
5400		Réceptions	7,000	7,000	-				
	01	Réceptions officielles	7,000	7,000	-	•	-		
5499		Total partiel		164,000					
59		Total de la Rubrique	159,000	164,000			1 205 110		
99		TOTAL	2,440,500	2,891,000	1,538,400	1,288,729	1,305,118		
,,		Coûts de soutien des Programmes (13%)	140,075	163,540	165,672	167,535	169,665		
		(aux lignes budgétaires 11 et 13.01 à 13.09)							
Less		Moins coûts au Gouvernement du Canada	(650,000)	(400,000)	(400,000)	(400,000)	(400,000		
			1,930,575	2,654,540	1,304,072	1,056,263	1,074,783		
ICOD.	T TO	TAL AU FONDS MULTILATÉRAL	<u> </u>						

ICTE DES PROJETS ET ACTIVIT	ES APPROUVES POUR FINANCEMENT
LISTE DESTROJETS ET VOTATA	LO IN LICOU LEGIS OCTUBRICATION

Gesal S.R.L.

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68 Annexe VI Page 1 Fonds Approuvés (SUS) C.E. Agence **Tonnes** litre du projet Appui Total (SUS/kg) **ODP Projet LGÉRIE** MOUSSE Flexible \$71,952 \$625,432 5.82 **ONUDI** 95.0 \$553,480 Élimination du CFC-11 à l'usine de mousse de polyuréthanne souple La Mousse du Sud \$625,432 \$553,480 \$71,952 95.0 Total pour Algérie ARGENTINE MOUSSE Rigide 6.34 \$59,345 \$515,845 **PNUD** 72.0 \$456,500 Élimination de l'utilisation de CFC dans la fabrication de panneaux sandwich en polyuréthanne et de mousses à vaporiser à Bonano \$197,750 6.48 27.0 \$175,000 \$22,750 **PNUD** Élimination de l'utilisation de CFC dans la fabrication de blocs de mousse rigide pour les remorques isolées à Fruehauf Peau intégrée 15.0 \$212,500 \$27,625 \$240,125 14.17 **PNUD** Reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse à pleeicule externe incorporée et d emousse souple moulée à Strapur \$149,160 16.10 8.2 \$132,000 \$17,160 **PNUD** econversion à une technologie sans CFC dans la abrication demousse moulée à Cifor S.A. **FUMIGÈNES** Bromure de méthyle \$544,434 Projet de démonstration -Culture en circuit ouvert ou ONUDI \$481,800 \$62,634 fermé dans un milieu autre que le sol comme solution de remplacement du bromure de méthyle dans la culture de tomates, de fleurs coupées et de fraises RÉFRIGÉRATION **Domestique** 90.6 \$863,879 \$112,304 \$976,183 9.53 Banque mondial Élimination des CFC dans une usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques de la société Whirlpool Argentina S.A. 10.45 \$66,870 \$581,254 **ONUDI** 32.0 \$514,384 Élimination des CFC à l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques Frare S.A., Buenos Aires 10.94 \$582,242 30.6 \$66,984 Élimination des CFC dans l'usine de fabricaiton de ONUDI \$515,258 réfrigérateurs domestiques de Bambi S.A., Santa Fe \$53,389 \$464,072 13.76 Élimination des CFC à l'usine de fabrication de Banque mondial 19.4 \$410,683 réfrigérateurs commerciaux de Lobato San Luis S.A. 13.76 \$621,952 \$71,552 Élimination des CFC dans les usines de fabricaiton Banque mondial 26.0 \$550,400 le réfrigérateurs commerciaux à Gepasa S.A. et

THOUSE DECIDED A HERE BY	ACTIVITION ADDROVEDOR	ATTE BEST ASSAULT OF STREET
LISTE DES LKOJE 12 ET	ACTIVITES APPROUVES P	JUK FINANCEMEN I

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68 Annexe VI Page 2 Titre du projet Tonnes Fonds Approuvés (\$US) Agence C.E. ODP Projet Appui Total (SUS/kg) Commerciale Élimination de l'utilisation de CFC dans la **PNIID** 26.0 \$426,406 \$377,350 \$49,056 14.51 fabrication d'armoires d'étalage et de panneaux de polyuréthanne pour les chambres froides et lesw réfrigérateurs-chambres à Eurofrio Élimination de l'utilisation de CFC dans la **PNUD** 3.5 \$53,850 \$7,001 \$60,851 15.21 fabricaiton de réfrigérateurs et d'armoires d'étalages commerciaux à Trevi **Total pour Argentine** \$616,669 350.4 \$4,743,604 \$5,360,273 **BAHAMAS** RÉFRIGÉRATION Récupération/recyclage Plan de gestion des frigorigènes: Mise en oeuvre d'un PNUD 12.6 \$151,400 \$19,682 \$171,082 programme national de récupération et recyclage des frigorigènes Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles. Plan de gestion des frigorigènes: Formation des **PNUE** \$50,000 \$6,500 \$56,500 formateurs des techniciens en réfrigération Plan de gestion des frigorigenes: Formation en **PNUE** \$26,500 \$3,445 \$29,945 surveillance et en contrôle des ODS **Total pour Bahamas** 12.6 \$227,900 \$29,627 \$257.527 BRÉSIL MOUSSE Rigide Reconversion à une technologie sans CFC dans la PNUD 14.5 \$72,000 \$81,360 4.96 \$9,360 production de mousse de polyuréthanne à Fast Frio Reconversion à une technologie sans CFC dans la **PNUD** 5.90 22.9 \$135,150 \$17,570 \$152,720 production de mousse de polyuréthanne à Bernini Reconversion à une technologie sans CFC dans la **PNUD** 42.6 7.11 \$303,000 \$39;390 \$342,390 production de mousse de polyuréthanne à Polistecom Reconversion à une technologie sans CFC dans la **PNUD** 30.8 \$223,000 \$28,990 \$251,990 7.24 production de mousse de polyuréthanne à Bulltrade Reconversion à une technologie sans CFC dans la **PNUD** 38.1 \$298,300 \$38,779 \$337,079 7.83 production de mousse de polyuréthanne à Zenimont

				Annexe VI		Page 3	
Titre du projet	Agence	Tounes ODP	Fonds . Projet	Approuvés (i Appui	SUS) Total	C.E. (SUS/kg)	
Peau intégrée			<u>-</u> ,		<del></del>		
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthanne à Espumatec	PNUD	64.6	\$372,000	\$48,360	\$420,360	5.76	
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthanne à Kalf Calcadoc	PNUD	15.0	\$101,100	\$13,143	\$114,243	6.74	
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthanne à Mikawa & Cia	PNUD	7.5	\$80,600	\$10,478	\$91,078	3 10.75	
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthanne à FJ Polymers	PNUD S	8.2	\$89,500	\$11,635	<b>\$1</b> 01,135	5 10.91	
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthanne à Plasmold	PNUD	11.0	\$161,500	\$20,995	\$182,495	5 14.68	
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthanne à Bruzze	PNUD	16.5	<b>\$</b> 278,190	\$36,165	\$314,355	5 16.86	
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthanne à CMZ Poliuretanos	PNUD	5.5	\$92,750	\$12,058	\$104,80	3 16.86	
RÉFRIGÉRATION Commerciale							
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthanne à Friar	PNUD	14.9	<b>\$</b> 185,726	\$24,144	\$209,876	12.46	
Élimination des CFC dans la fabrication de camions et de remorques frigorifiques à Increal Ltda.	PNUD	33.0	\$418,000	\$54,340	\$472,34	0 12.66	
Élimination des CFC dans la fabrication de camions et de remorques frigorigiques à Niju Ind. Com Implem Rodov Ltda.	PNUD	8.4	\$111,600	\$14,508	\$126,10	8 13.21	
Remplacement du CFC-12 par du HFC-134a et du CFC_11 par du cyclopentane dans la production de matériel de réfrigération commercial à Refrigeracao Rubra	ONUDI	21.8	\$320,540	\$41,670	\$362,21	0 14.70	
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthanne à Mais Frio	PNUD	10.2	\$154,400	\$20,072	\$174,47	2 15.21	
Reconversion à une technologie sans CFC dans la production de mousse de polyuréthanne à Artico	PNUD	. 14.8	\$225,100	\$29,263	<b>\$254</b> ,36	3 15.21	
DIVERS							
Assistance/appui technique							
Enquête auprès des PME au Brésil et approches à l'élimination d'ODS	PNUD		\$100,000	\$13,000	\$113,00	0	
Total pour Brés	sil	380.3	\$3,722,456	\$483,919	\$4,206,37	5	

UNEP/Ozl..Pro/ExCom/23/68 Page 4

Annexe VI

				Annex	e vi	Page 4
Titre du projet		onnes ODP	Fonds Aş Projet	prouvés (\$ Appui		C.E. SUS/kg)
BURUNDI						
DIVERS						
Programme de pays/études de pays						
Préparation du programme de pays	PNUE		\$40,000	\$5,200	\$45,200	
Total pour Burund	i		\$40,000	\$5,200	\$45,200	
CAMEROUN						
MOUSSE						÷
Flexible						
Élimination du CFC-11 à Sonopol  Conditionnel à la capacité de l'ONUDI de certifier la consommation d'ODS par cette entreprise et au fait que l'entreprise opéra la reconversion pour utiliser à nouveaux des CFC avant le 25 juillet 1995.	ONUDI	130.0	\$506,310	\$65,820	\$572,130	3.89
Élimination du CFC-11 à Scimpos	ONUDI	120.0	\$541,350	\$70,376	\$611,726	4.51
Conditionnel à la capacité de l'ONUDI de certifier la consommation d'ODS par cette entreprise et au fait que l'entreprise opéra la reconversion pour utiliser à nouveaux des CFC avant le 25 juillet 1995.						
Total pour Camerou	ın	250.0	\$1,047,660	\$136,196	\$1,183,850	<b>;</b>
CHINE						
MOUSSE Flexible						
Reconversion à une technologie sans CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthanne souple (plaques) à Dalian No. 1  Note: Présenté pour changement de technologie sans financement complémentaire.	PNUD					
Rigide						•
Remplacement du CFC-11 par du HCFC_141b comme agent de gonflage dans la fabrication de mousses de polyuréthanne rigide et pour vaporisation à Yantai Moon Group Co. Ltd.	Banque mondia	il 462.6	\$1,132,682	\$147,249	\$1,279,93	1 2.45
Élimination de CFC-11 dans la fabrication de mousses de polyuréthanne rigide et pour vaporisation à Xinjiang Tlanye Co. Ltd.	PNUD n	92.3	\$300,620	\$39,081 -	\$339,70	1 3.26
Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b comme agent de gonflage dans la fabrication de mousses de polyuréthanne rigide et pour vaporisation à Shanghai General machinery Company (SGMC)	Banque mondia	al 88.3	\$380,300	\$49,439	\$429,73	9 4.31
Élimination de CFC dans la fabrication de panneau sandwich de polyuréthanne, de tuyaux de mousses pour vaporisation à Baoding Oil Depot & Storage Engineering Company	x PNUD	75.5	\$400,960	\$52,125	\$453,0	35 5.3

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPR		KTIMAN	CEMENT	UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68 Annexe VI Page 5			
Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Projet	Approuvés Appui	(\$US) Total	C.E. (\$US/kg)	
Elimination de CFC dans la fabricaiton de panneaux sandwich de polyuréthanne à Luoyang Refrigeration Machinery Factory	PNUD	117.8	\$698,595	\$90,817	\$789,412	5.93	
HALONS							
Plan sectoriel d'élimination des halons en Chine, Programme Annuel 1998	Banque mondia	al 21,378.0	\$12,400,000	\$1,240,000	\$13,640,000	0.58	
NOTE: L'elimination totale de 21,378 tonnes ODP comprend 9,939 tonnes ODP de halon 1211 dans le secteur de la consommation el de 11,739 tonnes ODP dans le secteur de la production							
RÉFRIGÉRATION							
Domestique							
Élimination de CFC 11 et 12 dans la fabrication de congélateurs domestiques à DeBao Refrigeration Equipment Co. Ltd.  Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.	PNUD	314.7	\$1,208,176	\$157,063	\$1,365,239	9 2.50	
Élimination de CFC 11 et 12 dans la fabrication de ongélateurs domestiques à Hongziang Group - Laizhou Freezer Plant	PNUD	301.5	\$1,339,203	\$174,096	\$1,513,29	9 2.88	
Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.							
Reconversion de la fabrication de réfrigérateurs pour utiliser le HFC-134a comme frigorigène et le cyclopentane comme agent de gonflage à Henan Xinfei Electric Co. Ltd.  Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible	Banque mondi	al 375.0	\$1,556,490	\$202,344	\$1,758,83	4 4.15	

conformément à la décision 22/26.

Élimination de CFC 11 et 12 dans la fabrication de PNUD 574.2 \$4,566,985 \$593,708 \$5,160,693 5.17 réfrigérateurs domestiques à Wanbao ELectrical Appliance Industries Co.

Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.

			Anne	xe VI	Page 6
Agence	Tonnes ODP	Fonds A Projet	Approuvés (3 Appui		C.E. (\$US/kg)
ONUDI	425.7	\$3,548,775	\$461,341	\$4,010,116	5.41
ONUDI	348.0	\$3,346,941	\$435,102	\$3,782,043	6.25
ONUDI	177.8	\$1,274,640	\$165,703	\$1,440,343	3 7.17
t .					
e ONUDI	132.0	\$1,469,029	\$190,974	\$1,660,00	3 7.23
PNUD	223.5	9 \$2,548,360	\$331,287	\$2,879,64	7.40
nt					
r Banque mond	ial 66.	6 \$1,237,663	\$ \$160,896 	5 \$1,398,55	59 12.18
nt					
	ONUDI ONUDI ONUDI  ONUDI  t PNUD  t Banque mond	ONUDI 425.7  ONUDI 348.0  ONUDI 177.8  e ONUDI 132.0  t  PNUD 223.	ONUDI 425.7 \$3,548,775  ONUDI 348.0 \$3,346,941  ONUDI 177.8 \$1,274,640  e ONUDI 132.0 \$1,469,029  f  PNUD 223.9 \$2,548,360  of Banque mondial 66.6 \$1,237,663	Agence ODP         Fonds Approuvés (SProjet Appui)           ONUDI         425.7         \$3,548,775         \$461,341           ONUDI         348.0         \$3,346,941         \$435,102           ONUDI         177.8         \$1,274,640         \$165,703           e ONUDI         132.0         \$1,469,029         \$190,974           ft         PNUD         223.9         \$2,548,360         \$331,287           ft         Banque mondial         66.6         \$1,237,663         \$160,896	ONUDI 425.7 \$3,548,775 \$461,341 \$4,010,116  ONUDI 348.0 \$3,346,941 \$435,102 \$3,782,043  ONUDI 177.8 \$1,274,640 \$165,703 \$1,440,343  e ONUDI 132.0 \$1,469,029 \$190,974 \$1,660,00  f PNUD 223.9 \$2,548,360 \$331,287 \$2,879,64

ISTE DES PROJETS ET	ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT
LISTE DES PROJETO ET	ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

résent projet au PGF d'origine qu'il doit élaborer.

Total pour Éthiopie

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68 Page 7 Annexe VI Fonds Approuvés (\$US) C.E. Tonnes Agence Titre du projet **Projet** Appui Total (\$US/kg) ODP **smmerciale** \$90,012 \$782,412 \$692,400 Banque mondial Transfert de technologies et appui aux projets d'élimination de CFC dans le secteur de la réfrigération industrielle et commerciale à Hefei General Machinery Research Institute (HGMRI) Compresseurs \$190,470 \$1,655,625 ONUDI 145.3 \$1,465,155 Élimination d'ODS à l'usine de compresseurs Yuhuan dans la ville de Kanmen, Comté de Yuhuan, Sud-est de la Chine SOLVANTS CFC-113 **PNUD** 56.0 \$619,780 \$80,571 \$700,351 11.07 Élimination d'ODS (CFC-113) utilisées dans les chaînes de production à FUjian Putian Vikay Electronics Co. Ltd. 25,355.3 \$40,186,754 \$4,852,278 \$45,039,032 Total pour Chine COMORES DIVERS Renforcement des institutions **PNUE** \$27,800 \$3,614 \$31,414 Création d'un Centre de l'Ozone Le PNUE pourrait verser la première tranche nnuelle des fonds approuvés pour le renforcement nstitutionnel mais le versement de tranches postérieures serait conditionnel à la présentation d'un rapport au Comité exécutif sur l'état d'élaboration d'un plan de gestion des frigorigènes. \$27.800 \$3,614 \$31,414 **Total pour Comores CUBA** RÉFRIGÉRATION Commerciale Projet parapluie pour l'élimination des CFC-11 et 12 PNUD 36.91 3.2 \$119,505 \$15,536 \$135,041 dans la fabrication d'appareils de réfrigération commerciaux unitaires à Empco-Mincin et Segere-Sime "Dionisio Rodrigues" \$135,041 Total pour Cuba 3.2 \$119,505 \$15,536 ÉTHIOPIE RÉFRIGÉRATION Programme/atelier de formation Mise en œuvre d'un programme de formation à la Finlande \$93,490 \$93,490 récupération et au recuyclage de frigorigènes en Éthiopie Le Gouvernement d'Allemagne est prié d'intégrer le

\$93,490

\$93,490

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES	APPROLIVES POUR FINANCEMENT
LISTEDES PRUIETS ET ACTIVITES	ALLKOOAESTOOKAHAE

				Alliex		rageo
Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Ap Projet	prouvés (\$\ Appui		C.E. JS/kg)
GAMBIE						
RÉFRIGÉRATION						
Préparation de proposition de projet						
Assistance pour la formulation d'un programme de gestion des frigorigènes À coordonné avec l'ONUDI.	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Total pour Gambio	2		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
GÉORGIE						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des formateurs en réfrigération	PNUE		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Plan ge gestion des frigorigènes: Programme national de récupération et recyclage des frigorigènes	PNUD	3.7	\$106,750	\$13,878	\$120,628	
Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.						
Plan de gestion des frigorigènes: Formation en surveillance et en contrôle des ODS	PNUE		<b>\$</b> 35,000	\$4,550	\$39,550	
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Mise en place d'un Bureau de l'Ozone	PNUE		\$70,000	\$9,100	\$79,100	
Total pour Géorg	rie	3.7	<b>\$261,75</b> 0	\$34,028	\$295,778	
GUATEMALA						
MOUSSE						
Rigide						
Projet composite final - Conversion à une technologi sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Construservicios, Aplitex et Fiberglas & Plasticos	e PNUD	12.6	\$128,500	\$16,705 	\$145,205	10.20
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de matériel de réfrigération commerciale dans quatre entreprises (Exea S.A., Productos American Vitas S.A., Termomecanica S.A., Unirefr S.A.)		14.0	\$212,000	\$27,560	\$239,560	15.14

OUVES I			Annexe VI		Page 9	
Agence	Tonnes ODP	Fonds A Projet	pprouvés (S Appui		C.E. \$US/kg)	
	26.6	\$340,500	\$44,265	\$384,765		
01 T TO 1	<b>7</b> 0	<b>0461 000</b>	<b>e</b> so 020	<b>¢53</b> 0,030	42.25	
ONUDI	7.2	\$461,000	\$39,930	\$320,930	42.25	
PNUE		\$16,000	\$2,080	\$18,080		
PNUE		\$50,000	\$6,500	\$56,500		
Canada		<b>\$73,450</b>		<b>\$73,450</b>		
PNUE		\$65,000	\$8,450	\$73,450	)	
1a .	7.2	\$665,450	\$76,960	\$742,410	)	
PNUD	9.7	\$48,000	\$6,240	\$54,24	0 4.96	
PNUD	11.8	\$84,000	\$10,920	\$94,92	0 7.13	
e PNUD I.	17.7	\$128,000	\$16,640	\$144,64	0 7.2	
PNUD	17.6	\$128,000	\$16,640	\$144,64	0 7.2	
PNUD	10.1	\$76,000	\$9,880	\$85,88	30 7.5	
	Agence ONUDI PNUE PNUE Canada  PNUE 1a PNUD PNUD PNUD PNUD	Agence Tonnes ODP  26.6  ONUDI 7.2  PNUE  PNUE  Canada  PNUE  PNUD 9.7  PNUD 11.8  PNUD 17.7  PNUD 17.6	Agence Tonnes ODP Fonds A Projet 26.6 \$340,500  ONUDI 7.2 \$461,000  PNUE \$16,000  Canada \$73,450  PNUE \$65,000  PNUE \$65,000  PNUE \$665,450  PNUD 9.7 \$48,000  PNUD 11.8 \$84,000  PNUD 17.7 \$128,000  PNUD 17.6 \$128,000	Agence Tonnes   Fonds Approvés (\$ Projet   Appui	Agence Tonnes ODP Frojet Appui Total (  26.6 \$340,500 \$44,265 \$384,765  ONUDI 7.2 \$461,000 \$59,930 \$520,930  PNUE \$16,000 \$2,080 \$18,080  PNUE \$50,000 \$6,500 \$56,500  Canada \$73,450 \$73,450  PNUE \$65,000 \$8,450 \$73,450  PNUE \$65,000 \$8,450 \$73,450  PNUE \$65,000 \$8,450 \$73,450  PNUE \$65,000 \$8,450 \$742,410  PNUD 9.7 \$48,000 \$6,240 \$54,240  PNUD 11.8 \$84,000 \$10,920 \$94,92  PNUD 17.7 \$128,000 \$16,640 \$144,640  PNUD 17.6 \$128,000 \$16,640 \$144,640	

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES	APPROLIVES POUR FINANCEMENT
	MILKOULD

LISTE DESTROUBLE ET HOLLTON				Anne	œ VI	Page 10
Titre du projet	Agence	Connes ODP	Fonds A Projet	Fonds Approuvés (SUS) Projet Appui Tot		C.E. SUS/kg)
Élimination de CFC dans la fabrication de produits thermiques isolants en MPU rigide à Nissan Thermoware P. Ltd.	PNUD	15.4	\$111,000	\$14,430	\$125,430	7.83
Élimination de CFC dans la fabrication de produits isolants en MPU rigide à Reliable Rotomoulders P. Ltd.	PNUD	8.7	\$63,000	\$8,190	\$71,190	7.83
Élimination de CFC dans la fabrication de produits isolants en MPU rigide à Malanpur Entech P. Ltd.	PNUD	18.9	\$148,000	\$19,240	\$167,240	7.83
Peau intégrée						
Élimination de CFC dans la production de mousse PU souple moulée séchée à froid à K.J. Polymers P. Ltd.	PNUD	30.0	\$127,550	\$16,582	\$144,132	4.25
Élimination de CFC dans la fabrication de mousse PU souple moulée séchée à froid et à peau intégrée à Venus Auto P. Ltd.	PNÚD	21.0	\$137,250	\$17,843	<b>\$155,09</b> 3	6,53
Élimination des CFC dans la production de mousse PU souple moulée séchée à froid à Siddhi Polymer P. Ltd.	PNUD	7.5	\$75,250	\$9,783	\$85,033	10.03
Élimination de CFC dans la fabrication de produits de MPU moulée séchée à froid et à peau intégrée à Shri Krishna Polyurethane Industries P. Ltd.	PNUD	19.2	\$192,875	\$25,074	\$217,949	10.07
Élimination de CFC dans la fabrication de produits de MPU à peau intégrée à Legend Interiors	PNUD	9.0	\$124,000	\$16,120	\$140,120	13.73
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Élimination de CFC dans la production d'équipemen de réfrigération commerciale à Aarkay Industries.  La Comité exécutif ne devrait examiner aucun autre		al 19.8	\$135,798	\$17,654	\$153,453	2 6.86

La Comité exécutif ne devrait examiner aucun autre projet du sous-secteur de la réfrigération commerciale de l'Inde jusqu'à ce que l'exigence énoncée à la 22ème réunion en ce qui attrait à l'élaboration d'une démarche de groupe quant au transfert de technologie, aux essais et à la formation ait été mise en oeuvre par la Banque mondiale. Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITI	S APPROLIVES POUR	FINANCEMENT
A ISTRIBES PRUBE IS DE ACTIVITA	M WITKOLLED I CON	7 X XX (1 X 1 ( O — 0 . —

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Ap Projet	pprouvés (\$\) Appui		C.E. (\$US/kg)
Aimination de CFC dans la production d'équipement de réfrigération commerciale à Saikrupa Industries. La Comité exécutif ne devrait examiner aucun autre projet du sous-secteur de la réfrigération commerciale de l'Inde jusqu'à ce que l'exigence énoncée à la 22ème réunion en ce qui attrait à l'élaboration d'une démarche de groupe quant au transfert de technologie, aux essais et à la formation ait été mise en oeuvre par la Banque mondiale. Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.	Banque mondia	1 14.8	\$125,618	\$16,330	\$141,948	8.49
Élimination de CFC dans la production d'équipement de réfrigération commerciale à Sarkar Refrigeration Industries  La Comité exécutif ne devrait examiner aucun autre projet du sous-secteur de la réfrigération commerciale de l'Inde jusqu'à ce que l'exigence énoncée à la 22ème réunion en ce qui attrait à l'élaboration d'une démarche de groupe quant au transfert de technologie, aux essais et à la formation ait été mise en oeuvre par la Banque mondiale. Les urcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas sompris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26.	·	al 12.0	\$117,100	\$15,223	\$132,32	3 9.76
Élimination de CFC dans la production d'équipement de réfrigération commerciale à Sidwal Refrigeration Industries P. Ltd.  La Comité exécutif ne devrait examiner aucun autre projet du sous-secteur de la réfrigération commerciale de l'Inde jusqu'à ce que l'exigence énoncée à la 22ème réunion en ce qui attrait à l'élaboration d'une démarche de groupe quant au transfert de technologie, aux essais et à la formation ait été mise en oeuvre par la Banque mondiale. Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont paccompris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décisio 22/26.	n s	lial 11.7	\$169,744	\$22,067	\$191,8	11 14.5
Préparation de proposition de projet  Préparation d'un projet d'investissement pour l'élimination des ODS dans le secteur de la réfrigération (projet en cours d'identification)	ONUDI		\$25,000	\$3,250	\$28,2	250
Total pour In	nde	254.9	9 \$2,016,185	\$262,104	\$2,278,	289

UNEP/OzL.Pro/E	xCom/23/68
Annexe VI	Page 12

#### LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

Fonds Approuvés (\$US) Tonnes C.E. Titre du projet Agence ODP Total Projet Appui (SUS/kg) INDONÉSIE MOUSSE Flexible L'élimination du CFC-11 dans la fabrication de la Banque mondial \$412,900 110.0 \$53,677 \$466,577 3.38 mousse souple de polyuréthanne (plaque de mousse) de PT Irc. Inoac Indonesia Boîtes de Mousse souple. Programme d'assistance Banque mondial 954.0 \$4,060,640 \$527,883 \$4,588,523 4.26 technique sur le spetites et moyennes entreprises de l'Indonesian Foam Association (AFI) Le projet est un projet en phase sinale du soussecteur des plaques de mousses souples et, en conséquence, le Gouvernement de l'Indonésie ne présentera aucun autre projet pour sin de financement du Fond multilatéral dans ce soussecteur. Le Gouvernement de l'Indonésie a été avisé des écarts économiques éventuels que l'utilisation de deux options technologiques différentes pouvaient présenter à différents groupes de PME et il ne présentera pas à l'avenir d'autre projet abordant les possibles avantages ou désavantages de marché parmi les divers producteurs de mousse d'emballage. L'Élimination du CFC-11 dans la fabrication de la Banque mondial 90.0 \$532,200 \$69,186 \$601,386 5.91 mousse souple de Polyuréthanne (plaque de mousse) de PT Sea Horse Maspion Indonesia Rigide La technologie de transformation sans CFC dans la **PNUD** 16.4 \$68,000 \$8,840 \$76,840 4.16 fabrication en vaporisation isolante de Karya Cipta Semestra La technologi de transformation sans CFC dans la **PNUD** 7.7 \$32,900 \$4,277 \$37,177 4.30 fabrication de la mousse rigide de Polyuréthanne (mousse en vaporisation ou pulvérisation) de PT Ferrarindo Multi Sarana La technologie de transformation sans CFC dans la **PNUD** 22.7 \$110,000 \$124,300 4.85 \$14,300 fabrication de la mousse rigide de Polyuréthanne. produits isolants de UD Samrow Foam La technologie de transformation sans CFC dans la **PNUD** 32.7 \$232,225 \$30,189 \$262,414 7.10 fabrication de la mousse rigide de Polyuréthanne (panneaux, morceaux) de PT Aneka Cool Citratama La technologie de transformation sans CFC dans la **PNUD** 13,1 7.83 \$102,200 \$13,286 \$115,486 fabrication de la mousse rigide de Polyuréthanne (article en plastique thermo-durci) de PT Dilihan Glory La technologie de transformation sans CFC dans la **PNUD** 18.1 7.83 \$142,000 \$18,460 \$160,460 fabrication de la mousse rigide de Polyuréthanne produit thermo-isolant de PT langgeng Makmur Plastic Industry Ltd.

				Annexe VI		Page 13	
Titre du projet		onnes ODP	Fonds A Projet	pprouvés (S Appui		C.E. (\$US/kg)	
cau intégrée			<u> </u>				
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication de la mousse souple de Polyuréthanne moulée à pellicule externe incorporée de PT Archigramma	PNUD	16.5	\$106,625	\$13,861	\$120,486	6,48	
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication de le mousse souple moulée de Polyuréthanne de séchage à froid de Ciptaindah Jokindo	PNUD	9.0	<b>\$77,</b> 125	\$10,026	\$87,151	8.57	
La mousse souple moulée de Polyuréthanne. Le programme d'assistance technique aux petites et moyennes entreprises (PME) à l'Indonesia Foam Association (AFI)	Banque mondial	370.0	\$3,538,400	\$459,992	\$3,998,392	9.56	
Polystyrène et/ou polyéthylène							
L'élimination du CFC-12 dans l'Mindustrie des rejets des mousses de polyéthylène en feuille de PT Tara Guna Foam	Banque mondial	35.0	\$287,700	\$37,401	\$325,101	8.22	
FUMIGÈNES							
Préparation de proposition de projet							
Préparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	)	
<u> LÉFRIGÉRATION</u>							
Commerciale							
La transformation du CFC-12 réfrigéré à HFC-134a et CFC-11 à HCFC-141b comme agent de gonflage de mousse d'isolation dans la fabrication des unités de réfrigération du commerce de PT Wahana Derby Sejati	Banque mondial	10.3	\$139,233	\$18,100	\$157,33	3 13.54	
La technologie de transformation sans CFC dans la fabrication des équipements de réfrigération du commerce de C.V. Kulkasindo	PNUD	9.4	\$136,000	\$17,680	\$153,68	0 14.47	
La transformation du CFC-12 réfrigération commerciale au HFC-134a de PT Porkka Indonesia	Banque mondial	4.0	\$58,517	\$7,607	\$66,12	4 14.77	
La transformation du CFC-12 de réfrigération commerciale au HFC-134a de PT Maspion	Banque mondial	9.0	\$136,890	\$17,796	\$154,68	6 15,21	
DIVERS							
Renforcement des institutions				_			
Renouvellement du renforcement institutionnel	PNUD		\$208,650	\$27,125	\$235,7	75	
Préparation de proposition de projet							
Préparation d'un projet d'investissement pour 'élimination des ODS dans trois entreprises dont le compagnies Nirwana et P.T. Success	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,30	00	
Total pour Indoné	ésie	1,727.	7 \$10,402,205	\$1,352,287	\$11,754,4	92	

Page 14

				Aine	ke vi	rage 14	
Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds A Projet	pprouvés (\$ Appui	•	C.E. (SUS/kg)	(
IRAN					<u> </u>		
MOUSSE Flexible							
Élimination du CFC-11 de la fabrication de plaques de mousse souple à Mashad Foam	ONUDI	90.0	\$503,330	\$65,433	\$568,763	5.59	
Préparation de proposition de projet	·						
Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur des mousses pour l'élimination des ODS dans trois compris dont Bahaman Plastic	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300		
FUMIGÈNES							
Préparation de proposition de projet							
Préparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	•	
HALONS							
Préparation de proposition de projet	_		•••		***		
Préparation de projet et assistance technique dans le secteur des halons	France		\$31,500		\$31,500	)	
RÉFRIGÉRATION							
Commerciale							
Élimination d'ODS à Electro Steel Co.	ONUDI	120,0	\$898,159	\$116,761	\$1,014,920	0 7.48	
Élimination d'ODS à Yakh Chavan Mfg. Company	ONUDI	41.8	\$527,802	\$68,614	\$596,41	6 12.64	
Élimination d'ODS à Zagross II Company	ONUDI	34.0	\$444,858	\$57,832	\$502,69	0 13.08	
Élimination d'ODS à Yakh Saran Company	ONUDI	34.0	<b>\$458,663</b>	\$59,626	\$518,28	9 13.49	
Récupération/recyclage						•	
Mise sur pied d'un programme national de projets pilotes de récupération et recyclage de CFC-12 pour les MAC (Phase I: à Téhéran)	France		\$345,923		\$345,92	:3	
SOLVANTS Préparation de proposition de projet				م			
Préparation de projet/assistance technique dans le	France		\$31,500	•	\$31,50	90	
secteur des solvants			<b>~~~</b>		<b>4-1,</b>	-	
DIVERS							
Renforcement des institutions							1
Renouvellement du renforcement institutionnel	PNUD		\$133,470	\$17,351	\$150,82	21	į
Total pour Ir	an	319.8	\$3,395,205	\$388,217	\$3,783,42	22	

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCI	EMENT

	•			Annexe VI		Page 15	
Fitre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds A Projet	pprouvés (\$\) Appui		C.E. (\$US/kg)	
AMAÏQUE			<del>-</del> -				
<b>RÉFRIGÉRATION</b>							
Récupération/recyclage de MAC							
MAC - projet de démonstration	É.U.A.		\$130,000		\$130,000		
Total pour Jamaïque	e		\$130,000		\$130,000	1	
JORDANIE							
MOUSSE							
Rigide							
Reconversion à une technologie sans CFC de la fabrication de mousse de polyuréthanne rigide (applications diverses) à Fathei Abu Arja  Le projet complètera l'élimination des CFC dans le	Banque mondi	ai 105.4	\$824,869	\$107,233	\$932,102	2 7,83	
sous-secteur de la mousse rigide dans le pays et le Gouvernement de la Jordanie ne présentera aucune autre demande de financement au Fonds multilatéral pour des entreprises oeuvrant dans ce secteur (Décision 19/32).							
FUMIGÈNES							
Préparation de proposition de projet réparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,30	0	
RÉFRIGÉRATION Commerciale							
Élimination de CFC a Ihsan & Tahseen Baalbaki Co	ONTIDI	66.5	\$545,103	\$70,863	\$615,96	66 8.24	
Elimination de CPC a Insan & Tanseen Baaloaki Co	, ONODI	00.3	\$343,103	\$70,003	<b>4013,7</b> (	0.24	
Total pour Jordan	nie	171.9	\$1,379,972	\$179,396	\$1,559,3	58	
KENYA							
FUMIGÈNES							
Préparation de proposition de projet							
Préparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,3	00	
SOLVANTS TCA							
Reconversion de sprocédés de nettoyage à base d'ODS pour remplacer le TCA par des procédés aqueux et par le nettoyage au TCE à l'atelier central de Kenyan Railways	ONUDI	6.0	\$205,524	\$26,718	\$232,2	42 34.48	

Total pour Liban

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68 Annexe VI Page 16

Fonds Approuvés (SUS) **Tonnes** Titre du projet Agence C.E. ODP Appui Projet Total (\$US/kg) CORÉE MOUSSE General Élimination des CFC-11 à Pyongyang Foam Plant **ONUDI** 83.0 \$103,570 \$13,464 \$117,034 1.25 **ONUDI** 35.0 Élimination des CFC-11 à Hamhung Foam Factory, \$102,680 \$13,348 \$116,028 2.93 Hamgyong South Province Élimination des CFC-11 à Chongjin Foam Factory, **ONUDI** 32.0 \$103,670 \$13,477 \$117,147 3.24 Hamgyong North Province **FUMIGÈNES** Préparation de proposition de projet **ONUDI** Préparation d'un projet de démonstration dans le \$15,000 \$1,950 \$16,950 secteur du bromure de méthyle **SOLVANTS** CTC Reconversion du procédé de nettoyage des métaux ONUDI 110.0 \$311,922 \$40,550 \$352,472 2.83 des solvants ODS au dégraissage à la vapeur à Unsan Tools Factory (UTF) Le programme de pays de la Corée devrait être examiné à nouveau par le PNUE, l'organisme qui a élaboré le programme, pour résoudre les incompatibilités qui semblent y avoir entre la consommation déclarée et la consommation réelle du secteur des solvants. Total pour Corée 260,0 \$719,631 \$636,842 \$82,789 LIBAN RÉFRIGÉRATION Commerciale Reconversation d'installations industrielles de France 10.4 \$166,605 \$166,605 15.21 réfrigération Récupération/recyclage Mise sur pied d'un réseau de récupération et de France \$425,289 \$425,289 recyclage d'ODS Programme/atelier de formation Formation de techniciens de la réfrigération aux France \$52,668 \$52,668 méthodologies de récupération et de recyclage

10.4

\$644,562

\$644,562

Fonds Approuvés (\$US) **Tonnes** C.E. Titre du projet Agence ODP **Projet** Appui Total (\$US/kg) **MALAYSIE** MOUSSE Rigide Reconversion à une technologie sans CFC pour la **PNUD** 18.5 \$96.815 \$12,586 \$109,401 5.23 fabrication de mousse de polyuréthane à Hi Tech Insulation **PNUD** 28.0 Reconversion à une technologie sans CFC pour la \$174,350 \$22,666 \$197,016 6.23 fabrication de mousse de polyuréthane à Frank Chee Élimination des ODS à Kean Chong Industries Sdn. **ONUDI** 16.3 \$107,819 \$14,016 \$121,835 6.61 Bhd. Élimination des ODS à Summer Technologies Sdn. **ONUDI** 12.1 \$89,407 \$11,623 \$101,030 7.38 Bhd. Élimination des ODS à Visdamax Sdn. Bhd. ONUDI 18.5 \$139,959 \$18,195 \$158,154 7.56 Reconversion à une technologie sans CFC pour la **PNUD** 7.5 \$58,300 \$7,579 \$65,879 7.82 fabrication de mousse de polyuréthane à OAL Enterprise Peau intégrée Reconversion à une technologie sans CFC pour la **PNUD** 50.0 \$269,500 \$35,035 \$304,535 5.39 ibrication de mousse de polyuréthane à Heng Huat Furniture Reconversion à une technologie sans CFC pour la **PNUD** 14.0 \$236,000 \$30,680 \$266,680 16.86 fabrication de mousse de polyuréthane à CT Foam RÉFRIGÉRATION **Commerciale** Reconversion à une technologie sans CFC pour la **PNUD** 28.5 \$316,000 \$41,080 \$357,080 11.09 fabrication de mousse de polyuréthane à Kwang Tai Refrigeration Total pour Malaysie 193.3 \$1,488,150 \$193,460 \$1,681,610 MEXIQUE **MOUSSE** Rigide Conversion à une technologie sans CFC dans la **PNUD** 24.0 \$92,000 \$11,960 \$103,960 3.83 fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Valsa Panel Conversion à une technologie sans CFC dans la **PNUD** 167.7 \$1,133,881 \$147,405 \$1,281,286 6.76 fabrication de mousse de polyurethane rigide (pulvérisation) dans le cadre du projet de groupe Pumex

Agence

**PNUD** 

**PNUD** 

**PNUD** 

ONUDI

ONUDI

ONUDI

ONUDI

ONUDI

Total pour Mexique

Tonnes

ODP

**Projet** 

\$80,500

\$96,100

\$353,976

\$240,794

\$248,524

\$228,165

\$20,000

470.3 \$3,965,440

190.0 \$1,471,500

5.0

11.4

24.6

16.0

16.5

15.1

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68 Annexe VI Page 18 Fonds Approuvés (\$US) C.E. **Appui Total** (\$US/kg) \$1,662,795 \$191,295 7.74 \$10,465 \$90,965 16.10 \$12,493 \$108,593 8.43 \$46,017 \$399,993 14.38 15.00 \$31,303 \$272,097 15.09 \$32,308 \$280,832 \$29,661 \$257,826 15.15 \$2,600 \$22,600 \$4,480,947 \$515,507

-		~	O	$\sim$
М	•		6 3	

Titre du projet

Peau intégrée

General

Espuma

Commerciale

du projet de groupe (Orca)

RÉFRIGÉRATION

Élimination des CFC à Nieto S.A.

Élimination des CFC à Criotec S.A.

Élimination des CFC à Vendo S.A.

Élimination des CFC à Torrey S.A.

de réfrigération commerciale

Préparation de proposition de projet

Préparation d'un projet d'investissement pour

l'élimination d'ODS dans plusieurs petites entreprises

Conversion à une technologie sans CFC dans la

Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse en peau intégrée à Air Design

Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (pulvérisation) et de mousse en peau intégrée à Con

fabrication de semelles en polyuréthane dans le cadre

## **MOUSSE**

Flexible						
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Sodiflex et Tiznit Plastic S.A.	PNUD	85.0	\$517,300	\$67,249	\$584,549	6.08
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Mousse d'Or S.A.	PNUD	45.0	\$280,350	\$36,446	\$316,796	6.23
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Richdor S.A.	PNUD	10.0	\$62,300	\$8,099	\$70,399	6.23
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Salidor S.A.	PNUD	48.0	\$299,000	\$38,870	\$337,870	6.23
Élimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) à Molen Industrie S.A.	PNUD	9.0	\$56,070	\$7,289	\$63,359	6.23

			Annexe VI		Page 19	
Agence	Tonnes ODP	Fonds A Projet	pprouvés (S Appui		C.E. SUS/kg)	
				•		
PNUD	17.5	\$137,000	\$17,810	\$154,810	7.83	
France	22.3	\$355,867		\$355,867	15.95	
France		<b>\$</b> 53,361		\$53,361		
ж	236.8	\$1,761,248	\$175,763	\$1,937,011		
PNUD	118.6	\$407,600	\$52,988	\$460,588	3.43	
	32.3	\$135,400	\$17,602	\$153,002	2 4.19	
PNUD	30.3	\$143,600	\$18,668	\$162,269	3 4.73	
PNUD	25.7	\$133,900	\$17,407	\$151,30	7 5.22	
PNUD	24.4	\$146,400	\$19,032	\$165,43	2 6.00	
	19.1	\$117,200	\$15,236	\$132,43	6 6.13	
PNUD	11.5	\$38,000	\$4,940	\$42,94	0 3.30	
	PNUD France PNUD PNUD PNUD PNUD PNUD PNUD PNUD	PNUD 17.5  France 22.3  France 236.8  PNUD 118.6  PNUD 32.3  PNUD 30.3  PNUD 25.7  PNUD 24.4  C PNUD 19.1	ODP         Projet           PNUD         17.5         \$137,000           France         22.3         \$355,867           France         \$53,361           Dec         236.8         \$1,761,248           PNUD         32.3         \$135,400           PNUD         30.3         \$143,600           PNUD         25.7         \$133,900           PNUD         24.4         \$146,400           C PNUD         19.1         \$117,200           e         19.1         \$117,200	Agence         Tonnes ODP         Fonds Approvés (3 Projet         Appui           PNUD         17.5         \$137,000         \$17,810           France         22.3         \$355,867           France         \$53,361           Dec         236.8         \$1,761,248         \$175,763           PNUD         118.6         \$407,600         \$52,988           PNUD         32.3         \$135,400         \$17,602           PNUD         30.3         \$143,600         \$18,668           PNUD         25.7         \$133,900         \$17,407           PNUD         24.4         \$146,400         \$19,032           C PNUD         19.1         \$117,200         \$15,236	Agence         Tonnes ODP         Fonds Approjet         Appui         SUS) Total           PNUD         17.5         \$137,000         \$17,810         \$154,810           France         22.3         \$355,867         \$355,867           France         \$53,361         \$53,361           PNUD         118.6         \$407,600         \$52,988         \$460,588           PNUD         32.3         \$135,400         \$17,602         \$153,002           PNUD         30.3         \$143,600         \$18,668         \$162,268           PNUD         25.7         \$133,900         \$17,407         \$151,307           PNUD         24.4         \$146,400         \$19,032         \$165,43           C PNUD         19.1         \$117,200         \$15,236         \$132,43	

	·			Ann	exe vi	Page 20
Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Projet	Approuvés ( Appui		C.E. (\$US/kg)
Élimination des CFC dans la pulvérisation de la mousse de polyuréthane rigide pour créer des panneaux isolants à Polyurethane Manufacturers Ltd.	PNUD	18.5	\$80,500	\$10,465	\$90,965	4.36
Élimination des CFC dans la production de mousse de polyuréthane rigide pour articles en plastique thermodurci dans trois entrepreses de l'Eleganza Group (Eleganza Cooler & Household Industries, Eleganza Ceramics & Cooler Industries, Eleganza Ball Pen)	PNUD	73.8	\$568,000	\$73,840	\$641,840	7.69
Total pour Nigéri	a	354.3	\$1,770,600	\$230,178	\$2,000,778	
PAKISTAN						
MOUSSE						
Rigide				,		
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane rigide (article en plastique thermodurci) (Umbrella)	Banque mone	dial 239.6	\$1,600,000	\$208,000	\$1,808,000	6.68
Peau intégrée						
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane à pellicule externe incorporée à Synthetic Products Enterprises (Pvt) Ltd.	Banque mon	dial 13.6	\$160,625	\$20,881	\$181,506	5 11.81
General						
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane (plaques de mousse souples, mousse souple moulée, mousse rigide) à Diamond Group of Industries	Banque mon	dial 64.1	\$563,339	\$73,234	\$636,57	3 8.79
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane (réfrigération domestique) à Cool Industries Limited (Waves)	Banque mor	ndial 117.6	\$841,750	\$109,428	\$951,17	8 7.16
Conversion à une technologie n'employant pas deCFC dans la production de mousse de polyuréthan à Singer Pakistan Limited	Banque mor	ndial 17.8	\$205,893	\$26,766	\$232,65	9 7.52
Élimination des ODS à la fabrication de congélateurs de Hirra Farooq's (Pvt) Ltd.	ONUDI	31.2	\$521,580	\$67,805	\$589,38	5 11.34
Commerciale						
Conversion à une technologie n'employant pas de CFC dans la production de mousse de polyuréthane à Kold Kraft Limited	Banque moi	ndial 11.5	\$175,000	\$22,750	\$197,75	0 15.21
Total pour Pakist	an	495.4	\$4,068,187	7 \$528,864	\$4,597,05	51

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPR	OUVES PO	UR FINANC	EMENT	Anne	P/OzL.Pro/Ex xe VI	Page 21
Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds A Projet	Approuvés (\$ Appui		C.E. (\$US/kg)
PARAGUAY			-			
MOUSSE						
Multiples sous-secteurs						
Projet parapluie: Reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de mousse de polyuréthanne à Superspuma Del Paraguay SAIC, Suenolar, La Asuncena et Industrias Cel	PNUD	55.5	\$405,600	\$52,728	\$458,328	7.31
Les projets entraineraient l'élimination de l'utilisation de CFC dans le secteur de la mousse au Paraguay et le Gouvernement de ce pays ne présentera aucun autre projet dans ce secteur pour						
financement du Fonds multilatéral.						
Total pour Paragua	y	55,5	\$405,600	. \$52,728	\$458,328	3
PHILIPPINES						
MOUSSE Rigide						
Projet parapluie: reconversion à une technologie sans CFC dans de petites sociétés utilisant des CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (Ashlar Industrial Corporation, Alen International, Zegal Plastic Product)	PNUD	5.1	\$39,930	\$5,191	\$45,121	7.83
Peau intégrée						
Reconversion à une technologie sans CFC pour la fabrication de mousse de polyuréthane à SOUTECH	PNUD	20.0	\$326,750	\$42,478	\$369,228	3 · 16,34 ·
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Élimination des CFC 11 et 12 dans la fabrication d'équipements de réfrigération commerciale, etc à Azkcon Réfrigération Industries aux Philippines.	Alemagne	18.9	\$370,258		\$370,25	8 12.04
Total pour Philippine	es	44.0	\$736,938	\$47,668	\$784,60	6
ROUMANIE						
MOUSSE						
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur des mousses pour l'élimination des ODS à Romcarbon	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,30	0
FUMIGÈNES				.,		
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,30	0
Total pour Rouman	ie		\$20,000	\$2,600	\$22,60	0

LISTE DES PROJETS	ET ACTIVITES APPR	<b>ROUVES POUR FINANCEMENT</b>
TISTE DES LEGIETS	THE WOLLS ALLE	COOLES LOOK LINGUICEMENT

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds A <sub>l</sub> Projet	pprouvés (\$ Appui		C.E. (SUS/kg)
SAINTE-LUCIE						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Projet de mise en oeuvre d'un plan de frigorigènes	Canada		\$146,900		\$146,900	
Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.						
Total pour Sainte-Luc	cie		\$146,900		\$146,900	•
SÉNÉGAL						
DIVERS						
Renforcement des institutions			•			
Renouvellement du renforcement institutionnel	PNUE		\$117,000	\$15,210	\$132,210	
Total pour Séné	gal		\$117,000	\$15,210	\$132,210	)
SRI LANKA						
DIVERS						
Renforcement des institutions		٠				
Renouvellement du renforcement institutionnel	PNUD		\$103,120	\$13,406	\$116,52	6
Total pour Sri Lai	ıka		\$103,120	\$13,406	\$116,52	6
SOUDAN						
RÉFRIGÉRATION	•					
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet d'investissement pour la récupération et le recyclage	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,30	0
Total pour Sou	dan		\$10,000	\$1,300	\$11,30	0
SYRIE						
AÉROSOLS						
Usine de remplissage						
Élimination des CFC à Laboratories Kosmeto	ONUDI	59.9	\$175,062	\$22,758	\$197,82	20 2.92
Élimination des CFC à Dina Cosmetics	ONUDI	70.0	\$228,477	\$29,702	\$258,1	79 3.26

				Ann	Page 23	
Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds A Projet	Approuvés (i Appui	SUS) Total	C.E. (\$US/kg)
réparation de proposition de projet				•		
Préparation d'au moins trois projets d'investissement dans le secteur des aérosols pour l'élimination des ODS dans trois entreprises incluant Nweylati	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	)
MOUSSE Flexible						
Élimination des CFC - 11 produits lors de la fabrication de plaques de mousse souple à AKAL Factory	ONUDI	101.0	\$510,130	\$66,317	\$576,447	7 5.05
FUMIGÈNES						
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet de démonstration dans le secteur du bromure de méthyle	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	)
RÉFRIGÉRATION						
Préparation de proposition de projet						
Assistance pour la formulation d'un programme de gestion des frigorigènes À coordonné avec l'ONUDI.	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,90	0
Total pour Syri	ie	230.9	\$963,669	\$125,277	\$1,088,94	6
THAÏLANDE			<b>,</b>	~,·	01,000,00	
AÉROSOLS						
Usine de remplissage	•					
Conversion de la Société P - Tech Manuchem.	PNUD	37,3	¢115 020	\$15 A50	¢120.00	0 210
Conversion de la societé r - 1 etn Mandeneni.	PNUD	37.3	\$115,830	\$15,058	\$130,88	8 3.10
Conversion des Laboratoires J.M.T	PNUD	36.6	\$127,920	\$16,630	\$144,55	0 3.49
MOUSSE Flexible						
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane flexible en plaques (mousse compacte) de Thai International.	PNUD	15.0	\$93,500	\$12,155	\$105,65	6.23
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane flexible pour caisses de Nun Charoen.	PNUD	16.8	\$105,000	\$13,650	\$118,65	6.23
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane flexible en plaques de Chareon Porn.	PNUD	15.0	\$93,500	\$12,155	\$105,65	55 6.23
Rigide						
Conversion à la technologie sans CFC dans la fabrication de mousse polyuréthane rigide (panneau) le Alcan Nikkei Thai Aluminium Co. Ltd.	Banque mondi	al 43.5	\$36,500	\$4,745	\$41,24	45 0.84

## LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

conformément à la décision 22/26.

Page 24 Fonds Approuvés (\$US) Titre du projet **Tonnes** C.E. Agence **ODP** Projet Appui Total (\$US/kg) Conversion à la technologie sans CFC dans les Banque mondial 58.1 \$225,400 \$29,302 \$254,702 3.88 applications de mousse rigide en spray de P. U. Foam Insulation ant Trading Co. Ltd. Conversion à la technologie sans CFC dans la Banque mondial 16.8 \$84,300 \$10,959 \$95,259 5.01 fabrication de mousse polyuréthane rigide (container) de Can Asia Products Co. Ltd. Conversion à la technologie sans CFC dans la Banque mondial 27.5 \$142,700 \$18,551 \$161,251 5.18 farication de mousse polyuréthane rigide (containers) de Viriyakit Plastic Industry Co. Ltd. Conversion à la technologie sans CFC dans Banque mondial 10.4 \$81,400 \$10,582 \$91,982 7.83 l'application de mousse rigide en spray de Thermobond Co. Ltd. Conversion à la technologie sans CFC dans la 15.4 \$120,580 Banque mondial \$15,675 \$136,255 7.83 fabrication de mousse Polyuréthane rigide de General Injection Co, Ltd. Conversion à la technologie sans CFC dans la Banque mondial \$88,500 \$100,005 11.3 \$11,505 7.83 fabrication de mousse polyuréthane rigide (plastique thermodurci) à Siam Chaicharoen Industry Co. Ltd. Conversion à la technologie sans CFC dans la **PNUD** 7.3 \$56,750 \$7,378 \$64,128 7.83 fabrication de mousse polyuréthane rigide (plastique thermodurci) de Century Plastics. Conversion à la technologie sans CFC dans la Banque mondial 22.7 \$200,858 7.83 \$177,750 \$23,108 fabrication de mousse de polyuréthane rigide (containers) à Treathaboon Industry Co. Ltd. Peau intégrée **PNUD** Conversion à la technologie sans CFC dans la 19.7 \$196,600 \$25,558 \$222,158 9.98 fabrication de mousse polyuréthane à revêtement intégral pour caisses de Novochem. RÉFRIGÉRATION Commerciale Conversion du réfrigérant CFC -12 en HC -134a, et Banque mondial 26.4 \$186,545 \$24,251 \$210,796 7.07 du CFC- 11 en HCFC- 141b comme agent de gonflage pour mousse d'isolation dans la fabrication de reffraîchisseur d'eau de Siam Cooler. Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future conformément à la décision 22/26. Conversion de réfrigération commerciale du CFC -12 Banque mondial 10.2 \$135,954 \$153,628 13.28 \$17,674 en HC- 134a, et du CFC-11 en HCFC -141b comme agent de gonflage pour mousse d'isolation de Padriew Co. Ltd. Les surcoûts d'exploitation des compresseurs ne sont pas compris dans le calcul des surcoûts d'exploitation mais ils pourraient être admissible pour présentation lors d'une réunion future

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPR	————	VES POUR FINAN		UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/6 Annexe VI Page 2		
Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds A Projet	Approuvés Appui	(\$US) Total	C.E. (\$US/kg)
onversion de réfrigération commerciale du CFC -12 en HC- 134a, et du CFC-11 en HCFC -141b comme agent de gonflage pour mousse d'isolation dans la fabrication de raffraîchisseurs d'eau de Sirithana.	Banque mondial	8.1	\$122,593	\$15,937	\$138,530	15.21
Conversion e réfrigération commerciale du CFC-12 en HC-134a, er du CFC-11 en HCFC-141b comme agent de gonflage pour mousse d'isolation de Sahakarn Intercool Co. Ltd.	Banque mondial	5.7	\$86,697	\$11,271	\$97,968	15.21
Total pour Thailand	e	403.7	\$2,278,019	\$296,142	\$2,574,161	l
TOGO						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Mise en place d'un bureau national de l'ozone.	PNUE		\$70,000	\$9,100	\$79,100	)
Total pour Tog	0		\$70,000	\$9,100	\$79,100	)
TRINITÉ-ET-TOBAGO						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des ormateurs des techniciens en réfrigération	PNUE		\$50,000	\$6,500	\$56,500	)
Plan de gestion des frigorigènes: Formation en surveillance et en contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	PNUE		\$26,500	\$3,445	\$29,94	5
Plan de gestion des frigorigènes: Mise en oeuvre d'un programme national de récupération et de récupération	PNUD	18.5	\$213,990	\$27,819	\$241,80	9
Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.						
Récupération/recyclage de MAC						

Plan de gestion des frigorigènes: Formation en surveillance et en contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	PNUE		\$26,500	\$3,445	\$29,945	
Plan de gestion des frigorigènes: Mise en oeuvre d'un programme national de récupération et de récupération  Le projet a été approuvé en tenant compte du fait que les mesures nécessaires pour assurer son application efficace étaient déjà ou seraient en place avant le début de la mise en oeuvre, et que le projet a été élaboré après une concertation approfondie avec les autorités nationales et les associations professionnelles.	PNUD	18.5	\$213,990	\$27,819	\$241,809	
Récupération/recyclage de MAC						
MAC - projet de démonstration	É.U.A.		\$117,000		\$117,000	
Total pour Trinité-et-Tobag	o	18.5	\$407,490	\$37,764	\$445,254	
TUNISIE						
AÉROSOLS Usine de remplissage						
Elimination de CFC à Parhycos, Sfax, Tunisie	ONUDI	10.0	\$41,195	\$5,355	\$46,550	4.12
			····			

Fonds Approuvés (\$US) Titre du projet Agence **Tonnes** C.E. ODP Projet **Appui** Total (\$US/kg) MOUSSE Flexible Élimination de CFC -11 à l'usine de mousse de ONUDI 35.0 \$104,343 \$13,565 \$117,908 2.98 polyuréthane souple de Polymousse Élimination de CFC-11 à l'usine de mousse de ONUDI 20.0 \$90,037 \$11,705 \$101,742 4.50 polyuréthane souple de Sotrapoc Élimination de CFC -11 à l'usine de mousse de ONUDI 102.0 \$546,920 \$71,100 \$618,020 5.36 polyuréthane souple de Sud Polymousse RÉFRIGÉRATION Commerciale Projet parapluie en phase finale visant à éliminer les ONUDI 29.0 \$374,111 \$48,634 \$422,745 12.90 ODS à 7 fabriques de réfrigérateurs commerciaux et domestique (Chahed Refrigeration, Sogima, Sotiem, Rei, Frigo BAF, Societe Moderne Refrigeration, Frigo Technique) **Total pour Tunisie** 196.0 \$1,156,606 \$150,359 \$1,306,965 TURQUIE **MOUSSE** Flexible Élimination des CFC à Isbir Termoset Plastic San. ONUDI 130.0 \$501,350 3.85 \$65,176 \$566,526 A.S., Ankara, Turkey Élimination des CFC à Go-Ya Sungar Ltd. Sti. ONUDI 95.0 \$533,400 \$69,342 \$602,742 5.61 Reconversion d'une technologie au CFC -11 à une Banque mondial 93.8 \$530,000 \$68,900 \$598,900 5.65 technologie à base de LCD pour la fabrication de plaques de mousse souple à Safas. RÉFRIGÉRATION Récupération/recyclage de MAC MAC - projet de démonstration É.U.A. \$205,000 \$205,000 Total pour Turquie 318.8 \$1,769,750 \$203,418 \$1,973,168 URUGUAY RÉFRIGÉRATION Préparation de proposition de projet Assistance pour la formulation d'un programme de **PNUE** \$30,000 \$3,900 \$33,900 gestion des frigorigènes **Total pour Uruguay** \$30,000 \$3,900 \$33,900

- <u> </u>		UR FINAN			exe VI	Com/23/68 Page 27
Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds A Projet	Approuvés ( Appui	SUS) Total	C.E. (\$US/kg)
VENEZUELA	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			······································		
MOUSSE						
Rigide						
Élimination des ODS à Industrias Todos C.A., Caracas	ONUDI	17.8	\$137,520	\$17,878	\$155,398	3 7.73
Total pour Venezue	la	17.8	\$137,520	\$17,878	\$155,398	3
VIETNAM						
RÉFRIGÉRATION						
Préparation de proposition de projet						
Assistance pour la formulation d'un programme de gestion des frigorigènes	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,900	)
Total pour Vietna	m		\$30,000	\$3,900	\$33,900	)
YUGOSLAVIA		-				
RÉFRIGÉRATION						
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur de la réfrigération pour l'élimination des ODS à Obod	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	)
<b>3OLVANTS</b>						
Préparation de proposition de projet						
Préparation d'un projet d'investissement dans le secteur des solvants pour l'élimination des ODS à Hemofarm	ONUDI		\$10,000	\$1,300	\$11,300	
Total pour Yugoslav	ia		\$20,000	\$2,600	\$22,600	)
ZIMBABWE						
FUMIGÈNES				·		
Bromure de méthyle						
Projet de démonstration - Deux solutions de rechange à l'utilisation de bromure de méthyle dans la production de semis de tabax xérophiles: la culture dans un milieu de croissance autre que le sol et les produits chimiques à faible doses	ONUDI		\$370,700	\$48,191	\$418,89	I
Total pour Zimbabw	ve		\$370,700	\$48,191	\$418,89	1
RÉGION: AFR						
RÉFRIGÉRATION						
Préparation de proposition de projet						
Élaboration de plans de gestion de frigorigènes pour 10 pays à faible volume de consommation d'ODS en frique australe et orientale (Botswana, Ethiopie, Kenya, Maurice, Namibie, Seychelles, Swaziland, Ouganda, Zambia, Zimbabwe)	Alemagne		\$300,000		\$300,000	)

				Annexe VI		Page 28	
Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds A <sub>l</sub> Projet	oprouvés (\$ Appui		C.E. SUS/kg)	
DIVERS Réseau							
	PNUE		\$431,000	<b>\$</b> 56,030	\$487,030		
Total pour Région: AFI	₹		\$731,000	\$56,030	\$787,030		
RÉGION: ASP							
DIVERS							
Réseau							
Réseaux régionaux asiatiques pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique, et l'Asie de l'Est (1998)	PNUE		\$209,000	\$27,170	\$236,170		
Réseau national pour l'Asie de l'ouest	PNUE		\$115,000	\$14,950	\$129,950		
Total pour Région: AS	P		\$324,000	\$42,120	\$366,120	· I ·	
RÉGION: LAC							
DIVERS							
Programme/atelier de formation							
Atelier régional sur la surveillance et le contrôle de la consommation d'ODS dans la région des Caraïbes	PNUE		\$85,000	\$11,050	\$96,050	)	
Réseau							
Réseaux régionaux d'Amérique Latine pour le Sud et le Centre de l'Amérique Latine, et les Caraibes (1998			\$399,000	\$51,870	\$450,870	)	
Total pour Région: LA	C		\$484,000	\$62,920	\$546,92	0	
MONDIALE							
FUMIGÈNES							
Assistance/appui technique							
Guide technique sur les substances de remplacement du bromure de méthyle	PNUE		\$100,000	\$13,000	\$113,00	0	
Guide sur la réduction de la dépendance sur le bromure de méthyle	PNUE		\$100,000	\$13,000	\$113,00	0	
HALONS							
Assistance/appui technique							
Assurer les services internationaux d'échanges de renseignements sur la gestion des banques de halons (1998)	PNUE		\$89,000	\$11,570	\$100,57	70	
RÉFRIGÉRATION							
Programme/atelier de formation							
Vidéo d'information: "Working safely with Hydrocarbons in domestic and small scale commercial refrigeration"	Alemagne	e	\$322,050		\$322,0	50	

			Annexe VI			Page 29	
Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds A Projet	Approuvés (i Appui	SUS) Total	C.E. (\$US/kg)	
atelier international (Montréal, 8-9 septembre 1997) sur le potentiel de remplacement de frigorigènes à base d'hydrocarbones dans les réfrigérateurs domestiques et comerciaux (petit) existants.	Suisse		\$33,900		\$33,90	0	
DIVERS							
Préparation de proposition de projet							
Avance pour la préparation de projet(s) tel qu'indiquée dans le plan d'activités pour 1998	Banque mor	ndial	\$275,600	\$35,828	<b>\$</b> 311,42	8	
Avance pour la préparation de projet(s) tel qu'indiquée dans le plan d'activités pour 1998	PNUD		\$256,000	\$33,280	\$289,28	o	
Échange d'informations							
Dissémination de matériel d'information, technique et politique d'information	PNUE		\$340,000	\$44,200	\$384,20	0	
Support à des activités nationales (1998)	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,90	0	
Traduire et imprimer trois lignes directrices et modules de formation en arabe, en chinois, en français et en espagnol	PNUE		\$360,000	\$46,800	\$406,80	0	
Fournir un service direct de questions-réponses 1998)	PNUE		\$80,000	\$10,400	\$90,40	0	
Service d'entraide aux conférences et ateliers (1998)	PNUE		\$50,000	\$6,500	<b>\$56,5</b> 0	0	
Tenir la base de données pour contacter des experts et la liste d'adresses pour la diffusion des publications du programme ActionOzone	PNUE		\$42,000	\$5,460	<b>\$47</b> ,46	60	
Livrer le périodique ActionOzone et autre information via un site d'accueil WWW (Internet)	PNUE		\$25,000	\$3,250	\$28,25	60	
Publication du périodique ActionOzone et suppléments spéciaux	PNUE		\$347,000	\$45,110	\$392,11	0	
Collecte de données sectorielles de sources mondiales	PNUE		\$112,000	\$14,560	\$126,56	60	
Document/vidéo/disquette					÷		
Mise à jour de la version disquette de OAIC (1998)	PNUE		\$66,000	\$8,580	<b>\$74,</b> 58	30	
Réunions des comités consultatifs et groupe d'experts (1998)	PNUE		\$75,000	\$9,750	<b>\$</b> 84,75	50	
/oyage (1998)	PNUE		\$75,000	\$9,750	\$84,75	50	

Agence

UNEP/OzL.Pro/ExCom/23/68 Annexe VI Page 30

Fonds Approuvés (\$US) C.E. (\$US/kg) **Appui** Total

Total pour Mondiale

Titre du projet

\$2,778,550

Projet

Tonnes

ODP

\$314,938

\$3,093,488

**GRAND TOTAL:** 

32,270.1 \$97,025,331 \$11,818,174 \$108,843,505